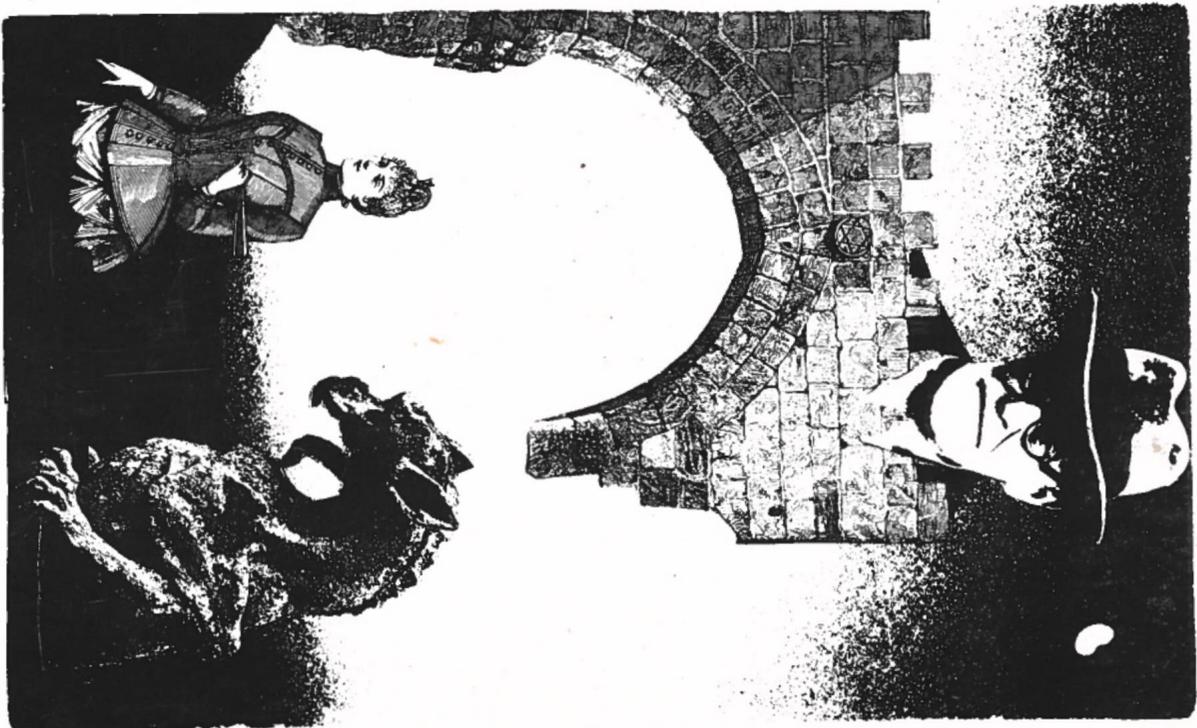


# VIA DOMITIA

26

1981-, II



les troubadours



Service des Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail  
56, rue du Taur 31000 TOULOUSE (France)

---

LA TENSION Una donn' ai auzit dir que s'es clamada (P.C. 234, 8).  
Edition critique; attribution; l'œuvre du troubadour Peire Duran

Arno KRISPIN

---

Cette tension n'a été éditée jusqu'ici que par Mahn et Bartsch; comme elle est assez truculente et unique en son genre, elle mérite une nouvelle édition dans une forme aussi intelligible que possible. Pour l'établissement du texte, j'ai collationné les deux seuls manuscrits. Comme la version de R est la plus satisfaisante pour le sens et pour le mètre, je l'ai prise comme base et l'ai corrigée dans quelques endroits par celle de C. Toutes les variantes importantes sont du reste données en note. Les autres interventions se bornent à l'introduction tacite des élisions et des réductions enclitiques nécessaires, ainsi qu'à la transcription de y par i.

FORMULE METRIQUE : Frank 382 : 1, cinq coblas doblas de huit vers & deux tornadas de quatre vers, a b a b c c d d .

11' 11' 11' 11' 7 7 7 7

- Una donn' ai auzit dir que s'es clamada  
del marit, e sai vos dir de que's rancura,  
que anc non lo'i mes mas miech de pus fon nada,
4. e d'aquo volia que'lh fezes drechura;  
que la falhida e'l dan  
li esmende derenan,  
e que no'l fes tort en re
8. del sobreplus qu'en rete.

- E son marit li respos si com l'agrada,  
e dis razo per que lo'i mes de mezura :  
maior l'a que negus hom de l'encontrada,
12. e temeria que fos de mort segura  
si non l'anava palpan,  
qu'a desmezura l'a gran;  
ausir la poiria be
16. si no'l avia merce.

- Tot aiso que·l auzes dir es guabaria  
a mo marit, qu'ieu no cug n'aia sobreira  
ni·lh mitat d'aquo que di non cre que sia,  
20. que·l frachur' ai ieu sentit e la nessieira,  
e ditz c'aussiria me;  
mas ieu non ai espaven,  
ans l'a a mos obs petit  
24. e d'aquo eis a mentit.

- Molher, vos aves dezir de gran folia,  
e deuria·us ben castiar la primieira  
qu'ieu l'ausis c'anc non ac outra malautia,  
28. e vos volriatz morir d'aital maneira;  
s'ieu non agues tan de sen  
com ai avut chazimen,  
pessaza for' essernit  
32. de vos, e no'm es grazit.

- Marit, de trastot lo dan vos fas si faire  
e del mal que·m podetz far, al mieu albire;  
si m'en podetz far sentir que·n crit ni·n braile,  
36. per iustiziar m'en ren e per ausire,  
e darai vos batalhier  
que·us vensera mas no fier,  
e platz li cant es feritz,  
40. e ies non es mens arditz.

- Molher, pus per messongier  
m'avetz, metrai lo·us entier,  
e pus lo fleis no·m es grazit  
44. e issir n'a l'esperitz.

- Maritz, ia parssa non quier  
del valeissen d'un denier,  
que mans gabs avem auzitz  
48. que non eran mas lo critz.

NOTES (sans indication = version de C) : 1. D'una.- 3. maye de mieg  
pus li fon dada.- 4. e del sobreplus volria drechura.- 5. que la perdoe  
el dan.- 6. li mendes tot derenan.- 8. D'après C; R daco que lin arete;  
vv. 7-8 inversés dans C.- 17. Senhors, so quel.- 23. Quieu sai ben quel  
n'a petit.- 31-32. trop a que for yssernit / de vos cuy no mes grazit. -  
33-36. Maritz, del dan vos fa mi bona patz faire/si o faitz ab aisselui  
qu'ieu non sus dire / veramen m'en faitz cridar quillar ni braire / per  
iustiziar mi ren o per aucir.- 42-44. mi tenetz, ben sui trahitz / si nol  
vos met tot entier / pueys nissira lesperitz.- 45. D'après C; R Maritz,  
ia part nous enquier.

\*

\* \*

La pièce qui, comme on l'avouera, ne manque pas d'intérêt, pose des problèmes d'attribution. Communément, elle est admise dans l'œuvre de Guillem de Saint Leidier, suivant l'attribution du manuscrit C, où elle se trouve au milieu d'un groupe de cet auteur. Le manuscrit R, par contre, transmet la tenson sous le nom p. duran. Lewent<sup>1</sup> retient uniquement le témoignage de C, et ses raisons pour prouver l'erreur du scribe de R restent, comme souvent dans ces cas, dans le domaine de l'hypothèse. D'après la situation manuscrite, Peire Duran peut être également admis comme auteur, et la place de ce dialogue dans l'ensemble de ses chansons transmises peut étayer cette opinion.

Peire Duran nous est seulement connu par le ms. R où cinq pièces sont groupées sous ce nom aux folios 100 v<sup>o</sup>-101. Il s'agit, dans l'ordre, de "Com cel qu'es pres e sap, son escien" (339, 2), "Amorsme ven assaillir tan soven" (339, 1), "Midons, cui fui, deman del sieu cors gen" (339, 3), "D'un sirventes m'es pres talens" (454, 1), "Una don' ai auzit dir que s'es clamada" (234, 8)<sup>2</sup>. Les trois premières pièces sont des unica.

Dans les deux cansons 339, 1 et 2, l'amant courtois exprime d'une façon "classique" ses sentiments et ses désirs envers Amor et la Dame, avec un enchaînement de mots et de concepts qui témoignent de sa maîtrise. Dans les quatre coblas de 339, 3 s'attaquent et se défendent alternativement l'ami et son ancienne dame, les injures et les reproches bles-

---

1. Neuphilologische Mitteilungen 39 (1938), p. 238.

2. Pour les éditions, cf. Appel, *Provenzalische Inedita*, Leipzig, 1890, pp. 231-234 (339, 1, 2); Lewent, art. cit., pp. 243-245 (339, 3); Riquier *Los Trovadores*, Barcelona, 1975, t. II, pp. 1090-1093 (454, 1).

sants ne manquent pas. L'auteur du sirventes 454, 1 accuse Raimon de Miraval d'avoir fait preuve d'un comportement contraire aux préceptes de la courtoisie et de la fin' Amors en agissant comme un **golos** qui ne tolère pas que sa femme ait une cour de prétendants. Le dialogue du couple marié 234, 8, où l'épouse se plaint de ne pas recevoir son dû par son mari, clôt ce petit groupe.

Même si le sirventes 454, 1 appartient indubitablement à Huguet de Mataplana<sup>3</sup>, le fait de le trouver au nombre de ces cinq pièces si différentes, toutes classées sous le même nom d'auteur, ne manque pas d'intérêt. Car la faute de Raimon de Miraval est d'avoir répudié sa femme, Na Caudairenga, parce qu'elle a pris le rôle actif dans le jeu courtois, celui d'une **trobairitz** :

18. Car per sos bels captenemens  
e per son bel trobar parti  
sa cortesa moiller de si.

Dans toutes les trois compositions en dehors du grand chant courtois (339,3; 454, 1 et 234, 8), on rencontre donc une femme qui prend elle-même la parole, qui n'est plus uniquement la dame adorée, mais une partenaire active. Ainsi, la chanson dialoguée "Una donn' ai auzit dir que s'es clamada" trouverait bien sa place dans la petite œuvre authentique de Peire Duran et pourrait recevoir le n° 339, 4.

Cet auteur fait partie du groupe de poètes qui ont, dès le début, chanté l'amour en même temps comme désir et comme accomplissement, de Guillaume IX à Guillem de Saint Leidier (234, 17) et Guillem de la Tor (236, 10). Il participe aussi à la tendance misogyne et réaliste, qui se manifeste également déjà depuis les premiers troubadours, de Marcabru et Cercamon par Berenguer de Poivent et Montan aux chansons anonymes en forme de pastourelle "L'autrier cuidai aver druda" et "Mentre per una ribieira".

\*

\* \*

**T R A D U C T I O N** : J'ai entendu dire une dame qui s'est lamentée au sujet de son mari, et je vais vous dire de quoi elle se plaint : il ne le lui a jamais mis plus qu'à moitié. De ceci elle voudrait qu'il lui rende justice, qu'il lui répare désormais la faute et le dommage et qu'il ne lui fasse plus du tout tort en ce qui concerne le surplus qu'il lui retient.

---

3. Cf. Riquer, loc. cit.; d'après le contenu et l'attribution des autres manuscrits.

II. Et son mari lui a répondu ainsi comme il lui plaît, et il a dit la raison pour laquelle il le lui a mis avec ménagement; il l'a plus grand que nul homme de la contrée et il craindrait pour elle une mort certaine s'il n'allait pas avec précaution, car il l'a excessivement grand; il pourrait bien la tuer s'il n'avait pas merci d'elle.

III. (La femme) Tout ce que vous l'avez entendu dire n'est que fanfaronnade de mon mari. Je ne suis pas dupe de croire qu'il en ait surabondance, et je ne crois pas la moitié de ce qu'il dit puisque j'ai senti le défaut et le manque, et il ose dire qu'il me tuerait! Mais je n'ai aucune crainte. Au contraire il l'a petit pour moi, et de ceci-même il a menti.

IV. (Le mari) Epouse, vous désirez une grande folie, et je devrais bien vous reprendre. La première, je l'ai tuée, et elle n'avait pas d'autre maladie, et vous voudriez mourir de la même façon. (Ceci serait arrivé,) si je n'avais pas tant de sens comme j'ai eu de clémence. Cela aurait dû être reconnu par vous, mais vous ne m'en savez pas gré.

V. (La femme) Mari, vous agissez ainsi uniquement pour la perte et pour le mal que vous pouvez me faire, à ce qu'il me semble. Si vous pouvez me le faire sentir que j'en crie et en rugis, je me rends pour être jugée & pour être condamnée à mort. Je vous donnerai un adversaire qui vous vaincra sans vous frapper, mais à qui il plaît d'être frappé et qui n'est jamais moins courageux pour cela.

VI. (Le mari) Epouse, puisque vous me regardez comme menteur, je vous le mettrai entièrement; et puisque je ne trouve pas de récompense pour la retenue, l'esprit en sortira.

VII. (La femme) Je ne demande assurément pas le moindre ménagement... nous avons entendu plus d'une menace qui n'était que de vaines paroles.



Cette traduction diffère dans sa conception-même de celle de M. Sakari (*Mélanges Frank*, 1957, pp. 602-604) en ce qu'elle est littérale, malgré "l'impudeur de l'original" (*id.*, p. 602). La méthode suivie dans l'édition a été également différente puisque je crois, contrairement à l'opinion de M. Sakari (*id.*, p. 599), que le texte unique que j'ai proposé est satisfaisant en soi, sans trahir la tradition manuscrite.

---

UNE LECTURE DE MARCABRU

1. AU RAS DES MOTS

Jean-Claude DINGUIRARD

---

"Pour un homme qui passe à travers les murs, il n'y a point de carrière un peu poussée s'il n'a tâté au moins une fois de la prison" : je serais tenté de voir dans le sémanticien un autre passe-muraille, condamné aussi à rester incomplet tant qu'il n'a pas frotté ses théories à quelque texte bien incompréhensible. Qu'on me permette d'insister sur ce point : la tâche du sémanticien ne consiste pas à enrichir ni à affiner la signification de messages à peu près compris par tous (c'est là le travail du sémioticien), mais -beaucoup plus humblement- à observer l'émergence du sens, et dans les cas graves à débrider ce dernier.

Ma méthode, je l'ai exposée ailleurs, ce qui me dispense d'en ennuyer ici le lecteur. Mon auteur passe pour l'un des plus hérissés d'obscurités parmi les troubadours. Et c'est vrai qu'à lire Marcabru, on envie les premiers décrypteurs du Coran : car à la détresse où les vouait le squelette consonantique des mots, ils pouvaient se soustraire en recourant à la tradition orale. Une telle pierre de Rosette nous manque pour les troubadours et, posé que tout regret est vain, on peut s'en réjouir : l'éventail des mille possibles n'est-il pas ainsi offert au sémanticien ?

Dans la mesure où me hantent certains problèmes sémantiques (celui du message incompréhensible, justement, et aussi celui de l'ambiguïté), ma rencontre avec Marcabru était sans doute inévitable. Et à l'instar du héros de Marcel Aymé, je crois que je me suis définitivement englué dans l'obstacle à franchir : croisant Marcabru, j'ai en effet rencontré un Poète. C'est avouer que les pages qui suivent ne prétendent à aucune objectivité, sinon celle de décrire une lecture : la mienne, subjective donc, et au besoin pleine de mauvaise foi -mais la mauvaise foi ne vaut-elle pas la bonne ?

Entamée dans un but purement utilitaire, comme mise à l'épreuve d'une théorie, la lecture de Marcabru, par le plaisir que j'y prends, s'est vite révélée compter bien plus à mes yeux que la méthode qui me la permettait : **trobador, torbador**, la leçon valait d'être prise.

## 1. DU BON USAGE DES CONTRE-SENS

Marcabru n'a eu qu'une édition complète de ses œuvres, celle que procura en 1909 le docteur Dejeanne. Les savants en ont souligné à l'envi les imperfections : "il Dejeanne traduce senza curarsi del senso", résume G. Errante. Et c'est vrai, trop souvent les traductions de Dejeanne évoquent ces cadavres exquis : les versions latines des petits grimauds, qui puisent dans le dictionnaire la première acception venue et ne se demandent jamais si elle convient au contexte.

\*

\* \* \*

Soient ainsi les vers 43-44 de *D'irai vos en mon lati* (XVII, p. 71), que l'un des mss. reprend astucieusement en tornada :

an lo tondres contra·l raire  
moillerat, del joc coní.

Dejeanne propose : "Hommes mariés, que dans le jeu d'amour le tondre aille s'opposer au raser"; il a donc perçu *an* comme Subjonctif de *anar*, ayant *lo tondres* pour sujet. L'analyse est possible, encore qu'il soit inhabituel que, substantivé, un verbe en *-re* prenne la marque du cas sujet. Mais enfin, que peut donc bien vouloir dire ce à quoi aboutit Dejeanne ?

Son édition est posthume : on peut donc supposer que, s'il avait vécu, il aurait révisé le premier jet de ses traductions avant de le livrer au public. Ici, il aurait vite constaté qu'on ne peut se satisfaire du sens qu'il a trouvé, ce qui l'aurait conduit à se demander si *an* n'est pas tout bonnement une 6<sup>e</sup> personne d'Indicatif Présent de *aver*. Evidemment, *lo tondres* pose alors un problème : ce singulier ne peut être le sujet d'un verbe au pluriel, la fonction doit donc être assumée par *moillerat*; tout invite à supposer alors que nous avons affaire à une mécoupure, et qu'il convient de lire

an lo tondr' escontra·l raire  
moillerat, del joc coní,

avec *escontra*, variante connue de *encontra* : 'Du jeu vénérien, les hommes mariés ne retirent que le tondre en échange du raser'. Je ne connais pas la locution *aver lo tondre escontra·l raire*, mais à la lumière de l'a. oc. *Atertan vos es del ras com del tondut* (Raynouard, V, p. 35) et du sens de 'gruger' qui s'attache à *tondre*, je suppose qu'elle équivalait, en gros, à "troquer son cheval borgne contre un aveugle". La pointe ne vise donc pas indifféremment tous

les hommes mariés, mais seulement ceux d'entre eux qui s'adonnent à un commerce extra-conjugal : les maris infidèles ne peuvent s'attendre, en justes représailles, qu'à être cocufiés. La nuance n'est pas tout à fait négligeable, pour qui essaie de se faire une idée de Marcabru.

Tout aussi grave peut-être que la courte vue linguistique de Dejeanne, se révèle son manque d'intérêt, ou pire, pour la culture — dans sa double spécificité médiévale et occitane — que reflète forcément l'œuvre de Marcabru. Ainsi, dans *Doas cuidas ai, compaignier* (XIX, p. 89) se rencontre le vers

65. siulan tavan per esparvier

que, fidèle à son parti-pris de mot-à-mot, Dejeanne traduit "sifflant un taon comme si c'était un épervier", sans apparemment se demander, une fois de plus, si cela offre le moindre sens de mettre en parallèle un tel insecte avec un tel oiseau, ni même si l'on apprivoise une mouche jusqu'à la faire obéir au sifflet. Quelque répugnance qu'on ait à corriger un ms. (mais ne s'agirait-il pas ici d'une simple inadvertance dans la transcription qu'on en a donnée ?), il faut s'y résoudre en ce cas, et lire évidemment *cavan* 'hibou' au lieu de *tavan*. Il y a, à ce vers, quelque allusion au proverbe "On ne peut faire d'hibou esparvier" : Rolland (II, p. 357) l'a trouvé chez Cotgrave — il figure aussi chez Nicot — et cite des équivalents germaniques qui attestent la large popularité de ce contraste animal (VI, p. 223). Le hibou alterne parfois dans ce proverbe avec d'autres oiseaux tout aussi impropres à être dressés pour la chasse (cf. Morawski, 965, 1514), mais jamais, à ma connaissance, l'épervier n'est opposé à un insecte; et si je n'ai malheureusement aucune attestation médiévale occitane pour ce proverbe, au moins puis-je faire état de "D'ûo hourro podont pas hêzé un esparbè", 'd'une buse on ne peut pas faire un épervier', qu'on trouve chez Dardy (I, p. 268)... Jeanroy, dans la notice qui ouvre l'édition de Marcabru, brosse le portrait d'un Dejeanne enthousiaste des troubadours, certes, mais surtout enraciné profondément dans la réalité occitane. Tout laisse donc supposer qu'on peut exclure a priori que Dejeanne n'ait jamais feuilleté les indispensables recueils de Rolland et de Dardy. Je serais plutôt tenté de croire que la paradoxale ignorance qu'il montre ici (et ailleurs : car il ne reconnaîtra pas non plus notre proverbe aux vv. 41-42 de la pièce XXXIII) est imputable à l'une de ces cécités sélectives dont nous souffrons tous, depuis qu'est mort Pic de la Mirandole. Simplement, on peut trouver regrettable pour l'éditeur d'un troubadour que cette cécité concerne la langue et la culture occitanes.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : les lacunes de son édition ne m'empêchent pas d'éprouver pour Dejeanne une réelle sympathie (n'était-il pas, lui aussi, simple amateur, et Gascon ?), et même d'affirmer l'utilité de son édition... Justement parce qu'il nous présente à chaque pas un poète de toute incohérence. C'est ce

qui oblige le lecteur à réagir instinctivement : non, Marcabru ne peut avoir été avec tant de constance le troubadour fuligineux que nous fait voir son éditeur ! A s'irriter contre Dejeanne, on en vient vite à chercher à améliorer ses traductions cornues, à fouiner dans les variantes, à spéculer sur le texte... Œuvre hâtive, œuvre prématurée, œuvre d'incompréhension, avec tous ses défauts l'édition Dejeanne a pourtant ce mérite, immense à mes yeux, de laisser Marcabru intact. Total est le contraste avec cet autre fleuron de la Bibliothèque Méridionale, la monumentale édition de Peire Cardenal que nous légua Lavaud : fruit d'un demi-siècle de travail, tout y a été minutieusement pesé, contrôlé, vérifié, au point que le s u j e t e s t é p u i s é -j'entends pour le philologue, non pour le critique littéraire. Rien de ce jardin à la française dans l'édition de Marcabru, mais une sylvie échevelée qui espère son défricheur (on sait qu'il s'agit d'A. Roncaglia, dont nous attendons avec impatience la grande édition). Les traductions de Dejeanne trop souvent ne valent pas grand chose, soit ; mais, louée soit sa mémoire, il sut rassembler les textes déjà publiés par d'autres, aux lectures de qui il faut bien se fier, et nous fournir une varia lectio. Et si la toilette reste sans doute à faire de ces compilations, la possibilité de ne pas comprendre Marcabru comme l'a fait Dejeanne nous est heureusement imposée. Spéculons hardiment sur celui-là, les erreurs de celui-ci doivent nous ôter tout complexe !

Considérons par exemple un classique de la tradition embrouillée, le vers 31 du *Vers del lavador* : Dieu a promis coron' ou conor ou honor, e ou encore en nom d'emperador, diversité qui a suscité bien des commentaires déjà, et bien sûr quelques interprétations mystiques. Tant que Marcabru n'a pas été figé par la monstrueuse somme de travail que suppose l'édition définitive de son œuvre, on rêvera sans doute sur ce vers 31, et il sera licite de voir par exemple dans *emperador* l'un des noms de Dieu. Mais il n'est pas interdit de songer que c'est peut-être aller chercher trop haut une explication bien simple. Rien de plus banal, jusque dans les chartes, que la graphie *emparador* pour *amparador* ; rien de plus commun que l'hésitation entre e et a devant r. Et si la version originale du vers avait tout platement été honor e nom d'emparador 'la richesse (ou la gloire ?) et le renom de défenseur [de Dieu] ' ? Par une naïve surenchère qui peut remonter au temps même où le chant était d'actualité, le public cupide n'aura pas hésité à comprendre *emperador* plutôt qu'*emparador*, 'empereur' plutôt que 'protecteur' : déviation qui aura entraîné, par alignement thématique, la transformation d'honor en corona... M'incitent à hasarder cette reconstruction, d'abord la psychologie élémentaire dont on peut tout de même créditer Marcabru : promettre la palme du martyr n'aurait peut-être pas été le plus efficace moyen de décider à quitter leurs pantoufles les matérialistes douillets à qui il s'adresse. Et d'autre part des

exemples, même récents (ainsi **gamberger** au lieu de **goberger** dans une chanson de Boris Vian), de modifications bien pires encore : dans la chanson, où plus encore qu'ailleurs la poésie est faite par tous, non par un, la transmission orale peut se révéler soucieuse du détail séduisant plus que de la cohérence d'ensemble.

\*

\* \* \*

Est-ce à dire que ce parti, que Dejeanne nous contraint à prendre, de le contredire sans arrêt pour restaurer Marcabru, ne nous entraîne jamais à des excès ? Sans doute pas. Nous avons cet incroyable bonheur, que Dejeanne nous balise de ses contre-sens les moindres difficultés du texte ; mais ce serait aller trop loin qu'imaginer qu'il n'a pu commettre que des erreurs. Reconnaissons-le, il eut parfois l'inspiration heureuse, et j'ai même rencontré un passage où la leçon moderne ne m'a pas semblé constituer un réel progrès par rapport à notre éditeur : il s'agit, dans **Amics Marchabrun**, car **digam**, de

Marcabrun, si cum declinaz

26. qu'Amors **si** ab engan mesclaz,

où la syntaxe limpide de Catola s'accommoderait peut-être mieux du traditionnel **si** Subjonctif que d'un adverbe de quantité. Mais j'avoue que c'est là une impression toute subjective, qui ne touche pas le fond, et qui en outre ne concerne en rien Marcabru. Je n'ai d'ailleurs cherché, par ce contre-exemple, qu'à montrer les limites possibles du système qui nous est imposé ; mais je maintiens la prodigieuse fécondité du contre-sens perpétuel, tel que le cultiva Dejeanne : parce que constamment ses interprétations nous hérissent, force nous est de nous demander pourquoi ; et le texte de Marcabru ne peut que profiter de l'attention dont le voilà criblé.

Il importe assez peu dès lors, à y bien réfléchir, que les spéculations du lecteur soient jugées en définitive aussi peu convaincantes que les johannismes qui les ont déclenchées. L'essentiel est bien que Dejeanne, par ses incompréhensions spectaculaires, nous marque patiemment et obligeamment les endroits où nous devons redoubler d'ingéniosité pour comprendre Marcabru. Chaque fois notamment qu'un passage nous paraît mal dans la continuité du texte, nous aurons intérêt à recourir à notre pierre de touche a contrario. Par exemple, toujours dans la tenson avec Catola (VI, p. 24), il me semble que Dejeanne prend, au moins partiellement, le complément d'objet pour le sujet. En effet, dans

21. Catola, qar a sordejour

la det e la tolç al meillor,

on peut certes concevoir que ce soit l'épouse de Samson qui retire son amour (la) au meilleur pour l'attribuer au pire. Mais ce complément, je crois, devient sujet

par la suite :

lo dia perdet sa valor

24. qe'l seus fo per l'estraing traiz,

l'Amour -et non la jeune Philistine!- perdit tout son prix le jour où l'épouse de Samson trahit celui-ci au profit d'un autre. En fait, rien n'empêche même de comprendre toute la sixième strophe avec pour sujet unique l'Amor de la cobla précédente : 'Catola, c'est justement parce que l'Amour ôta son épouse au meilleur pour en gratifier le pire, qu'il a perdu toute valeur, du jour où l'époux fut trahi au profit d'un étranger'. Ce n'est pas que la syntaxe parfois tourmentée de notre troubadour ne puisse s'accommoder ici d'une brusque anacoluthie, au demeurant parfaitement tolérée par la langue médiévale. Mais il me semble qu'à ne pas voir dans les vv. 23-24 (au moins) une critique de l'Amour en général, et non d'un cas particulier d'infidélité, on amoindrit singulièrement la pensée de Marcabru.

Je ne saurais toutefois terminer sans souligner un autre danger possible de la méthode qui consiste à prendre Dejeanne comme révélateur d'un Marcabru en négatif. Peut-être parce que le nom de Jeanroy se lit au fronton de l'édition, Dejeanne semble avoir retenu quelque chose de l'autorité du grand provençaliste... Tout se passe en effet comme si l'on considérait généralement qu'il n'y a guère à revenir sur le mot-à-mot de Dejeanne, mais seulement sur l'ensemble et sur sa cohérence; or il y a peut-être lieu de se débarrasser aussi de cette confiance qui lui semble implicitement accordée ! Revenons une fois encore à la tenson entre Marcabru et Uc Catola. La sagacité des commentateurs s'exerce depuis longtemps sur sa dernière strophe :

53. Catola, per amor deu truouill

tressaill' l'avens al fol lo suoill,

e puois mostra la via a l'uoill

aprop los autres escharniz.

Dejeanne traduit "Catola, par amour du pressoir (vin), l'argent fait franchir au fou le seuil [de la porte] et puis montre à son œil la voie pour suivre les autres gens bafoués (dédiés)", et tout professeur de langue reconnaîtra dans ce texte l'un de ces brouillons de versions dont nous parlions plus haut, et à quoi la mort borna Dejeanne. S'agit-il pourtant d'un brouillon canonique ? On peut reconnaître avec M. de Riquer que l'édition Dejeanne "fue tan meritoria", et s'horrorifier du monstre ici présenté, au point de préférer laisser sans traduction cette dernière strophe (cf. *Los trovadores*, I, p. 194). Mais si l'on ne suppose pas une confiance irréfléchie dans le mot-à-mot de Dejeanne, comment expliquer que M. de Riquer n'ait osé aventurer qu'en note sa propre interprétation : "Catola, por amor

[o a causa] del lagar [o de la prensa], el dinero hace saltar al loco el barrizal, y luego muestra, a ojos vistas, el camino cercano a los demas escarnecidos" ? C'est là une lecture intéressante, autant que celle que nous proposerons tout à l'heure, autant que celle d'A. Roncaglia ("Catola, per amore sotto il torchio fuoriesce dal secchio ogni sostanza, e poi con l'occhio [amore] indica la strada dietro gli altri scherniti"), que je trouve infiniment subtile et intelligente, et à laquelle je n'ai qu'un reproche à adresser, c'est d'alambriquer un peu trop un texte qui ne réclame peut-être pas tant d'ingéniosité. Le point de départ d'une nouvelle interprétation du passage pourrait être trouvé, croyons-nous, dans ce mot d'*avers*, qui ne saurait sans invraisemblance représenter 'l'argent', à preuve les incohérences auxquelles on aboutit à suivre en cela Dejeanne. L'*Avers* ne peut guère, selon nous, être ici que 'le Diable', cf. a. oc. l'*Aversier*, même sens, et lang. mod. *avèrs* 'ennemi' (Alibert)... Par ailleurs, comme il s'agit d'un débat sur l'Amour et non d'une chanson à boire, libre à chacun de prendre *truoill* 'pressoir' en un sens érotique : la métaphore est possible, le foulage constituant une référence banale pour l'acte vénérien. Mais rien n'empêche de voir dans *truoill* une simple variante de *truelh* 'perfidie' (Raynouard, V, p. 436); tout en admettant poliment que son interlocuteur puisse constituer une exception, Marcabru lancerait alors sa dernière flèche : 'Catola, c'est par pure perfidie que le Diable permet au fou de franchir le cloaque, mais ensuite il fait miroiter ce chemin devant les yeux des autres et les berne'. La pensée, amère, serait bien dans la continuité du texte, et sa formulation, à la fois imagée et concrète, tout à fait dans la manière de Marcabru.

\*

\* \*

Je n'ai pas à m'excuser d'aimer Marcabru, mais sans doute d'écrire sur lui : vaste est mon ignorance de la littérature qui lui a été consacrée. Mais tout revers a sa médaille : simple amateur, j'ose risquer mes hypothèses sans craindre qu'on me fende trop cruellement l'oreille si j'erre ou redécouvre l'Amérique. Puis, je ne prétends pas détenir la vérité. Après tout, le sens d'un texte n'est pas tout dans l'intention significative de son auteur; il résulte aussi de la façon dont l'entend le public, grand ou petit. Si ma voix n'a pas l'autorité qu'aurait celle d'un savant médiéviste, dois-je pour autant renoncer à la faire entendre ?

Au diable d'ailleurs l'hypocrisie : je suis persuadé que ma façon de goûter Marcabru vaut autant (non plus) que d'autres, qui ont cours. Egoïstement, cela me suffit. Mais le moyen de n'être pas égoïste, dans une expérience aussi personnelle que la lecture d'un Poète ?

## 2. MARCABRU, Y ES - TU ?

On aimerait que Marcabru soit pour nous mieux qu'un nom, et il est regrettable que les pièces XX et XX<sup>bis</sup>, que nous entendons en définitive assez mal, nous y aident si peu : on les devine riches en sous-entendus personnels. Et la consolation est mince de voir que, sans doute, leur incompréhension remonte haut : si (comme il est probable) c'est dans la pièce XX que l'auteur de la première Vida puisa une bonne partie des détails biographiques qu'il expose, il faut, selon nos critères, qu'il soit parti d'un authentique contre-sens.

\*

\* \* \*

"Marcabrunsi si fo gitatz a la porta d'un ric home (...) e N'Aldrics del Vilar fetz lo noirir" semble bien, en effet, inféré du texte de XX :

25. Petitz enfans  
m'as trobatz tans  
que l'uns non pot l'autre portar...

Or c'est là une lecture qui nous déconcerte : le biographe s'est donc persuadé que Marcabru parlait ici, et qu'il rappelait à son interlocuteur : 'Tu m'as trouvé alors que je n'étais qu'un tout petit enfant ... ' ? Pour parler franc, je ne pense pas qu'une telle lecture soit légitime. Mais à tout le moins la vérification de sa possibilité, qui s'impose, permet-elle de constater un fait curieux : que la pièce XX se peut lire à la manière des dialogues de Salomon et Marcoul, les trois derniers vers de chaque strophe reprenant, sur le mode de la dérision, un terme ou une idée des trois premiers vers<sup>1</sup>.

Quant à l'auteur de la seconde Vida, lui aussi réduit à solliciter les textes pour y glaner de quoi ne pas se taire, il se borne à peu près à commenter le vers souvent cité de la pièce XVIII :

67. Marcabrus, lo fill Marcabruna...

On n'oubliera pas, toutefois, que sous cette forme ledit vers ne représente

---

1. Cette lecture oblige à ponctuer fortement après le v. 15, d'ailleurs mal intelligible dans la version Dejeanne. Sans doute faut-il même le comprendre autrement, peut-être comme "per nuill ap a or de chantar", 'car chanter est aujourd'hui bien déprisé'.

qu'un habile artifice de philologue, les mss. nous laissant en fait le choix entre

Marcabrus, lo fill Na Bruna

et

Bruns Marcs, lo filh Marcabruna,

bref nous privant tantôt de l'allusion à Marcabruna, et tantôt du nom exact de Marcabru. Par parenthèse, comment un enfant trouvé, dont "anc non saup hom qui-l fo ni d'on", aurait-il pu nommer sa mère ?...Plus sérieusement : si Na Bruna ne nous aide guère à élucider le mystère du nom Marcabrun ( car notre troubadour ne pouvait évidemment pas s'appeler Jean, ou Tuma-Palhèr, comme tout le monde!), il est certain qu'on peut toujours rêver sur la mise au féminin de Marcabruna. Je dis bien rêver, car si la transmission matrilineaire d'un nom n'a rien qui puisse étonner en Gascogne, on se convaincra malaisément que le présent cas illustre ce phénomène. Devenu masculin, le nom Marcabruna se serait, selon toute probabilité, transformé en Marc-Brun, sans s'arrêter à la cote mal taillée Marca-Brun : on peut donc entretenir quelque doute à l'égard du MARCUS BRUNUS auquel on le fait remonter assez communément <sup>2</sup>, d'autant que si le nom de baptême Marc est rare et d'introduction tardive en Gascogne (en Béarn et en Bigorre, Berganton ne l'a pas trouvé attesté avant le XV<sup>e</sup> s.), son féminin est d'existence bien problématique. Or, on le sait, c'est une relative abondance de Marcabrun et variantes que l'on relève à date ancienne, sur un territoire qui, outre l'Occitanie et la Catalogne, comprend aussi l'Italie du Nord et le Tyrol (cette large extension permet d'ailleurs d'économiser l'hypothèse d'un nom gascon primitif, explicable à partir du basque). Mais alors, à quel étymon se vouer ? La parole appartient évidemment aux spécialistes, qui seuls pourraient nous tirer d'embarras ; mais si j'avais à m'occuper de l'origine du nom Marcabru, plutôt qu'un composé de cabrun, plutôt que quelque correspondant méridional du nom de lieu fr. Marchénoir, il me semble qu'avec trop d'audace, peut-être, je commencerais par me demander s'il ne peut pas être mis en rapport avec Macab(r)é, quelle que soit l'étymologie de ce nom si discuté : et comment ne pas songer à cette possibilité, au vu des variantes Machabruno, Machabrinus, voire Marcabeu ?

---

2. Telle était sans doute, déjà, l'hypothèse paresseuse qui venait spontanément à l'esprit des scribes ralliés à la leçon Bruns Marcs. Mais les étymologies médiévales ne sont pas forcément à retenir, on le sait.

Tout ceci, au demeurant, se révèle bien décevant pour qui cherche l'homme à travers le poète. Mais peut-être est-ce un aspect de son génie propre, que Marcabru se dérobe constamment à la quête. Ses commentateurs, il faut en prendre son parti, n'en courront que mieux le risque d'extravaguer...

\*

\* \* \*

Qui peut bien être le partenaire de Marcabru, dans la tenson qui s'étale sur les deux pièces XX et XXbis ? "Seigneur N'Audric", selon toute vraisemblance, est le même qu' "Aldrics del Vilar" de la Vida, en qui une ingénieuse hypothèse nous invite à voir Audric d'Auvillar. Comme rien dans les textes, que je sache, n'a pu fournir au biographe le nom del Villar, force nous est de croire qu'il nous a transmis avec cette précision une tradition qui avait cours de son temps. Je n'ai pas qualité pour examiner sa vraisemblance; mais, sans même me hasarder dans la généalogie des Auvillar, qui me reste profondément inconnue, je crois bonne la localisation dans le Moissais.

Peut-être en effet n'a-t-on pas accordé suffisamment d'attention au fait que, dans la pièce XXbis, le personnage nommé N'Audric au premier vers devient N'Artimalec au vers 35 (var.: Naturnalec, Naturmalec). Le parallélisme est ainsi exactement observé avec la pièce XX à laquelle répond ce texte<sup>3</sup>, puisque le nom Marcabru du vers 2 y devenait Pan-Perdut au vers 38 : état-civil d'une même neutralité officielle au début, et puis désignation, dans les deux cas sans doute désobligeante : in cauda venenum. Mais en quoi N'Artimalec peut-il bien se révéler péjoratif ? Sous l'influence d'une finale qui évoque vaguement l'Orient, on y a vu une déformation de l'Abimélech de la Bible. L'imputation d'origine est à peu près bonne, mais elle se fonde sur de mauvaises raisons. Pourquoi en effet aller chercher dans la Bible, &

---

3. Ce parallélisme est assez constant pour que les deux textes, parfois, s'éclaircissent mutuellement. Ainsi XXbis assure au v. 6 "So dizetz qu' en setembre vos fail lo gran", et l'on se demande d'abord où N'Audric a bien pu prétendre cela. Il ne peut s'agir que d'une réponse à XX, v. 23 : "Prendetz balai, que non podetz ren al portar"; balai ne saurait donc être le 'balai' qu'y vit Dejeanne, mais bien 'l'enveloppe des céréales'. Il est vrai que de 'peau de balle' à 'balai de crin'... Le parallélisme entre les deux pièces n'est pourtant pas total : XXbis paraît formellement plus recherché que XX, comme le révèle le système d'assonances que présentent ses octosyllabes avec la rime du vers précédent.

au prix de graves distorsions du signifiant et du signifié,<sup>4</sup> un nom parfaitement attesté dans l'anthroponymie occitane du XII<sup>e</sup> s. ? Etant posé que **Na**, particule honorifique, est une forme non moins masculine que **En** (v. Levy, PD), on lira sans mal, avec le fidèle ms. A, "Na Tur Malec". Or c'est là un nom bien connu des spécialistes, puisqu'un troubadour le porta, ce Tur(c) Malec dont il nous reste une **Vida** (cf. Boutière, p. 147), et que sa complicité avec Raimon de Durfort dans l'œuvre poétique semble bien situer dans le Moissagais. La platitude dès lors disparaît du dernier vers de XX<sup>bis</sup>. Cinglé d'un infamant "Pan-Perdut"<sup>5</sup> dans la pièce précédente, Marcabru renvoie sans mal la balle : on n'ironise pas sur le nom d'un adversaire, lorsqu'on porte soi-même celui, si peu chrétien, de Turc!

Bien sûr, je ne prétends aucunement que le Tur(c) Malec dont il est ici question soit le troubadour dont le nom est parvenu jusqu'à nous : la chronologie s'y oppose, qui fait de celui-ci un contemporain d'Arnaut Daniel ... Mais un esprit porté à malice pourrait observer que, s'il peut s'agir d'un ascendant du poète, le Tur(c) Malec qui débat avec Marcabru pourrait tout aussi bien être un de ses descendants -et que Marcabru serait alors le second du nom. Après tout, il n'est pas habituel de voir notre troubadour revendiquer le titre de **joglar**!

\*

\* \* \*

---

4. L'Ancien Testament ne mentionne pas moins de trois Abimélech, et l'on ne voit pas bien duquel il pourrait s'agir ici : du sanguinaire fils de Gédéon qui, pour régner seul, supprima ses soixante-dix frères (**Juges**, IX) ? Du roi de Gérara qui se rendit coupable du rapt de Sara, mais en toute innocence, puisqu'il la croyait sœur et non épouse d'Abraham (**Genèse**, XX) ? Ou bien du roi des Philistins qui, ayant surpris les ébats d'Isaac avec Rébecca, en conclut avec sagacité qu'ils étaient époux et non, comme ils voulaient le faire croire, frère et sœur (**Genèse**, XXVI) ?... A voir ici une réelle allusion à Abimélech, il faudrait conclure que N'Audric est accusé d'assassinats sans nombre ou de rapt, crimes dont la gravité est mal conciliable avec le ton du poème; ou encore d'astuce, ce qui n'est pas un bien gros défaut.

5. Je comprendrais volontiers que "Pan-Perdut" signifie 'parasite'; mais on peut aussi soupçonner ici une équivoque sur le nom même de Marcabrun, facile à transformer en **Pan brun** (puisque'une **marca** est une miche de pain), puis en **Pan perdu** (doré quand il rôtit, le pain-perdu peut être effectivement qualifié de "brun").

"Marcabrunsi si fo de Gascoingna" : il y a justement un problème des troubadours Gascons. Alors que, pour tant d'autres poètes, les *Vidas* précisent l'évêché, voire la chatellenie qui les vit naître, les troubadours Gascons se contentent d'être de Gascogne, sans plus<sup>6</sup>. Pour un Peire de Valeira, dont on nous dit qu'il "fo de Gascoingna, de la terra N'Arnaut Guillem de Marsan", nous trouvons en effet

"Cercamons si fo un joglars de Gascoingna...

Marcabrunsi si fo de Gascoingna...

Guirautz de Calanson si fo un joglars de Gascoingna...

Gaubertz Amiel si fo de Gascoingna..."

Je sais bien qu'on a réputé à ce propos (et non sans vraisemblance) les scribes peu au fait de la topographie du Sud-Ouest. Mais il est sans doute des accommodements avec l'ignorance : la leur ne concernait donc pas le Marsan, mais le Bordelais non plus (cf. la *Vida* d'Aimeric de Belenoi), ni l'Agenais (cf. les *Vidas* d'Elias de Barjols et d'Uc de Pena), qui participent pourtant de la gasconité. On pourrait en fait se demander si, chez les biographes, "Gascoingna" ne constitua pas une étiquette commode, vague fourre-tout où ranger les troubadours d'origine inconnue... L'hypothèse toutefois ne semble pas valoir pour Marcabru, chez

---

6. Autre chose m'étonne d'ailleurs, c'est que les troubadours Gascons paraissent avoir quelque mal à franchir la barre du XIII<sup>e</sup> s. Comment se fait-il qu'après avoir fourni à la lyrique occitane des représentants qui ne sont négligeables ni en qualité, ni en nombre, la Gascogne ait cessé de produire des troubadours ? Comme je suis linguiste, c'est naturellement une explication linguistique qui me vient d'abord. On pourrait penser en effet qu'ayant subi au XII<sup>e</sup> s. la dernière des grandes mutations phonétiques qui l'écartent de l'occitan "moyen", le gascon faisait désormais figure de langue étrangère : par contre-coup, passé le XIII<sup>e</sup>s. un gasconophone aura de plus en plus de mal à manier la koinè des troubadours... Mais une telle explication, à la réflexion, me paraît assez peu convaincante : un troubadour Catalan ou Italien n'avait-il pas plus de peine encore à pratiquer cette koinè ?

Peut-être convient-il donc d'inverser les données du problème, et de se demander si la rupture gasconne du XIII<sup>e</sup> s. ne représente pas au contraire la norme de Gascogne, culturellement parlant, et que nous cachai-ent d'exceptionnels troubadours. Peut-être conviendrait-il même, dans la quête d'une Gascogne en rupture d'Occitanie qu'il faudra bien entrepren-

qui l'on arrive, tant bien que mal, à déceler quelques traces de gasconisme<sup>7</sup>. Mais que peut donc être la Gascogne d'où était issu Marcabru ? Si elle exclut la Gironde et le Lot-et-Garonne, nommés d'après leurs métropoles, sans doute exclut-elle de la même façon la Haute-Garonne, qui n'eût pas manqué d'être dite "pays toulousain". Mais par ailleurs, il me semble que le "paysage" de Marcabru doit nous faire écarter encore la mer et la montagne... Ou, si l'on veut, pourquoi ne pas se borner à constater cette évidence : que pour les auteurs des *Vidas* médiévales, "Gascoingna" ne pouvait guère s'appliquer qu'à la Gascogne historique, non linguistique, c'est-à-dire, très grossièrement, à l'actuel département du Gers et à ses alentours. Et c'est à l'Occident de cette Gascogne que je serais pour ma part tenté de faire naître Marcabru...

\*

\* \* \*

Et puisque je viens de me laisser aller à faire état d'une intuition que je serais bien en peine de justifier, faisons bonne mesure. Comment taire mon indignation devant l'attribution à Marcabru de la pièce VII ? Même s'il était arrivé aux considérables obscurcissements d'un âge extrême, notre génial troubadour n'aurait assurément pu composer un tel tissu de platitudes : où irions-nous, s'il fallait imputer à Marcabru tout ce qui s'est dit contre l'amour!... Pour légitimer ses extra-lucidités, le regretté A. Lebois avait une formule d'une grande magnificence : "Je n'en sais rien, mais j'en suis sûr". C'est donc une certitude que je joins aux doutes qui ont déjà été exprimés quant à la responsabilité de Marcabru dans ce pénible écrit.

---

dre un jour, de mettre en parallèle ce rapide désintérêt pour l'aventure des troubadours avec le refus gascon de cette autre originalité culturelle occitane, le catharisme, qui paraît avoir eu quelque mal à susciter des deux côtés de la Garonne un égal enthousiasme. J'émetts évidemment cette hypothèse, si c'en est une, avec bien des réserves : bien d'autres causes que culturelles sont de nature à expliquer l'originalité de la Gascogne, et sa réserve, en somme, devant ce qui agitait l'Occitanie.

7. Il va de soi que je tiens les gasconismes lexicaux pour très insuffisants à permettre de déceler l'origine de Marcabru. D'abord parce que nous ignorons à peu près tout de l'extension des termes au XII<sup>e</sup> s.; mais aussi parce qu'un poète prend ses mots où il veut : les occitanismes de Rabelais ne sauraient faire de lui un Méridional. Les structures syntaxiques au contraire affleurant moins à la conscience, c'est de leur côté qu'il faudra chercher un indice de gasconité chez Marcabru.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Le lecteur aura constaté dans les pages qui précèdent certaines réticences à l'égard d'éléments biographiques dont la valeur est pourtant a priori admissible; à défaut de pouvoir trancher véritablement, je lui dois de préciser au moins d'où me viennent mes doutes, même s'ils me conduisent à dire quelque bonne énormité.

\*

\* \* \*

"Li meilleur juleor sont en Gascoigne", assure un proverbe médiéval qu'a recueilli Leroux de Lincy (I, 345) : je me demande si cette flatteuse réputation n'était pas connue des confectionneurs de *Vidas*, qui s'en seront autorisés pour combler les lacunes de leur information biographique. On sait bien sur quels indices fugaces ils imaginèrent parfois les vies des troubadours : je les crois capables d'avoir réputé Gascons tels jongleurs sur la seule foi d'un proverbe. Mais le pis est qu'avec une méthode aussi douteuse, ils sont parfaitement capables d'être arrivés à un résultat exact!... Pour ne pas quitter le domaine de la toponymie, je signalerai par ailleurs qu'on peut nourrir quelque suspicion quant à la valeur topographique de "de *Bles* a mi vengues" (XX, v. 34); il pourrait en effet s'agir d'une facétie, Leroux de Lincy (I, 320) enregistrant le proverbe "Vous venez de *Blays*" (qu'il traduit par *Blaye*), "vous nous en voulez conter, vous voulez rire".

Pour l'anthroponymie, c'est science encore plus périlleuse. Je ne soutiendrais bien sûr que jusqu'au bûcher, très exclusivement, l'étymologie de *Marcabru* par *Macabré* : mais c'est pour des raisons qui tiennent surtout au signifiant, la propagation d'un *r* dans la première syllabe me paraissant faire difficulté, et le suffixe *-un* ne m'étant pas très clair dans le cas présent. Car pour ce qui concerne le signifié, je ne vois pas pourquoi il faudrait se limiter à l'éternel triangle de la Bible, des fossoyeurs Syriens et de la Danse Macabre; d'autres pistes sont possibles, par exemple celle de *makabr* 'maladroit; gros, lourd; difficile à manier; étonnant, extraordinaire' qu'atteste G. Dottin dans les parlers du Bas-Maine.

Enfin je dois confesser que je ne sais me garder d'un certain scepticisme devant le (trop) remarquable alignement *Marcabrun-Marcabrune*, dont je répète que, si notre siècle l'a en quelque sorte officialisé, il fut loin de paraître évident aux compilateurs médiévaux. Qu'est-ce qui, d'ailleurs, aurait pu pousser *Marcabru* à transformer son nom en *Brun Marc* ? Il doit bien exister

une raison, trop de manuscrits attestent cette forme étrange. Et puis, je vois mal ce qui aurait pu amener notre troubadour à évoquer une mère dont la célébrité, voire l'existence, reste trop douteuse pour que la mention de son nom soit ici bien opportune. Je me demande donc si nous n'avons pas à prendre en considération la variante **Marta bruna** de l'une de nos sources.

Peut-être est-ce trop d'imagination, mais ce nom m'évoque assez irrésistiblement celui de **Matabrune**, qui a l'avantage d'être un peu moins obscur. Rabelais parle d'elle à plusieurs reprises, et notamment au 5<sup>e</sup> Livre, chapitre 2, où l'édition Marty-Laveaux offre la forme **Matrobfine**, indice peut-être que la tradition du nom a connu un flottement qui n'est pas sans rappeler les hésitations de nos manuscrits. La seule édition du Chevalier au Cygne qui me soit accessible est malheureusement dépourvue de toute variante, quant aux nombreux contes gascons qui offrent un rapport avec la Chanson, ils ne nomment jamais l'horrible vieillarde. Je ne saurais donc dire si un rapport plus précis peut être établi; mais si l'on admet dans le nom **Marcabrune** et var. la possibilité d'une allusion littéraire et non strictement biographique<sup>1</sup>, pourquoi ne pas chercher dans la même direction pour expliquer **Brun Marc** ? Entre autres pistes possibles, je signalerai celle-ci : la confection d'un pseudonyme par simple interversion des syllabes du nom est un procédé connu, et qu'illustre même un exemple célèbre, celui de Tristan devenu **Tan-Tris**. Encore qu'en se donnant latitude d'interpréter par 'temps triste' et par 'sombre mars' on puisse renforcer le parallèle, je ne me hasarderai pourtant pas à soutenir que **Marcabru**, avant même **Cercamon**, a connu **Tristan**... Révons donc, simplement : quelle inestimable indication nous livrerait **Marcabru**, s'il se comparait ici à **Tristan**, en même temps qu'au fils de **Matabrune**!

\*

\* \* \*

Les doutes que je ne peux réfréner sont probablement excessifs, & mauvaises les raisons sur lesquelles je les fonde. Ils viennent en premier lieu des vastes difficultés que recèle l'ancien occitan, surtout dans ses manifestations lyriques : difficultés encore accrues lorsqu'on aborde le domaine de l'onomas-tique. Mais mes doutes viennent aussi du peu que j'entrevois de **Marcabru** et de son art : ne sommes-nous pas incités à chercher les mots sous les mots ?

---

1. Pourquoi même la qualité d'enfant abandonné qu'on attribua à notre troubadour ne viendrait-elle pas de cette allusion littéraire, saisie par le biographe ? "Il ne connurent onques lor pere ne lor mere", est-il dit des enfants-cy-gnes.

### 3. PERPAUS DEU GASCON

Dans la pièce IV, l'œil est accroché par le passage suivant :

25. Cill ant l'usatge del gosso  
que ditz qand sera a la lutz  
fara maio,  
puois qand es lai qui l'en somon  
non er escoutatz ni auzitz,  
anc per lui non fo dolatz fustz.

On se dit d'abord que ce **gosso** est le même que le **goz** proverbial invoqué dans **Jaufré** :

7084. Non faitz a creire plus que goz,

et l'on est même reconnaissant à Marcabru de nous livrer par son développement la clef d'une comparaison assez mystérieuse, il faut bien l'avouer, du roman arthurien. A y regarder de plus près toutefois, l'énigme persiste. Certes Dejeanne erre, lorsqu'il traduit "Il a les mœurs du roquet celui-là qui dit que lorsque la lumière sera venue il fera une maison; puis, quand on est là, si on le met en demeure de s'exécuter, on ne sera ni écouté ni entendu; par lui jamais bois ne fut ouvré". On ne saurait en effet faire du pluriel **cill**, ostensible sujet de **ant**, le sujet du singulier **ditz**, non plus qu'extraire un providentiel "on" du chapeau du prestidigitateur. On construira donc plutôt 'Ceux-là se conduisent comme le (**gosso**), qui dit que quand il sera (**a la lutz**), il fera une maison'. Il n'en reste pas moins que l'allusion à un chien a de quoi surprendre.

\*

\* \* \*

Bien sûr, l'animal n'est pas toujours fiable : "Malautia de hemna e ar-ranquèra de can, no'i cau cap hèr tencion", dit-on dans mon village; son discours même est parfois trompeur : "Chien qui aboie ne mord pas". Mais comment entendre la suite, et quel roquet fit jamais la promesse nocturne, et jamais tenue le jour, de se construire une niche ?

Remarquons que **gosso** (var. **gosson**, **gozo**) suggère a priori bien d'autres identifications que celle du chien. Théoriquement, il pourrait tout aussi bien (c'est-à-dire tout aussi mal) s'agir d'un sorcier (**cous**) désireux de planter le mai (**maison**) ou d'un maire (**cosse**) promettant un Hôtel de Ville. (**maison**)... Mais c'est effectivement la zoonymie qui nous ouvre les plus

riches perspectives : les flottements connus entre **c** et **g**, entre **g** et **b**, font que le porc (**coisson**), la buse (**cosse**) ni le bouc (**bous**, **bosson**) ne sont à exclure<sup>1</sup>, mais d'emblée on pense à la bestiole, insecte ou non, désignée au moyen de la base CUC, si remarquablement étudiée naguère par P. Bec (R.Li.R. 1962 : **gossou** y apparaît, plutôt lyonnais, p. 49). Alors s'expliquerait l'allusion à la lutz du v. 26 : **cûcou** s'applique, d'après Palay précisant Lespy et Raymond, à un ensemble d'animaux vivant dans l'obscurité. Par malheur, trop de **cuçons** rongent justement le bois, et la suite de notre strophe s'adapte mal à cette piste. **La Cigale & la Fourmi**

---

1. On lit à la pièce XLIV :

17. De [G]uimerra porta sembran

Qu'es serps detras, leos denan

Bous en miei loc,

et **bous** est naturellement traduit 'bœuf' par Dejeanne. C'est évidemment 'bouc' qu'il faut comprendre, l'image canonique de la Chimère retenant toujours une composante de chèvre (cf. P. Grimal, *Dict. de la mythologie grecque et romaine*) bien prégnante (CHIMAERA Ziege, résume d'ailleurs le F.E.W.). Le bouc aide d'ailleurs à comprendre qu'à la strophe suivante, il soit question de **bocaria** et de puanteur. De plus :

-le seul ms. à posséder la leçon **uimerra** n'offre pas **bous**, mais **bosson**. A la lumière de l'anc. oc. **boson**, **bonson** 'béliér', je crois que se confirme ainsi l'idée du bouc : les deux animaux sont métaphoriquement assez interchangeables (cf. G. Esnault, *Dict. des Argots*), et je les ai même trouvés confondus chez des écrivains aussi scrupuleux que Roger Nimier et Alexandre Vialatte.

-Au v. 17, les autres mss. ont **gornilla**, **gouella**, **gunella**, tous mots par ailleurs inconnus. Il est tentant d'invoquer à leur propos distractions des scribes et attractions paronymiques, les lisant par ex. \***gomilla**, **gonella**, ce qui permet de conjecturer un prototype \***gomella** qui nous rapprocherait fort, à la finale près, d'un avatar possible de CHIMAERA. Comment expliquer toutefois -**ella** au lieu de -**era** attendu, si l'on ne table pas sur l'hypercorrection d'un supposé gasconisme ? Les scribes n'ont pas compris le mot de Marcabru, mais ils savaient le troubadour Gascon : ils auront cru à un mot de terroir, et l'auront ramené à la norme commune... Et l'indice de gasconité de Marcabru ne nous paraît pas à négliger!

aidant, faut-il penser que la mémoire de Marcabru a télescopé ici les tortures que les enfants réservent à deux insectes différents ? Celle qu'au témoignage de Mistral on fait subir à la Cigale (on lui plante un épi dans l'anus et lorsqu'elle s'envole, on lui dit d'aller faire la meissoun), et celle que Rolland, XIII, 111, rapporte qu'on réserve à la sauterelle (on l'enferme dans le poing et on lui dit "Quand feras-tu mes souliers ? -Lundi" répond l'insecte) ? Peut-être ces données folkloriques peuvent-elles inciter à corriger lutz en lus 'lundi' et maizon en meison 'moisson'...

Mais, tant qu'à se donner le plaisir de spéculer, je préfère soutenir ici la candidature du coucou. Soit que *gosson* représente l'aphérèse de *cogos* 'cocu', dont un Régime *cogoçon* est vraisemblable (Levy, SW I, p. 237); soit qu'il s'agisse d'un diminutif de *gaus* 'coucou' (Palay) demeuré incompris des scribes et transcodé par eux en *gosson* : c'est ce même coucou que je verrais volontiers, compliqué d'attraction paronymique, dans le proverbe 1566 d'Arnaudin : "Qu'es messounjé coum' ûu cause", et peut-être notre mot est-il en rapport avec l'anc. fr. *couz* 'cocu'. Qu'il s'agisse, dans le terme qui nous occupe, d'une désignation originelle du cocu ou du coucou, c'est là chose assez indiscernable tant est constant le va-et-vient entre les deux significations : cf. Rolland, II, 82 ssq. et la monographie classique de P. Falk (*Studia Neophilologica*, 1961). Mais je parierais ici sur un sens littéral 'coucou', et sur une exploitation par Marcabru du sens impliqué 'cocu' : d'abord parce que la strophe me semble quelque peu éclairée par une allusion à l'oiseau célèbre pour ne jamais se donner la peine de bâtir son nid; ensuite parce que la transition me paraît dès lors habile en cette cobla, située entre les strophes III-IV qui stigmatisent vantards et velléitaires, et la strophe VI, où apparaissent les époux cocufiants-cocufiés.

Allons même plus loin dans la logique de ces exigences sémantiques que nous avons, et dont nous ne nous dissimulons pas qu'elles peuvent révolter le linguiste comme le littéraire; mais l'examen sémasiologique du *gosson* s'est révélé si décevant qu'il faut bien tabler sur l'onomasiologie, fût-ce celle du contexte. Je n'ai à vrai dire trouvé que le coucou qui puisse en même temps s'adapter au signifiant *gosso*, au thème développé dans la strophe V, et servir à la cohérence du développement. Mais j'ai le regret d'avouer qu'a pour l'instant échappé à mes recherches ce qu'il importerait de découvrir : l'attestation folklorique d'une promesse, faite par le coucou, de se construire un nid. Reste aussi le v. 26, que j'ai négligé jusqu'ici, mais qui se révèle éminemment propre à étayer la conjecture du coucou.

C'est en effet l'une des croyances les plus curieuses, et les mieux attestées, que cet oiseau revient sur les ailes du milan, ou encore (par métaphore réalisée) que le coucou subit chaque année une métamorphose qui le transforme en milan (cf. Rolland, III, 95 et IX, 136; Buffon, Oiseaux, XI, 432 s., etc.: le milan est parfois émouchet, ou encore épervier). Dans ces conditions, pourquoi ne pas carrément lire au v. 26

que ditz, qand sera hali alutz

(avec l'éliision qui s'impose), et comprendre la strophe : 'Ceux-ci se comportent comme le jeune coucou, qui dit que lorsqu'il sera milan aux grandes ailes, il fera sa maison; mais quand il le devient, celui qui le presse de tenir sa promesse ne sera écouté ni entendu : jamais bois ne fut ouvré par le coucou'. Et si (comme il est bien possible), on trouve invraisemblable ce **hali alutz**, je suis tout prêt à lui substituer **alagutz**, mot dont le Supplément au dictionnaire de Palay nous apprend qu'il désigne le faucon : d'autant qu'**alagutz** se concilierait on ne peut mieux avec la variante **alautz** de tel manuscrit.

\*

\* \*

Aux très légitimes réserves que suscitera la spéculation qu'on vient de lire, je joins volontiers mes propres doutes. Ils viennent essentiellement du statut dialectal des noms d'oiseaux invoqués. Je manque de renseignements sur l'extension de **gaus**, mais **hali** est un endémisme gascon (cf. J. Séguy, "Les noms prélatins des animaux et des plantes en Gascogne", p. 533 des Actes du 7<sup>e</sup> C. I. de linguistique romane, 1955; l'A.L.G. I, 33-35, limite même son aire à l'ouest du domaine, de la Gironde au Béarn); et **alagut** est encore un pur gasconisme, pire, un mot qui paraît bien n'exister que confidentiellement, à Aignan en Armagnac...

Bien sûr, je n'entretiens aucune prévention contre l'idée que le Gascon Marcabru ait pu employer un gasconisme : la perspective m'en paraît au contraire terriblement séduisante -et donc je me méfie d'elle à proportion de la tentation qu'elle exerce sur moi... D'un autre côté, **Al priu comens de l'ivernaill** est, si je ne m'abuse, la seule pièce où Marcabru cite nommément la Gascogne, et même sa vallée d'Ossau. Pourquoi aurait-il hésité devant des mots gascons, dans un texte où il caresse le projet d'une retraite béarnaise ?

Je trouverais d'ailleurs à étayer ma rêverie chauvine en exhumant la vieille hypothèse de J. Coulet : que c'est Marcabru que visait Peire d'Alverna, lorsqu'il reprocha à certains de "pousser si loin la recherche de l'obscurité, qu'ils vont jusqu'à faire une énigme d'un mot aussi simple et aussi clair que celui de **maiso**" (p. 786 des **Mél. Chabaneau**). De tous les contextes où apparaît **maiso** chez Marcabru, seule en effet notre strophe présente une réelle obscurité; et je croi-

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second block of faint, illegible text, appearing as several lines of a paragraph.

Third block of faint, illegible text, located in the lower half of the page.

plaint de l'arrière-saison qui se dégrade et se met à la bourbe : qui, en été, ne s'habille pas peut aller nu dans sa robe'. Et si la pensée de l'auteur reste encore peu claire — à cause de la formule terminale, que nous avons peine à saisir —, tout au moins avons-nous acquis une modeste certitude : c'est que dans "que non es vestitz", que ne peut guère représenter que le fameux énonciatif gascon.

\*

\* \*

Les spécialistes de Marcabru ont depuis longtemps repéré quelques traces de gasconisme dans son œuvre. En me fondant, à peu près exclusivement, sur le seul texte où notre troubadour parle de cette province, j'ai essayé de nourrir le dossier. Je crois que, même si j'ai erré dans tel détail,<sup>2</sup> la cause est entendue : son biographe avait raison, et Marcabru ne pouvait être que Gascon.

Mais la Gascogne est vaste : j'ai tenté de préciser quelle région pourra se glorifier d'avoir donné le jour à Marcabru. Il me semble que les critères lexicaux, phonétiques et syntaxiques convergent remarquablement : tout nous invite à chercher l'origine de Marcabru entre Pagus Aturensis et Pagus Armaniacus.

---

2. L'exemple de **gornilla** et variantes < CHIMAERA devrait inciter à chercher si, parmi les hapax bien déconcertants de Marcabru, on ne peut pas déceler d'autres hypercorrections de gasconismes. Il ne s'agirait pas alors de lexique à proprement parler (j'ai déjà dit que le lexique est sans doute médiocrement révélateur de l'origine, chez un troubadour aussi gourmand de mots), mais au contraire de phonétique : et le critère paraît bien plus sûr.

Une autre voie qui peut être féconde est celle des "faux amis" du type **re-gainç** : mots sans problème formel du point de vue occitan, mais qui ne se comprennent que par une signification gasconne. Je n'ai pas besoin de souligner combien la quête est ici périlleuse : une acception autrefois commune est parfaitement susceptible de n'être plus conservée qu'en Gascogne aujourd'hui.

4. VERS DEL LAVADOR, VI.

Pour Christian Anatole, grâce à qui  
j'ai pu lire à loisir Marcabru.

La sixième strophe du célèbre chant de Croisade de Marcabru accumule quelques-unes des plus décourageantes obscurités d'un texte difficile; en voici la version donnée par Crescini<sup>1</sup> :

46. Cil luxurios corna-vi,  
coita-disnar, bufa-tizo,  
crup-en-cami,  
remanran inz el folpidor.  
Dieus vol los arditz e'ls suaus  
asaïar a son lavador;  
e cil gaitaran los ostaus,  
e trobaran fort contrafort :  
so per q'ieu a lor anta·ls chas.

---

1. P. 201 du *Manualetto provenzale* (1905), et précédemment p. 695 des *Atti del Reale Istituto Veneto* (1899-1900) : texte canonique, puisque c'est à lui que s'en tient M. de Riquer, *Los Trovadores*, I, p. 208. Je rappelle qu'il s'agit d'une version composite, qui peut-être fait la part trop belle au *suaus* fourni par les mss. C et R. Pour la version fondée sur A, je renvoie à l'édition critique du *Vers del Lavador* que P.T. Ricketts et E.J. Hataway ont donnée pp. 1-11 de la *R.L.R.* I, 1966. Encore que la *varia lectio* présente quelques différences de Crescini à Ricketts et Hataway, voici, d'après leurs travaux, les principales variantes qu'on observe entre les deux grandes familles de mss. pour cette sixième strophe : 46. E·il AIKd, Sil CR.- 47. coita-disnar AIKd, coytat del dirnar CR.- 48. crup-en-cami AIKd, com el cami CR.- 49. inz el folpidor AIKd, en fera pudor CR.- 50 saus AIKd, suaus CR.-52. gaitaran AIKd, guararan CR.- 53. e trobaran ACIKR, en trobaran d.-54. so per q'ieu a lor anta·ls chas AIKd, per dreyt venran ad aital cas CR. Une troisième tradition, pleine d'intérêt, mais que nous négligerons ici, est fournie par le seul a<sup>1</sup>; en voici quelques traits : 46. E·il ] Veil.- 48. crup-en-cami ] tropen cozi.- 50. e·ls suaus ] els autz.- 53. (Crescini) e plantara lus lautren lort.- 54. so don creis grans antal vas (ou : nas).

En somme Marcabru promet le pire sort à ceux qui, à l'engagement dans la Croisade, préféreraient les plaisirs de la chair (v. 46 : une virgule s'impose sans doute après *luxorios*), du vin, de la table... Mais si l'ensemble présente un sens clair, la compréhension dans le détail est bien moins assurée. Nous proposons ici quelques menus ajustements aux interprétations de ce passage qui ont cours : la moindre précision ayant à nos yeux son prix, dès qu'il s'agit de Marcabru.

\*

\* \*

Il y a quelque difficulté à faire de *crup-en-cami* (v. 49) des "accroupis-sur-la route", c'est-à-dire, si j'entends bien, des gens qui n'auraient pas le courage ou la force d'aller jusqu'au bout. D'abord on voit mal quel serait alors le statut morpho-syntaxique de *crup*, bizarre dérivé régressif de *cropir*. Mais surtout, *crup-en-cami*, dernier terme d'une série qui stigmatise les esprits casaniers, s'accommode mal de la rupture de cohérence qu'on y a supposée : pour s'accroupir sur la route, il faut bel & bien avoir déjà quitté les douceurs du home; or Marcabru n'en est apparemment qu'à persuader ses auditeurs d'entreprendre, non encore à les encourager à persévérer.

*Crup-en-cami*, en somme, doit rester dans la thématique douillette des quatre termes qui le préparent. Dans cette perspective, il semble donc plus légitime d'interpréter les *crup-en-cami* comme des 'matous au coin du feu'. La possibilité de comprendre ainsi l'expression se vérifiera sans mal dans les dictionnaires anciens et modernes, de Levy à Alibert; et l'image de la mollesse nous paraît de la sorte mieux caractérisée, le chat, ce "preudomme que au foier toute jour gromme et gist en la cendre chaudette"<sup>2</sup>, ayant comme l'on sait un vif souci de son confort personnel<sup>3</sup>.

---

2. J. Bastin, *Recueil général des Isopets*, II, p. 326.

3. Comme je l'entretenais de cette interprétation nouvelle de l'image, J. Allières m'a appris que *crup* avait déjà été identifié ici comme 'matou' par A. Soutou. Pour les spécialistes des troubadours, à qui elle peut avoir échappé, je signale l'étude où parut l'identification princeps : A. Soutou, "Un toponyme pseudo-germanique du Massif Central : *Sallecrup* < *Solacrup*", pp. 247-258 de la *Revue Internationale d'Onomastique*, 4, 1964. L'expression *crup-en-cami*, somme toute, équivaut à celle de *crup-en-cendres* qu'A. Soutou a relevée chez Giraut de Bornelh; et celle-ci me paraît de nature à étayer l'interprétation que je propose ici de celle-là.

Folpidor, au vers suivant, semble malgré de vifs efforts laisser les commentateurs un rien perplexes. C'est que l'ère de la machine à laver ne facilite pas la compréhension du mot, malgré la mère Denis. Tous ceux qui ont participé à la civilisation rurale traditionnelle s'en souviendront pourtant, lors de l'opération de décrassage, le linge est considérablement pétri, tordu, frappé à grands coups de battoir par les lavandières; et souvent les lavoirs possèdent deux bacs, dont l'un permet de continuer à essanger tandis que dans l'autre trempe le linge. Plutôt qu'un battoir, mal conciliable avec *inz*, il me semble que le folpidor pourrait bien être ce bac à essanger : car il faut bien se persuader que le lavador de Marcabru est un rustique lavoir, et non quelque hamman raffiné.

Certes on n'a guère signalé en occitan le verbe folpir; mais à tout le moins son existence en gallo-roman ne fait aucun doute. Godefroy a un article *foupir*; Furetière enregistre le terme : "oster le lustre d'une étoffe à force de la manier, de la chiffonner", et Le Duchat l'a glossé dans le Dictionnaire étymologique de Ménage : "froisser, chiffonner (...) c'est proprement fouler aux pieds"; on trouvera encore des attestations dans le Manuel Lexique de l'abbé Prévost, dans le Dictionnaire Comique de Leroux... *Foupir* se trouve déjà chez Cotgrave (sans aucune spécification provinciale, alors qu'au XX<sup>e</sup> s. et même au XIX<sup>e</sup> il faudra plutôt le chercher dans les dictionnaires dialectaux), vigoureusement défini : "to rumple, or crumple; to crush, or marre the fashion of, by sitting or treading on". Bien que *foupir* nous apparaisse donc comme un mot d'oïl, son correspondant exact, voire le dérivé *folpidor* a existé à coup sûr en occitan<sup>4</sup>, et le sens que je propose de lui donner ici n'a rien d'in vraisemblable.

Mais pour en revenir au texte : en somme, lors de la grande lessive divine, ceux qui aiment trop leurs aises ici-bas, au lieu d'être sauvés devront subir les horribles coups, torsions et compressions réservés au linge sale : toutes opérations que résume le verbe *folpir*, dont *folpidor* est le transparent dérivé. Du point de vue religieux, l'image du lavoir n'étonnera personne; et celle du *folpidor* -tel que nous l'entendons- est doublement naturelle,

---

4. Le R.E.W., 3173, cite (mais d'après qui ? il nous serait précieux de pouvoir localiser le mot) le "prov. folpador, folpedor 'Ort des Zerfetzens, des Beschmutzens'...", ce qui -non plus que le 'sciupatoio' de Crescini- ne nous paraît très éloigné de l'acception que nous suggérons.

entraînée qu'elle est tant par le lavoir que par la rossée christique : après la louange du baptême, on lit dans la paraphrase du *Beati quorum*

95. Ihesus

tu m'as batut asprament (...)

Ihesus, per so quan m'as batut

100. mos peccatz io ey conegut<sup>5</sup>.

\*

\*        \*

La fin de la strophe me paraît elle-même un peu embrouillée dans les traductions que j'ai pu en lire. Je sais bien que Marcabru passe pour avoir cultivé une certaine obscurité d'expression; mais dans un chant destiné à un large public qu'il s'agissait de convaincre, ne peut-on supposer au contraire qu'il fit un effort de clarté ?

C'est avec toute l'humilité qui est de mise chez un simple amateur de poésie des troubadours, mais aussi avec toute la fermeté qu'est en droit de montrer ici un sémanticien, que je me permettrai d'avancer les hypothèses suivantes :

- au v. 52, il faut voir dans *cil gaitaran* une anacoluthie, avec ellipse de *qui*. Je ne sais pas si cette construction est bien fréquente en anc. oc. (les manuels que j'ai sous la main manifestent une grande réserve à l'égard de la syntaxe); mais, encore que l'ellipse du démonstratif me semble plus courante que celle du relatif, la tournure se présente avec une suffisante banalité en anc. fr. pour qu'on puisse tabler ici sur son occurrence. Quant à *gachar*, il faut bien entendu le prendre, non au sens de 'regarder', mais dans celui de 'garder' : nous avons affaire à la locution que nous conserve le proverbe français, "Gardez l'ostel, vous serez saiges"<sup>6</sup>.

- En conséquence, le *e* initial du v. 53 ne saurait représenter que *en*,  
- et le *fort contrafort*, loin d'être d'essence diabolique, serait l'obstacle mis à l'entrée au Paradis des *crup-en-cami*. Par parenthèse, *fort contrafort* reprend, presque mot pour mot, le v. 27 "c'al morir non trob

---

5. C. Chabaneau, "Paraphrase des Psaumes de la Pénitence en vers gascons" (Paris, 1866, et R.L.R.).

6. *Anciennes Poésies françaises*, VII, p. 270. Cf. aussi "Je suis Marion je garde la maison", *Comédie des Proverbes*, I, 6.

contrafort". Une négligence du troubadour me paraît à exclure, à plus forte raison une panne de vocabulaire; et comme je ne vois pas bien la raison d'une telle insistance, je serais assez tenté de proposer au v. 53 la lecture "en trobaran fort contra fort", avec le proverbe connu "Fort contre fort" (Morawski, 760), glosé en "Sint contra validos fortissima brachia" dans la parémiologie mise à la suite du dictionnaire de Nicot.

La traduction d'un tel poème, en ce qu'on peut exiger d'elle la beauté de l'original, est évidemment au-dessus de mes forces; mais il me semble qu'on pourrait cerner les dénnotations de la strophe VI à peu près ainsi :

'Ces voluptueux, ces dalle-en-pente,  
ces mâche-dru, ces sybarites,  
ces matous de l'âtre,  
ils attendront d'avoir subi une bonne rincée.  
Les entreprenants et les timorés <sup>7</sup>,  
Dieu veut les mettre à l'épreuve <sup>8</sup> en son lavoir;  
et ceux qui resteront à la maison  
rencontreront de ce fait un obstacle insurmontable :  
ce pourquoi je les en chasse en leur faisant honte'.

\*

\* \*

Bien d'autres questions restent sans doute en suspens dans ce texte fascinant. Pour nous borner aux points précis qui font l'objet de la présente note, je laisserai évidemment l'ethnographe rêver sur l'enfer aqueux, & non igné comme il est plus ordinaire, dont Marcabru menace ses contemporains avechis : incapable que je suis de décider s'il a inventé cette image poétique, ou s'il en est redevable à son substrat culturel gascon, qu'on peut supposer proche de celui des Basques fraîchement convertis...

---

7. Si l'on s'en tient à A, il y a simple gradation d'arditz à saua ("les zélés et les convertis", proposent Ricketts et Hataway dans leur traduction, parfois hardie). Si l'on adopte la leçon de C, il y a antithèse entre arditz et suaus. D'un point de vue esthétique -donc forcément subjectif-, on peut préférer suaus, à l'appui d'une argumentation qui évoque déjà le pari de Pascal : puisque par un lavador il faudra fatalement passer, semble dire Marcabru, autant choisir l'un de ceux que Dieu nous offre ici-bas -l'Orient, l'Espagne, terres de Croisades- plutôt que le lavador autrement terrible du Jugement dernier.

8. Mais peut-être assaiar est-il le correspondant du franç. *essanger* ?

Du simple point de vue de la dialectologie, m'intriguent toutefois des mots comme **crup** et **folpidor**.

**Folpidor** a tout l'air d'être un mot des marges occitanes plutôt qu'un terme réellement occitan, l'embarras qu'ont montré les scribes à son propos laisse voir qu'il n'appartenait probablement pas à la koiné. Quant à **crup**, il est certes bien mieux enraciné dans le lexique méridional ; mais X. Ravier a eu l'extrême générosité de mettre à ma disposition les données encore inédites de son A.L.L.Oc. concernant le chat mâle : **crup** ne vit que dans une frange des départements du Tarn et de l'Aveyron — dix points d'enquête en tout, auxquels J. Boisgontier ajoutera un unique point, également aveyronnais, comme il a eu l'amabilité de me le faire savoir. Certes, il serait illégitime d'inférer d'une aréologie actuelle l'extension spatiale d'un mot au XII<sup>e</sup> s. ; mais enfin, Marcabru n'aurait perdu que peu d'information, et gagné la compréhension du plus grand nombre, à parler de **cat-en-cami** au lieu de **crup**. Qu'il ne l'ait pas fait, cela suffit-il à nous laisser supposer qu'il fit l'effort d'adapter son vocabulaire à l'auditoire (plutôt nord-occitan) auquel il destinait le **Vers del Lavador** ? Ou, plus simplement, faut-il penser que, le rapprochement **crup-cropir** étant à la portée de tous, le poète a jugé **crup** plus expressif que **cat** ? Ou bien doit-on conclure que **crup** était autrefois à peu près pan-occitan, et que Marcabru a tout bonnement recouru à une locution proverbiale courante<sup>9</sup> ?



---

9. En français aussi, le "chat cendrier" était doté de quelque célébrité parémiologique, cf. Leroux de Lincy, II, 284.

## 5. EN LISANT LA PASTOURELLE

Pour Xavier Ravier, co-fondateur  
de l'ethnolinguistique gasconne.

L'enfant reprend le conteur lorsqu'il risque une innovation dans le récit qui est leur bien commun, et il lui rappellera au besoin l'épisode, voire la menue circonstance que par aventure il aura omis de rapporter. Parce qu'une pastourelle berça mon enfance, quelque chose me manque dans L'autrier jost' una sebissa : le dialogue bilingue où, par le contraste du français et de l'occitan, se marque si nettement, aujourd'hui, la distance sociale qui sépare le Monsieur de la Bergère. Involontairement, je cherche chez Marcabru quelque trace de l'opposition sociolinguistique à laquelle je suis accoutumé -et, bien sûr, je la trouve<sup>1</sup>.

\*

\* \* \*

Sans qu'on y ait peut-être suffisamment pris garde, il est évident que la Bergère coule volontiers sa pensée dans le moule du proverbe. La strophe XII tout entière, très explicitement ("so ditz la gens anciana"), juxtapose les ancêtres de notre actuel "Gens dab gens, e tripa dab mostarda". Un genre littéraire aussi mineur (mais je suis loin de croire que Marcabru le jugeait inférieur) est certes bien approprié à une beauté rustique; mais on aurait tort de s'arrêter à cette congruence élémentaire.

Grâce à un solide sens de l'humour, notre Bergère sait transcender ce que le proverbe -cliché langagier déclenché par un stéréotype situationnel- peut recéler de forcément conventionnel. Ainsi quand au vers 26 la jolie paysanne

---

1. Le contraste des cultures entre les protagonistes, et de l'expression linguistique qu'elles reçoivent, me paraît en effet l'un des traits pertinents de la pastourelle, alors que la présence effective des moutons me semble plus accessoire. M. Zink ne m'en voudra pas de cet aveu : je reconnais ma pastourelle dans le dialogue du chevalier avec Marion, non dans l'anaphore ovine de Wace. Ou encore, pour outrer la perspective (mais c'est afin de faire plus vrai) : si le charme qui se dégage de la rencontre de Perceval avec les chevaliers n'est pas tout à fait dépourvu d'ambiguïté, c'est que le futur héros y occupe, contre son sexe (mais a-t-il un sexe alors ?), la situation qui est traditionnellement dévolue à la Bergère dans la pastourelle.

répond au godelureau

lay on se tanh, si s'estia,

les éditeurs, je crois, n'ont guère saisi qu'il s'agissait du proverbe devenu "Quant om es plâ, que cau està-s'en" (Palay), alias "Qui plâa esta, nou s'mude" (Hatoulet et Picot), c'est-à-dire "Qui bien est, ne se mueve" (Morawski, 1841). Réplique simplette ? A peu près comme le "Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin... elle s'emplit" de Beaumarchais ! Car le proverbe est rénové par le sujet inattendu que donne à tanh la Bergère : "la vostra parelharia", 'votre accointance' comme eurent sans doute raison de traduire Dejeanne et Audiau... Plier à sa loi la langue commune, et surtout dans ses formules les mieux figées, c'est proprement le style : il ne paraît aucunement excessif de reconnaître à la Bergère une réelle virtuosité langagière. Mais n'a-t-on pas quelque raison de supposer alors qu'en cette joute verbale le Monsieur, lui aussi, doit se montrer habile manieur de mots ?

On n'a peut-être pas suffisamment prêté attention au niveau et registre de son discours. Et d'abord, force est bien de constater que, d'entrée de jeu, il lance sa première flèche sur le mode de l'humour. Qu'on veuille bien se rappeler la situation : nous sommes près de la belle saison (ceci n'est pas précisé, mais l'on ne paît guère ses bêtes "en terra soldana" l'hiver); sans doute le fond de l'air est-il encore frais, car la jeune fille s'est précautionnée d'une considérable emmitouflure :

5. cap' e gonel' e pelissa  
vest e camiza treslissa,  
sotlars e caussas de lana.

Or, que trouve à dire le jeune homme à une fillette si calfeutrée ?

10. dol ai del freg que vos fissa!

Mais la Bergère encapuchonnée est rien moins que naïve. Elle reconnaît le gag énorme; mieux, elle l'apprécie, puisqu'elle accepte le duel. Sa réponse ne laisse en effet aucun doute, elle a parfaitement saisi en quel endroit de son corps l'hypocrite feint de craindre pour elle la morsure du froid. Et de rétorquer :

13. pauc m'o pretz si'l vens m'erissa,

où le verbe magnifiquement imagé<sup>2</sup> évoque hardiement le seul lieu où le vent,

---

2. Le hérisson est trop bien associé au sexe de la femme chez Marcabru (voir pièce XXIV, 22 : "Aquist con son d'erisson") pour qu'on ne soupçonne pas dans le dérivé *erigar* quelque persistance de l'image.

s'engouffrant sous ses vêtements, puisse la prendre à rebrousse-poil... Une telle liberté de ton, une telle vivacité étonneront peut-être chez une petite campagnarde du Moyen Age. Pour moi, qui ai pu constater combien différent selon les cultures les rapports qu'un locuteur vit avec sa langue, la répartition m'évoque surtout une institution, gasconne peut-être plus qu'occitane, & qui déconcerta fort les Franchimands, trop prompts à voir gasconnade dans ce qui est pur gasconisme. Qu'on me pardonne d'être malaisément limpide : il n'est pas si commode de clarifier aux étrangers une évidence ethnique que l'on porte en soi. Sommairement, donc : dans l'échange verbal, la norme d'oïl associe naturellement le mot à la chose, au lieu qu'un Gascon pratiquera volontiers le mot pour le mot. Je veux dire que le Monsieur n'a sans doute ici aucun espoir réel de dénouer concrètement la ceinture de la Bergère, et que peut-être même il serait, au fond, déçu qu'elle lui accordât finalement ses faveurs... Le rapport est, et doit rester, purement verbal - et chacun des protagonistes sait apprécier, en fin connaisseur du langage, le discours de l'autre. Il faut s'en persuader : nous avons affaire à un jeu d'équivoques, ici sur thème érotique, mais à un jeu qui ne met en cause que les mots, non la réalité. On fait certes de bonne soupe en Gascogne; mais on y est gourmand aussi de beau langage, voire gourmet <sup>3</sup>.

Cette parenthèse n'était pas inutile : elle permet de sentir combien, face aux proverbes auxquels se tient -avec un bonheur certain- la jeune fille, se doit, de toute nécessité esthétique, de faire contraste le discours plus élaboré du jeune homme. Et cette exigence posée, il ne reste qu'à voir comment elle est remplie. Je suis évidemment bien loin d'avoir repéré toutes les détentes, vraisemblablement multiples, de son discours piégé; mais jeu verbal, et faisant appel à des procédés variés, il me semble effectivement y

---

3. Du phénomène ici signalé, on trouvera une bien remarquable illustration dans le texte et les commentaires des "Prouesses du Majoral Larribe", pp. 40 ssq. (et notamment p. 44) de X. Ravier et J. Séguy, *Poèmes chantés des Pyrénées gasconnes*, 1978. Il sera suggestif de les confronter aux pénétrantes analyses auxquelles se livre Y. Castan dans l'introduction d'*Honnêteté et relations sociales en Languedoc*, 1974. Ce qui me fait croire que, peut-être, la Gascogne est plus concernée que l'Occitanie dans son ensemble, c'est que le Languedocien Reboul, par exemple, sera des premiers à dauber ce trait de mentalité, cf. C. Anatole, "Aux origines d'un type littéraire, le Capitaine Gascon", pp. 361 ssq. d'*Annales de l'I.E.O.*, 3, 1968.

avoir, par exemple en ce passage :

47. e seria·us ben doblada  
si·m vezi' una vegada  
sobiran e vos sotrana.

Dejeanne le laissa sans traduction, peut-être parce que l'ambiguïté lui parut trop difficile à rendre; mais avec "et vous seriez doublement belle, si je vous voyais une fois sous moi", Audiau me semble avoir exprimé trop partiellement les potentialités du sens. Glosons donc pesamment : la couple **sobiran-sotrana** peut a u s s i se prendre en une signification honnête (la fillette ne s'en prive pas, qui reprend l'image par "en pretz m'avetz levada"). Mais **una vegada**, c'est 'pour un coup', dans tous les sens du terme, et **doblada** évoque encore les deux dos de la bête connue. Quant à

32. con plus vos gart,

je m'étonne que les éditeurs n'y aient pas saisi malice, mis sur la voie qu'ils sont par le **grat** d'une lourde variante!... C'est peut-être que la joute avait été entamée par le jeune homme de plus subtile façon; car, n'en déplaise à l'excellent Luc Etienne, le plus ancien des contrepets se révèle occitan, dans ce

15. "Toza", fi·m ieu, "cauza pia",

où l'épithète, inattendue, nous met si bien sur la voie qu'on n'éprouve guère de peine à décrypter ici -dislocation roussellienne, déjà!- une **cauza piaoza** 'œuvre de bienfaisance'<sup>4</sup>. Et justement : face à ce garçon de condition supérieure qui s'enferme dans des entend-trois de plus en plus malhabiles parce qu'ils se veulent trop scolairement habiles, la Bergère fidèle a sa verve parémiologique aura beau jeu de triompher : quelques siècles plus tard, Bonaventure des Périers illustrera encore cette situation archétypale dans la 73<sup>e</sup> nouvelle de ses **Récréations et joyeux devis**, où un régent latinisant est défait par une harangère dans un concours d'invectives...Contraste des langages nous avons cherché, qui reflétât la disparité des conditions sociales des protagonistes de la pastourelle : c'est dans l'art, populaire contre savant, de l'équivoque qu'on peut le trouver.

---

4. La **cauza piaoza** en question est évidemment celle qui consiste, pour le jeune homme, à se détourner de sa voie pour tenir compagnie à un semblable solitaire; mais, non moins évidemment, l'œuvre de bienfaisance est encore l'appariement auquel il convie la jeune fille.

Si nous n'avons pas rêvé, si une recherche des mots à double entente soutend bien le discours du jeune homme, peut-être avons-nous là de quoi nous aider à éclaircir l'un des mystères du texte, le fameux *parelh paria* du vers 19. On a évidemment quelque scrupule à revenir sur une question qu'on peut estimer définitivement résolue par le grand Leo Spitzer, qui dans un mémorable article de la *Romania* (1952, 1) avait appelé à son aide Aristote et Sénèque pour expliquer ces deux mots. Je ne rejette pas son verdict, d'un néologisme (un de plus!) dont se serait rendu coupable Marcabru. Mais quoi ? A Mahomet lui-même, Gabriel permit sept interprétations divergentes de chaque sou-rate du Coran : ne peut-on, sans pécher, comprendre le passage autrement que le fit Spitzer ?

A voir la *varia lectio* que fournit J. Audiau, on constate qu'existent ici grosso modo deux traditions, celle des mss. qui nous présentent une leçon intelligible, et l'autre. Au premier type appartient bien sûr C :

18. quar aitals toza vilana  
no pot ses plazen paria  
pastorgar tanta bestia  
en aital luec, tan soldana,

et l'on ne peut s'empêcher de soupçonner que son compilateur se sera encore efforcé de rationaliser une leçon -par exemple celle d'A, I et K- qu'il n'arrivait pas à saisir :

c'anc aital toza vilana  
no dec ses pareill paria  
gardar aitanta bestia  
en aital terra soldana.

Il serait stérile de simplement observer que cette version nous fascine à proportion de son hermétisme, à la manière d'un cryptogramme. Car il ne peut justement pas s'agir d'un message secret, puisqu'il satisfait les besoins de clarté de scribes de bons manuscrits; tout au plus s'agit-il d'un message qui nous est devenu secret... On nous pardonnera de rappeler cette évidence, que dans le décryptage il convient de changer de clef en cas d'échec. C'est ce que nous ferons ici : si *paria* nous embarrasse aussi fort, c'est parce qu'implicitement on s'accorde à y voir un nom. Mais pourquoi ne pas en faire un verbe ? En retraduisant en français Marcabru mis en allemand par le lexique, on peut faire de *paria* l'Imparfait de *parer*, grâce à *ses* considéré comme l'amalgame de 'si' et d'une négation ("ob nicht", SW VII, 643, n° 5), ce qui ouvre la porte à de bien intéressantes constructions. Toutefois, une ambiguïté essentielle me paraît provenir de *parelh*, et ce que nous avons dis-

décevante. On attend donc qu'un autre verbe renforce l'opposition avec le résultat infructueux qu'implique *badar*, et c'est évidemment *amanar* 'saisir à pleine main' (Alibert). Mais, dans la situation évoquée, peut-on empoigner une apparence ? Ne s'agirait-il pas plutôt du très banal *penchura* 'chevelure', par allusion à la Fortune ? Je serais quant à moi tenté de lire

89. que tals bad' a la pochura  
qu'autre l'espera e l'amana.

Bien sûr, dans cette perspective, notre chouette devient encore plus inopportune, et je suis persuadé que les scribes qui nous la suggèrent l'ont eux-mêmes trouvée bien encombrante.

Or, lorsqu'on superpose les variantes (et elles se contredisent au point qu'il n'y a unanimité que pour le premier et le... huitième pied de cet heptasyllabe!), une alternance surprend, c'est celle qui, à la seconde syllabe, montre que les scribes ont hésité entre *o* et *on*, entre *c* et *nj*. Quel mot peut bien rendre compte, et de la nasalité capricieuse, et d'une possible neutralisation de l'opposition consonantique ? Avec l'initiale *l*, je ne vois guère que *long/lonh* qui puisse nous tirer d'affaire : et l'on pourrait, grâce à ce vocable, expliquer les divergences des mss. en supposant une leçon originelle

88. Don, lonja vetz nos ahura,

soit, en définitive : 'Seigneur, une longue expérience nous laisse prévoir que tel attend vainement après la chevelure (= l'occasion propice), tandis qu'un autre la guette et la saisit à pleine main'.

Mais n'est-ce pas aller trop loin que supposer dans *vetz*, en cette occurrence, le souvenir (oblitéré pour le public ?) d'un sens bien latin, celui d'éternel retour, de roulement -qui d'emblée suggère précisément l'image de la *rōta fortunæ* ?

\*

\* \*

Il va de soi -mais sans doute vaut-il mieux le préciser- que j'ai essayé quelques dizaines d'hypothèses avant de m'arrêter à celle que je propose. Arrêt tout provisoire d'ailleurs, je le souhaite : c'est une simple possibilité de lecture que je soumets à la discussion, et je ne m'en dissimule pas la fragilité.

## 6. LA STRUCTURE DES RIMES DANS LA PIÈCE II

Pour Paul Gayot

Qu'un système de rimes existe dans "A l'alena del vent doussa", c'est ce qu'avait pressenti Dejeanne; mais n'ayant pas saisi quel, il dut se résigner à le supposer brouillé. De toute évidence, le troubadour a fait montre d'une particulière recherche à la rime. Je n'irais certes pas jusqu'à dire qu'elle est la raison du poème, mais il apparaît qu'en plus d'une occasion Marcabru lui a subordonné ici d'autres normes : la remarquable obscurité du poème ne peut guère résulter que d'un sens dont l'émergence aura été contrariée par les exigences de la forme.

Du point de vue graphique, les rimes sont en  $-a(n)$ ,  $-on$ ,  $-um$  et  $-oc$ ; et à l'exception de cette dernière, qui occupe une place fixe, la plus aimable anarchie semble avoir présidé à leur répartition. Par ailleurs,  $-um$  est une rime défective, qui n'apparaît pas même dans la moitié des quintils. Tant de désordre, une telle négligence, contrastent vivement, et sans doute trop vivement, avec le souci de la rime que manifeste Marcabru : on en vient à se persuader que ce laisser-aller n'est qu'apparent, et que le pêle-mêle de la rime nous cache en fait un ordre particulièrement élaboré, après tout peu inattendu si l'on admet que Marcabru fut un maître du trobar clus. C'est en la quête de la structure cachée que consiste le présent travail.

\*

\* \*

La première difficulté à lever réside sans doute dans les rimes en  $-um$ . Du fait qu'elles n'apparaissent que dans trois des sept quintils, on est d'abord tenté de les restituer là où elles manquent. On y parvient sans grande peine pour 7. *verdon*, pour 11. *feton*, et même pour 29. *gron*, à quoi se laissent respectivement substituer *verdum*, \**fetum* (sans grave problème formel) et, Alibert attestant un providentiel *grumir* 'geindre', *grum*. Par contre, j'avoue qu'est resté rebelle à tous mes essais de substitution suffixale le dernier quintil : \**preum*, \**segum* ni \**rebum* ne peuvent, sauf erreur, être adoptés. Mais cet échec apporte sa leçon : puisque la transformation en  $-um$  de certains  $-on$  se révélait impossible, pourquoi ne pas tâter de la démarche inverse, et tenter de ramener  $-um$  à  $-on$ ? En termes plus précis, peut-on imaginer que  $-um$  constitue ici, licence poétique ou possibilité phonique réellement offerte à Marcabru, une variante purement graphique de  $-on$  ?

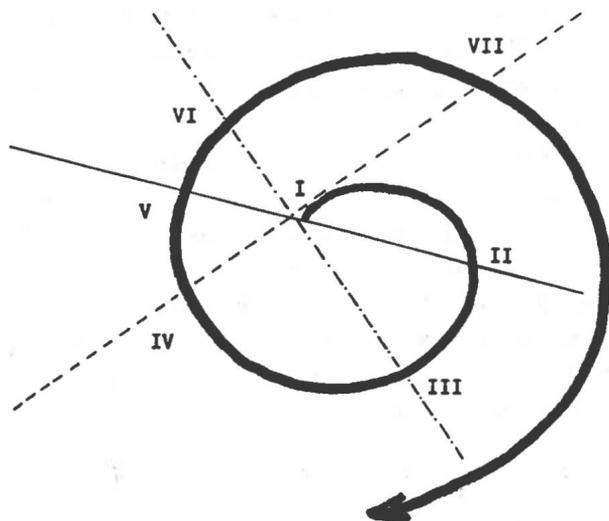
A consulter Ronjat, on constate que la confusion, poétique et linguistique, du phonème qui deviendra  $\ddot{u}$  avec le phonème qui aboutira à  $u$  en occitan,

est un fait suffisamment courant pour qu'on puisse ici faire fond sur cette hypothèse; et que le temps où l'on peut supposer une étape de flottement est parfaitement compatible avec l'époque où Marcabru fut en activité. Par ailleurs, il semble bien que 7. verdon ne soit représenté aujourd'hui que par verдум, et l'échange de suffixes permet de penser qu'effectivement, Marcabru profite bien ici d'une latitude, dialectale ou poétique, en prononçant comme -on le suffixe issu de -UMINE. Il paraît donc légitime de dresser comme suit l'inventaire des rimes dans notre poème :

RIMES	STR. I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
-a(n)	1	4	2, 3	1	2, 4	2, 3	1	3
-on	2, 3, 4	1, 2, 3	1, 4	2, 3, 4	1, 3	1, 4	2, 3, 4	1, 2
-oc	5	5	5	5	5	5	5	4

Certaines constantes apparaissent : -oc au dernier vers, et une seule fois par strophe; -a(n) et -on, le premier représenté dans chaque strophe par un vers au minimum, deux au maximum, et le second revenant au moins deux fois, au mieux trois fois par strophe. Il est alors facile de calculer que s'offraient à Marcabru dix schémas de rimes possibles pour les quintils. Avec plus de patrons disponibles que son poème ne comporte de strophes, notre troubadour a pourtant jugé bon de laisser inexploitée une majorité de structures possibles, mieux : il a trouvé à propos de remployer des formules déjà utilisées, puisque la disposition des rimes est la même dans I, IV et VII, ainsi que dans III et VI. Mais n'est-ce pas là la meilleure preuve que, pour porter sur les rimes, la recherche de Marcabru ne consistait absolument pas dans la variété de leur disposition ?

Il fallait chercher ailleurs l'intention de Marcabru. Peut-être dans l'itinéraire ? Les formules strophiques répétées évoquent assez, en effet, un jeu de l'oie bien pourvu de "Retournez à la case Départ!", et l'on pourrait représenter ainsi l'itinéraire strophique :



Une telle figure n'a évidemment pour but que de permettre la visualisation des positions stratégiques occupés par les patrons des strophes I et III : l'itinéraire en spirale oblige en effet à ce que nous trouvons précisément dans le texte, à savoir que IV et VII coupant le plan de I, lui sont identiques, de même que VI est identique à III dont il coupe le plan. Mais si la présente spirale permet de prévoir avec exactitude la place des formules strophiques récurrentes, on ne saurait se dissimuler combien en définitive elle est décevante, puisqu'elle n'autorise absolument aucune prévision quant à l'évolution des rimes d'une strophe à l'autre. Or ceci seul importe, puisque c'est ce à quoi les formules strophiques ne sont que concomitantes, simples épiphénomènes de la structure évolutive des rimes qui reste à découvrir.

\*

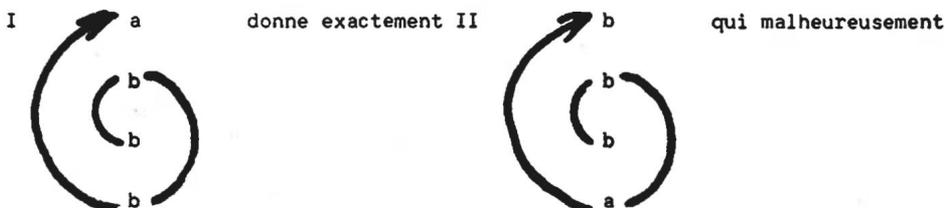
\*

\*

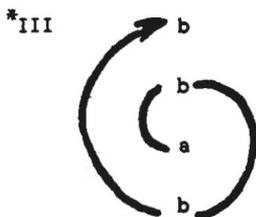
Il importait de hiérarchiser ces questions, et de se persuader qu'un artiste aussi subtil que Marcabru ne pouvait en aucun cas se satisfaire de l'à-peu-près de notre jeu de l'oie. Restait pourtant l'image obsédante de la spirale. Comment ne pas se souvenir que, dans un autre joyau du trobar clus, la sextine d'Arnaut Daniel, c'est la spirale et elle seule qui permet de résoudre le problème qui nous occupe, puisque l'application mécanique de cette figure aux rimes d'une strophe permet de prévoir l'ordre des rimes dans la

strophe suivante ? D'où la question que je me suis posée, en toute incrédulité d'abord : et si, loin de sortir à l'état achevé du cerveau d'Arnaut Daniel, la sextine portait plutôt à son point de perfection une structure évolutive des rimes dont "A l'alena del vent doussa" nous offre peut-être une première ébauche ? Décidément, il fallait appliquer la spirale au poème de Marcabru !

D'autres, j'en suis persuadé, auront déjà tenté l'expérience. Ne se seraient-ils pas découragés trop tôt ? Les premiers essais montrent en effet que la spirale centripète d'Arnaut Daniel est rigoureusement inopérante ici. Par contre on obtient quelque succès en faisant usage de la spirale centrifuge, le troisième vers de chaque quintil servant, pour d'évidentes raisons de symétrie, de point de départ. Hélas, un résultat totalement satisfaisant ne peut être obtenu avec le texte tel qu'il nous est parvenu... Mais voici le détail, avec le schéma des spirales :

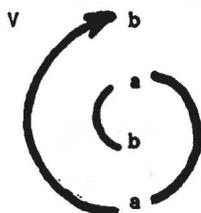


ne saurait aboutir à III, lequel offre b a a b. Si toutefois on suppose que le manuscrit nous a transmis un texte corrompu, et qu'on exige la régularité spiraliennne de III, il faut poser

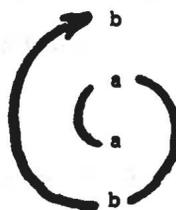


et ce type reconstitué nous livre la clef de l'identité de I avec IV. Mais c'est qu'alors on se heurte à un nouvel obstacle : pour que VII reste identique à I et à IV, il faudrait que VI soit identique à notre \*III, et bien sûr ce n'est pas le cas.

Par contre, constaté le fait que la poursuite du poème au-delà des quatre strophes exige qu'en V on prenne un nouveau départ sur un schème neuf (et, après la séquence a1-b3, n'y a-t-il pas quelque logique à recourir à a2-b2 ?), on voit que

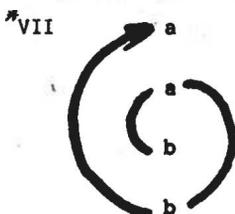


entraîne la prévisibilité de VI



mais

que VII devrait alors être



afin que, là aussi, un quintil de plus ramène au point de départ.

Mais arrivons au point délicat : à accorder aux spirales une confiance aveugle, il faut émender le texte dans deux mots à la rime, lisant 12. **busson** au lieu du curieux **bussan**, et 32. **prean** au lieu de **preon**. La première correction est sans problème, et même à tout prendre heureuse, puisqu'elle restitue une forme plus canonique. Quant à la seconde, on remarquera que la forme exigée par la spirale a pignon sur lexique : Levy a un article **prea**, qui renvoie à **preza** 'prise; gain (?)', et ce mot a pour dérivé l'adjectif **prezan** 'de valeur' : la leçon **prean** est au moins aussi claire que le **preon** du texte, on s'en convaincra sans peine!

\*

\*

\*

Je livre sous toutes réserves, et même avec une certaine répugnance, cette spéculation sur la structure des rimes dans "A l'alena del vent doussa". Mon admiration pour Marcabru, un possible désir inconscient de trouver un antécédent à l'admirable sextine, ce diable aussi qui nous pousse à vouloir découvrir un ordre dans le chaos, ne m'ont-ils pas entraîné trop loin, jusqu'à suggérer de corriger le manuscrit ? Manuscrit unique, certes, à nous avoir transmis le poème; et manuscrit connu pour avoir accueilli des textes très retouchés par le compilateur. Mais, même s'il est singulier que nos corrections améliorent la forme, et peut-être le sens du poème, a-t-on bien le droit de les proposer sur la foi d'une spirale ?

---

MARRABABELIO RIBEN

Géo VADIEU

---

On sait que le babariol-babarian à quoi Guillaume IX restreignait sagement son imitation du muet devient dans le ms. C une formule complexe et prolix,

Tarrababart  
Marrababelio riben  
Saramahart.

Un érudit article d'I. Frank (*Romania* 2, 1952, p. 229) énumère les ingénieuses explications qu'ont données de ce passage les orientalistes. Par parenthèse, on peut parier que s'il s'est révélé aussi complaisant au turc, au syrien, aux dialectes africains, à l'arabe d'Espagne (cf. la traduction d'E. Lévi-Provençal, *Arabica* I, 2, 1954), il risque d'être une providence aux euzkarologues, dont le silence étonne ici... Mais là n'est point notre propos. Nous nous bornerons à signaler l'air de famille que présentent les éléments médians, **Marrababelio riben**, avec les séquences sonores **Mirlababi** et **ribon**, qui sont bien connues des folkloristes, et d'ailleurs compliquées de littérature. Maint recueil de comptines donne en effet la formule

Mirlababi surlababo  
Mirliton ribon ribette;  
Surlababi mirlababo  
Mirliton ribon ribo

et font crédit de ce joli bibelot d'inanité sonore à Victor Hugo. C'est là trop de générosité, puisque dans *Les Misérables* (IV, 7, chap. 3) ce texte est présenté comme un sinistre refrain des chiourmes, apparu au XVIII<sup>e</sup> s. Si Hugo est fiable (mais quelle est ici sa source ?), il a du être conduit à une erreur de datation sur la foi de **mirliton**, datable de 1723, en effet (cf. P. Coirault, *Recherches*, V, pp. 598 ssq.). Le prototype - occitan - de sa scie des bagnes remonte bien plus haut si, comme nous le croyons, le compilateur de C a procédé à un aggiornamento, remplaçant un **babariol-babarian** passé d'usage, ou jugé trop plat, par les pittoresques mots sauvages d'un refrain des rues contemporain.

---

DES RIMES GASCONNES ?

Marin LEVESQUE

---

Le premier sirventes de Marcoat soulève tant de problèmes qu'il faut bien prendre le risque d'hypothèses possiblement folles, si l'on veut arriver à comprendre un jour ce texte difficile. Parmi les nombreuses questions que je me pose<sup>1</sup> à son propos :

- le copiste a-t-il ou non omis des vers ? L'énigme est dodue, car la place d'un tercet en devient incertaine : ainsi M. de Riquer<sup>2</sup> inverse l'ordre-conforme aux mss.- des strophes VII et VIII d'A. Jeanroy<sup>3</sup> & suppose entre elles une lacune de six vers.

- comment le poète s'est-il arrangé avec sa conscience pour que farina, au dernier vers, rime en -ana avec le reste du poème ? La licence paraît un peu bien forte, mais une correction en \*farena, que rend tentante la rime fixe, serait à coup sûr trop violente.

\*

\* \*

Je n'ai trouvé qu'un moyen de répondre à ces deux questions : c'est d'admettre un parti-pris de gasconisme dans le texte, gasconisme que les scribes auront d'ailleurs pu tenter de ramener à une norme plus décente.

Si l'on part en effet du principe que, Gascon, Marcoat prononçait haria & non farina, sa dernière rime cesse du coup d'être tout à fait isolée, puisqu'on peut restituer selon le même principe, et au minimum, escofia et entamia au lieu d'escofena 15 et entamena 30. Comment ces rimes arrivent à s'intégrer

---

1. Quelques-unes relèvent de la simple lecture, par exemple : convient-il de corriger giteira 3 en gitarei ? Quel éditeur suivre pour ping ou pung 8, pour destenda ou destena 9 ? Et pourquoi lirait-on almornes 28 comme almornas, au lieu d'y voir tout simplement almorne[r]s ?

2. Los Trovadores, I, p. 260.

3. Jongleurs et troubadours gascons, p. 12.

au système en *-ena*, c'est encore une autre question, mais où la dialectologie ne nous laisse pas sans recours. L'hésitation entre *i* et *é* est banale; et d'autre part il est bien connu qu'en Lavedan et au Béarn, la nasalité a survécu à l'effacement gascon du *-N-* intervocalique. Peut-être pourrait-on donc tabler ici sur les perceptions acquises : celles de Marcoat, supposons-le, lui rendaient tolérable non seulement de faire rimer *i* avec *é*, mais même une voyelle nasalisée avec la séquence Voyelle orale + Consonne nasale.

Une telle bizarrerie a certes de quoi déconcerter. Mais, à tout prendre, pourquoi n'admettrions-nous pas chez les plus anciens troubadours & surtout chez un jongleur dont la veine semble fort plébéienne, la possibilité de rimes gasconnes -de la même façon qu'on constate les rimes normandes de Corneille, à l'orée de l'âge classique ?

Quant aux vers flottants, le doute à leur propos vient de ce qu'au lieu des traditionnels tercets, la critique voit des sizains dans le sirventes. Mais si la critique a raison, les mss. n'ont pas forcément tort.

Pour respecter leur ordre et cesser de supposer une lacune, il suffit d'admettre que Marcoat a fait rimer *Marcabrus* et *mus* avec *descausis* & *frairis*. Or il est aisé de constater un désarroi gascon face au *ü*, phonème qui s'est sans doute introduit ici à date plus récente qu'en d'autres dialectes d'oc, et qu'au XII<sup>e</sup> s. on peut supposer mal intégré encore au système. Du trouble causé par l'introduction du phonème inouï témoignent encore des indices sûrs, et notamment qu'en certains lieux le /*ü*/ adopta la réalisation [œ], qui sera phonologisée<sup>4</sup>; mais qu'ailleurs -et pourquoi pas chez Marcoat ?- le /*ü*/ intrus tendit, en un premier temps, à être ramené à *i* plus familier, ainsi à Bayonne, où *UNA, LUNA* > *iba, liba*.

Patoisant un épais gascon, Marcoat pouvait, sans vaine syndérèse, faire rimer *Marcabrus* avec *frairis* : ce n'est pas plus étonnant que de voir rimer *Marchabrum* avec *rim*<sup>5</sup>! Le quatrième sizain que l'on attend dans le sirventes regrouperait alors simplement, et dans l'ordre, les tercets 7 et 8 des mss.

\*

\* \* \*

Je donne pour ce qu'elle vaut l'hypothèse des rimes gasconnes. Son seul avantage -mais il ne me paraît pas tout à fait négligeable- est qu'elle évite d'imposer à un texte obscur des corrections qui ne le rendent pas plus clair.

---

4. V. J. Allières, "ö pour ü...", pp. 67-76 des *Mélanges Gossen*, 1976.

5. *Poésies de Marcabru*, éd. Dejeanne, p. 96.

---

LA TENSON Eu veing vas vos, seigner, faoda levada D'EN MONTAN

---

Arno KRISPIN

---

Montan est un poète de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. dont nous possédons deux tensons et deux coblas. La tenson 306, 2 est d'une tonalité qui rappelle "Una donn' ai auzit" de Peire Duran. Mais comme elle est plus fidèle au modèle courtois -absence d'introduction narrative, échange de coblas entre dompna ou midons et seigner- et en même temps plus crue dans l'expression, l'élément parodique devient plus sensible. Il faut surtout noter l'allusion littérale, dans le dernier vers, à la ballade bien connue "Coindeta sui" (461, 69), où une dame mariée chante le plaisir d'amour qu'elle trouve avec son jeune ami en dehors des liens conjugaux. Assez plaisant est aussi le jeu de mots sur le nom du poète au deuxième vers.

\*

\* \*

La pièce se trouve dans les chansonniers I et T que j'ai consultés tous deux. Mon édition suit fidèlement la version de I, les seules corrections concernent l'addition d'une syllabe dans les vers 7 et 13 & la réduction de vos à ·us au vers 21. Le texte de T est moins bon, les variantes intéressantes sont données en note.

La tenson a déjà été publiée dans le premier tome des Gedichte de Mahn, p. 37, en 1856, d'après le manuscrit I, sans considération de la forme métrique. Une édition éclectique avec traduction très libre se trouve dans le n° 75 (1978) de la revue Action Poétique, pages 55-56.

- I            Eu veing vas vos, seigner, faoda levada,  
              c'ausit ai dir c'avetz nom en montan;  
              car anc de fotre non fui asassonada
4. et ai tengut dos anz us capellan  
              e sos clergues e tota sa masnada,  
              et ai gros cul espes e trameian
7. e maier con d'un' altra femna nada.
- II            Et eu vas vos, dompn', ab braga bassada  
              ab mazer viet de nuill aizen d'esperan

- e fotrai vos de tal arandonada  
11. que los linzols storzeres l'endeman,  
e pos directz c'ops i es la bugada,  
ni mais no'm leu mi ni mei coillon gran  
14. si tan no-us fot que vos zaires pasmada.

- III           Pois tan m'aves de fotre menazada,  
saber volris, seigner, vostre van,  
car eu ai gen la mia port' armada  
18. per ben soffrir los colps del coillons gran;  
apres començarai tal repenada  
que no'us poirez tener als crins denan,  
21. anz de darier-us sera ops far tornada.

- IV           Sapchatz, midons, que tot aizo m'agrada,  
sol que seam ensems a l'endeman;  
mon viet dara-l en vostre port' armada,  
25. adoncs conoisseretz s'eu sui truan,  
qu'eu vos farai lanzer per la culada  
tals peitz que son de corn vos semblaran :  
28. er ab tal son fairetz aital balada.

NOTES : 17. ferrada T; le r dans port a été ajouté d'après la leçon  
du vers 24.- 24. mon uiet dacier T.

\*

\*

\*

TRADUCTION :

I. (la dame) — Je viens vers vous, Sire, la jupe levée, car j' ai  
entendu dire que vous avez pour nom Monsieur Montant. Jamais je n'ai été  
rassasiée de copuler, et j'ai gardé pendant deux ans un prêtre et son clerc  
et toute sa suite, et j'ai un gros cul épais et fendu au milieu et un con  
plus grand que nulle autre femme.

II. (le seigneur) — Et moi vers vous, Dame, les braies baissées, avec  
une verge plus grande qu'un âne d'Espagne, et je vous foutrai avec tant d'  
impétuosité que vous essuierez les draps le lendemain, et puis vous direz

que la lessive est nécessaire. Je ne me retire pas ni mes grandes couilles si je ne vous fous pas tant que vous tombiez sans connaissance.

III. (la dame) — Puisque vous m'avez tant de foutre menacée, je voudrais connaître, Sire, votre vanterie, car j'ai bien équipé ma porte pour bien supporter les coups des grandes couilles. Après, je commencerai telle riposte que vous ne pourriez pas vous tenir devant à la crinière, vous serez au contraire obligé de vous retourner.

IV. (le seigneur) — Sachez, Madame, que tout ceci me plaît, pourvu que nous restions ensemble jusqu'au lendemain. Ma verge frappera contre votre porte armée, et alors vous saurez si je suis un misérable. Je vous lancerai du derrière de tels pets qu'ils vous sembleront son de cor; maintenant, vous ferez avec cette mélodie telle ballade.



---

POUR LE COMMENTAIRE DE MARCOAT

Marin LEVESQUE

---

Una ren os dirai, En Serra;  
Pois m'escometez de guerra,  
3. De Saint Segur, que l'aiatz.

Tal ren os fait ferramenta  
Que ab longa vestimenta  
6. Non cuich cobrir o poscatz.

Sil magorns leva la fauda,  
Don perdez lo pe en bauda,  
9. Ab si fassatz no fassatz.

Cant anatz per via plana,  
Bel tenc per pec qius demana :  
12. "Amics, per que ranquejatz ?"

E fatz granda descressenza  
Don non prenzede penedenza,  
15. C'aprop de la crotz cagatz.

La vostra cavalcadura  
A nom na Malaventura,  
18. Que de cinc claus la ferratz.

No vol ordi ni mesura  
Que, can geta s'ambladura,  
Nois n'assuta Marcoatz. 21.

Far en podetz espondeira  
O al cap escabeseira,  
Un candelier can manjatz. 24.

Una a l'uia fermailla fieira,  
Si temez c'om vos requera  
En durmen can summeilliats. 27.

Plus vos pert sa magorneira  
Que ass' en mai sa costeira,  
Cant es del bast desbastatz. 30.

Sirventes, ten ta carriera,  
Anz que trop Ronaz Barriera  
Que d'un [pe] fon ier sebratz. 33.

(A. Jeanroy, *Jongleurs et troubadours gascons des XII<sup>e</sup> & XIII<sup>e</sup> s.*,  
CFMA 39, pp. 14 s.)

TRADUCTION du Dr. Dejeanne : "Je vous dirai une chose, Seigneur Serra : puisque vous me provoquez en guerre, par saint Sûr, vous l'aurez. (2) Un appareil de fer vous fait telle chose (vous donne une apparence telle) que, même avec un long vêtement, je ne pense pas que vous puissiez la dissimuler. (3) Si le membre privé du pied que vous avez inutilement perdu soulève le bas de votre robe, qu'il le soulève ou non (?). (4) Quand vous marchez (de la sorte) par un chemin facile, je tiens pour sot celui qui vous demande : "Ami, pourquoi boitez-vous ?" (5) Et vous faites un acte de grande irréligion dont vous ne faites pas (dont vous devriez faire) pénitence quand vous c... auprès de la croix. (6) Votre monture a nom dame Mésaventure, car vous la ferrez avec cinq clous. (7) Elle ne veut ni orge ni méturre, et quand elle se met à l'amble ,

Marcoat ne peut en être charmé. (8) Vous pouvez en faire une bordure de lit ou un oreiller pour la tête, un chandelier quand vous mangez, (9) Une solide fermeture pour la porte, si vous craignez qu'on ne vous attaque pendant votre sommeil. (10) Plus vous pue ce tronçon de membre qu'e mai la plaie crouteuse de l'âne quand on lui enlève le bât. (11) Sirventès suis ta voie avant de ... René Barrière (?) qui fut hier privé d'un pied."

(Annales du Midi, 1903, pp. 366-367)

\*

\* \*

J'avoue avoir éclaté de rire lorsque je lus pour la première fois, au second sirventes de Marcoat :

28. Plus vos pert sa magorneira  
Que asn' en mai sa costeira  
Can es del bast desbastatz.

Certes le détail m'échappait, mais le sens global de ces trois vers m'y parut ressortir de claires allusions. Je n'ai pas besoin de rappeler la réputation flatteuse de l'âne : les Méridionaux en ont conservé l'interjection admirative "Viet d'asse!", par ailleurs connue des botanistes pour désigner l'aubergine. Il semble qu'en ce domaine spécial l'âne ne soit vraiment lui-même que lorsqu'il est débâté : "Comme un asne debasté. i. fort et ferme, avec force & vigueur" note un peu obscurément A. Oudin (Curiositez françoises, p. 19), tandis qu'avec moins de retenue P.-J. Leroux précise "Quand un homme est trop adonné aux femmes, on dit que c'est un âne débâté" (Dict. comique, p. 41 de l'éd. de 1786). Chez Marcoat, l'intention significative me paraissait plus limpide encore de la saison spécifiée; comment ne pas rapprocher en effet ses trois vers du joli passage de Tabarin : "les asnes (...) savent bien battre la mesure, principalement au mois de may, c'est le temps où ils sont amoureux; vous leur voyez une mesure plus longue que mon bras" (Œuvres, éd. G. Aventin, I, p. 101).

Relisant toutefois le sirventes, et essayant de le traduire à l'aide du modeste glossaire annexé aux Jongleurs et troubadours gascons, je ne devais pas tarder à rougir de mon contre-sens, et à me tancer pour mon interprétation déplacée. Et d'ailleurs, comment l'honnête A. Jeanroy, qui exclut Pierre de Gavaret de son recueil pour immoralité, y eût-il admis une pièce scabreuse de Marcoat ? Comment le Dr. Dejeanne, dans sa si méritoire édition critique de ce poète, comment surtout R. Nelli, dans sa si complète Erotique des Troubadours, auraient-ils pu passer à côté d'un trait licencieux aussi énorme ? Le silence d'aussi considérables autorités me l'assurait : décidément, je m'étais

trompé, Marcoat ne pouvait pas avoir dit ce que j'avais cru comprendre, à moins... A moins que, tel A. Kolsen à qui il eut la cruauté d'en faire le reproche, Jeanroy, après Dejeanne et avant bien d'autres, n'ait pas soupçonné combien ce sirventes est graveleux ?

\*

\*            \*

Car le doute résiste bel et bien à la relecture. Qu'est-ce donc que cet "attirail" (ferramenta) qui encombre le pauvre Serra, au point que même une longue robe ne lui permet pas de le dissimuler, pour peu que le magorn -encore!- la lui soulève dans la région du giron ? "J'ay le ferrement infatigable", se vantera Panurge (III, 27), et il n'y a pas à se méprendre sur le sens qu'il accorde à ce mot, que Rabelais utilisera encore ailleurs (V, 9). Quant à l'image évoquée, elle est de toutes les époques, pour peu que le vêtement s'y prête, et il n'y a pas si longtemps que les étudiants chantaient, sur l'air de Fualdès, "Le curé, sous sa soutane, Va r'dresser en port'manteaux..." L'idée s'imposait donc, tout naturellement, que pour nous débarrasser de la désastreuse surimpression que notre mauvaisesprit et nos souvenirs de lectures<sup>1</sup> avaient interposée entre Marcoat et nous, il convenait en tout premier lieu d'obtenir quelque éclaircissement sur magorn et magorneira.

Ce n'est pas que magorn soit inconnu. Jeanroy le traduit par 'moignon' (d'où magorneira 'plaie au moignon'), faisant ainsi la synthèse entre Dejeanne, qui atteste magorn 'personne ou membre disgracieux' à Bagnères-de-Bigorre, et le Donat proensal, qui offre la glose sans appel "magorns tibia sine pede". Même, l'étymologie du mot est parfaitement établie; le REW l'enregistre sous le n° 5723<sup>a</sup> et lui attribue pour ancêtre un gaulois MUKORNO. D'autres origines -basque, pré-indo-européenne- lui ont toutefois été conférées depuis : je renvoie, pour un exposé commode de la question, au FEW VI-1, p. 76, s.v. \*MAKORR.

---

1. Je sais bien qu'on risque le contre-sens grave, à tenter de débusquer des allusions scabreuses au moyen de textes d'une autre époque, et d'ailleurs d'une langue différente. Mais images et métaphores, en ce domaine, paraissent suffisamment stables et répandues, au moins jusqu'à date récente, pour que nous nous sentions autorisé à faire flèche du bois comparatif. Et puis, le moyen de procéder autrement ?

Mais s'il y avait place en occitan pour plus d'un magorn ? Si, notamment, le gascon faisait ici montre d'une de ses originalités lexicales ? Car lorsqu'on scrute les dictionnaire de cette langue, on constate que, s'ils ignorent aujourd'hui la forme exacte magorn, les rapprochements qu'ils suggèrent nous éloignent sensiblement du moignon. Compte tenu de ce qu'en gascon l'alternance *rr / rd* est sans problème, et que *rn* peut en constituer aussi un aspect (cf. "MAUGOURDIN, t. d'imprécation (...) On dit aussi avec le même sens MAUGOURNAYI!"), on relève ainsi dans la seconde édition du dictionnaire de S. Palay (1961) : "COURRE SAGORRE E MAGORRE (...) courir les mauvais lieux (...) SAGORRE E MAGORRE, employés sans le verbe *cœurir*, signifient assemblage de gens de tout acabit, racaille, les gens de mauvaise vie, souteneurs et prostituées".- "MAGORRO, Femelle stérile, qui ne prend jamais" (je n'ai pas à insister sur le lien, assez constant, qu'on établit entre stérilité et nymphomanie, entre nymphomanie et débauche. Mais le Palay nous renvoie d'un article à l'autre, et l'on note encore au cours du périple lexical :) "MACORROU, MACORRE, Homme, femme de mauvaise vie, proxénète, guenipe, maquerelle".- "AMAGAS ne s'emploie guère que pour signifier le cas d'une union entre gens de peu, de mauvaise vie, de vauriens. De MAG est probablement issu le terme de MAGORRE, MACORRE, qui désigne une matrone, une entremetteuse, une tenancière de mauvais lieu".- "AMACOURRAT, -ADE, -RRIT, -IDE, Associé en faux ménage ; tombé dans le désordre, le vice, déchu".- "ENMACOURRI-S, Tomber dans le vice, le désordre; se mettre en faux ménage; courir la gueuse"... etc.

Ces longs extraits étaient nécessaires pour que le lecteur se persuade que si le gascon moderne, tel qu'il est enregistré, ignore magorn au sens de 'jambe amputée', en revanche il groupe les formes les plus proches de ce signifiant sous un signifié remarquablement constant, et indubitablement érotique. Se pose dès lors la question de savoir si, dans la providentielle attestation de Bagnères-de-Bigorre, Dejeanne n'aurait pas (certes, bien innocemment) procédé à un ajustement sémantique entre magorn 'homme disgracieux', euphémisme qui se rattache sans mal aux séries gasconnes pêchées dans le Palay, et magorn 'jambe amputée' (si tel est bien le sens) du Donat. Le premier sirventes de Marcoat, où il semble bien être question d'un manchot, n'invitait-il d'ailleurs pas notre Docteur à spécialiser le troubadour dans les membres perdus ?

Les deux magorn ne sont d'ailleurs peut-être qu'un même mot, le "bras sans main" et la "jambe sans pied" -bref, le 'moignon'- étant susceptibles de constituer autant de référents métaphoriques de ce qu'on appelle parfois, justement, "le membre"; et je lis par exemple chez San-Antonio : 'elle préfère mille fois cirer les pompes du Président que de s'allonger auprès de son vieux picoleur à grosse queue en forme de moignon' (Y a-t-il un Français dans la

salle 7, p. 125). Je laisse plus savant que moi discuter la question, remarquant simplement que, quelque intéressants que soient les étyma non latins, CORNU a peut-être été écarté trop vite du champ des ancêtres possibles de notre magorn<sup>2</sup>. Au demeurant, des attractions paronymiques (charmagorri 'galant qui fait des grâces' (Palay) est-il vraiment sans lien avec magorn ?), ainsi que des associations dont l'évidence s'est obscurcie (n'y a-t-il aucune parenté entre magorn et le moy. fr. gorre, 'élégance' et 'vérole' ?) ont pu interférer dans l'histoire du mot, et nous ne retiendrons ici que la possibilité de sa spécialisation gasconne en une acception érotique.

La localisation offre une certaine importance, car il semble bien que Marcoat était Gascon, et qu'il s'est permis à l'occasion quelques gasconismes. Des traits qu'on a depuis longtemps répertoriés comme tels, le premier -l'emploi de l'article s, sa- n'est absolument pas probant, puisqu'il est très ubiquiste en occitan médiéval (cf. C. Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, 1, p. XXIII). Du second -la trace d'une évolution -ND->n dans le parler du troubadour-, M. de Riquer rappelle malicieusement que ce pourrait tout aussi bien être un catalanisme (*Los trovadores*, I, p. 258) ... Quant au troisième trait -et il s'agit précisément de l'emploi du terme magorn, qui n'appartiendrait qu'au lexique gascon-, je ne comprends pas comment on a pu l'invoquer, puisque le contredit le témoignage du Donat proeneal ! Des gasconismes, on en trouve pourtant chez Marcoat : dans ses rimes, je l'ai suggéré plus haut; mais aussi dans son nom. On y remarque en effet (et, en domaine occitan, il s'agit cette fois d'un trait purement gascon) l'effacement d'un -N- intervocalique, Marseat s'analysant selon toute vraisemblance en Marseen + at. Même si Marcon (qui n'a sans doute rien à voir avec Marc) avait subi la précoce dénasalisation qui caractérise plusieurs dialectes occitans, tout porte à croire que son -n, latent, n'eût pas manqué d'être rétabli dans le dérivé (Marcon + suffixe -at) ou le composé (Marcon + At) que représente étymologiquement Marcoat. Il me semble, en somme, que le nom Marcoat trahit

---

2. A la limite, même BICORNUS pourrait être proposé comme étymon de magorn : le gascon, surtout, pratique assez volontiers l'hésitation entre b et m, et l'influence labialisante aboutit parfois à des résultats inattendus, comme dans ce fevatier-fivatier, aujourd'hui Favatier, que cite J. Anglade (*Grammaire de l'ancien provençal*, p. 102). Quant aux significations, elles sont loin d'être incompatibles : on sait la relation constante qui unit lycanthropie et érotomanie; or, au témoignage de Bordelon dans M. Oufle, le loup-garou s'appelait en Poitou "la bête bigourne qui court la galipode" (p. 23 de l'éd. de 1710).

la gasconité de celui qui le porte, exactement au même titre que l'anthroponyme Doat, face au Donat occitan commun, révèle que son porteur a un ancêtre gascon. Sans bien sûr être rigoureusement probante, la réunion des deux traitements -N- > Ø et -ND- > -n-, soit dans le nom, soit dans l'idiolecte de Marcoat, milite assez en faveur de la gasconité attribuée à notre troubadour; et l'on peut dès lors, la charrue remise derrière les bœufs, tabler à titre d'hypothèse de travail sur le fait que magorn constitue bien le gasconisme que la critique supposa : gasconisme de sens, et non de forme, s'entend.

La seule vérification possible de cette hypothèse consiste dans une relecture du sirventes qui tint compte de son appartenance au genre érotique. Le texte s'éclaire-t-il un peu de se voir attribuer un tel sens ?

\*

\* \*

Je sais bien qu'il ne faut pas grand effort pour conférer une signification indécente à l'énoncé le plus anodin : des générations de potaches se sont employées à travestir de la sorte les classiques. Mais enfin, dans un texte de quelque étendue, on ne pourra poursuivre l'entend-trois qu'au prix de pénibles acrobaties; or, il me semble que le second sirventes de Marcoat n'exige guère de contorsion pour être compris de la façon que je suggère. C'est au contraire l'interprétation littérale traditionnelle qui sue d'ahan, il n'est que de relire la traduction de Dejeanne pour s'en convaincre. Car enfin, si En Serra est affligé de claudication, pourquoi son cheval devrait-il boiter ? Et n'est-ce pas beaucoup solliciter le suffixe issu de -ARIA que de lui imposer, comme le fait Jeanroy, le sens de 'plaie' dans magorneira ? Et puis, pour suivre Dejeanne et Jeanroy dans leur interprétation, il faudrait être mieux renseigné que je ne le suis sur les jambes artificielles au XII<sup>e</sup> s. Existaient-elles réellement, ou se contentait-on de pilons et de béquilles ? Et au cas où les prothèses y seraient d'usage courant, les fabriquait-on réellement d'une matière à justifier l'emploi de ferramenta ? Le Dictionnaire des origines de Noël et Carpentier ne commence leur histoire qu'au XVI<sup>e</sup> s., mais il ressort de l'article que les jambes artificielles furent longtemps ouvrage de menuiserie... Et probablement, au moyen-âge, le fer était-il matériau trop précieux pour qu'on le gaspillât à de tels usages (cf. J. Le Goff, La civilisation de l'Occident médiéval, pp. 258 ssq.). Le point est d'importance, car si ferramenta ne peut désigner qu'au prix d'un anachronisme la prothèse métallique, c'est toute l'interprétation de Dejeanne et Jeanroy qui s'écroule. Mais faut-il s'étonner qu'une traduction au ras des mots ne puisse pas rendre compte de l'intention significative d'un troubadour qui se flatte de parler a bos moz clus ?

Je me bornerai donc à exposer ici le minimum de scolies que me semble appeler une autre interprétation du second sirventès de Marcoat :

4. ren os compte pour deux syllabes, alors que le même syntagme est monosyllabe au v. 1 : discordance qui suggère que ce n'est pas un n "instable" qui termine le ren du v. 4; pourquoi alors ne pas le lire renc 'escarpement, éminence, objet en saillie' ?

8. perdez lo pe. Le mot-à-mot n'impose même pas l'idée de mutilation : le fr. possède aussi l'expression "perdre pied". Nota que je me tiens à l'identification admise de pe, mais qu'il peut s'agir de bien autre chose encore (pourquoi un dialectologue espiègle ne soutiendrait-il pas que lo pe représente la séquence béarno-bigourdane des deux pronoms post-verbaux lo et vos, cf. ALG 6, c. 2305 ?); il n'est d'ailleurs pas exclu que Marcoat joue ici sur les mots, équivoquant sur pe < PEDEM et pe(n) < PENIS.-Ibid., le syntagme en bauda a laissé perplexes les commentateurs : on comprendra combien naturellement, dans le droit fil de notre hypothèse, se présente l'idée d'un successeur égrillard du germanique BALD.

9. si fassatz no fassatz : Marcabru dit, apparemment de même, si farai no farai (XXXI, 43); mais pourquoi faire n'aurait-il pas ici le sens bien connu de COIRE ?

10. Malgré le renfort thématique de ranquejatz 12, il est permis de voir via plana en un sens métaphorique dont Marcabru, encore, donne l'exemple (XXI, 15). le 'chemin aisé' développe évidemment la situation évoquée par en bauda 8 : c'est, si l'on ose dire, le "chemin des dames", largement accessible. Ranquejar au demeurant ne signifie pas que 'boiter' : il est fréquent au sens de 'tergiverser', ce qui reprend l'idée du v. 9.

13-15. Ce tercet limpide est si mal intégré à la continuité du développement traditionnel qu'on a dû supposer des lacunes avant et après lui. Gratuitement, dans notre optique : Marcoat exprime certes littéralement l'horreur que dit Dejeanne, mais par calembour : cagar, c'est aussi 'avoir peur, reculer', et la crotz, c'est aussi 'le croisement', Du Fail dira dans le même sens anatomique "le carrefour", et Béroalde de Verville parlera de "l'intersection du corps". 16-18. L'emploi de 'chevaucher' en métaphore érotique est d'une grande banalité; mais le thème ainsi donné, le détail des 'cinq clous' incite à voir ici une allusion à l'onanisme, seul recours de ce pauvre En Serra, gonflé de désir mais velléitaire.

19-20. On soupçonne ici des calembours à multiple détente. Ordi peut bien sûr être 'l'orge', mais est-ce une raison suffisante pour corriger mesura en mesura 'méteil' ? Après tout, ordi ni mesura peut parfaitement signifier 'ordre et mesure'; toutefois ambladura au v. suivant complique les choses : est-ce bien de 'l'amble' qu'il s'agit ? C'est là une allure bien trop calme pour sup-

porter le verbe *getar*, lequel se concilierait fort bien, par contre, avec *embladura* 'semence' (la confusion *am-* / *em-* ne faisant guère problème), et ceci pourrait permettre d'interpréter *ordi* comme *ordin* 'héritier'. Mais d'un autre côté *ambladura* se lie parfaitement avec *cavalcadura*... J'avoue que je me perds dans cet enchevêtrement d'ambiguïtés : mais elles sont certainement volontaires.

21. Le vers n'est pas d'une folle évidence. Est-il impensable d'y voir *No:is n'asauta Marcoatz* 'M. ne s'en soucie aucunement', avec *asautà-s'en* représentant le moderne *shautà-s'en* ? Bien sûr, cette lecture soulève des difficultés. Non du point de vue de la forme : la prothèse, même d'un *a-*, devant *sh-* (ou son ancêtre) est un fait bien gascon; et la chuintisation d'un *s* ne fait guère de difficulté en cette langue. Ni même du point de vue sémantique, le sens étant après tout acceptable. Mais du point de vue de l'histoire lexicale, *shautà-s'en* passant parfois pour un emprunt au français "(peu me) chaut". L'obstacle étymologique, toutefois, n'est peut-être pas insurmontable...

22-27. on reprend évidemment l'image évoquée par *ferramenta* au v. 4, et *Marcoat* file la métaphore : que faire de cet objet que *Serra* s'obstine à ne pas utiliser dans sa fonction ordinaire ? Divers usages de substitution sont évoqués, qui ne manquent pas de sel.

28. Au dire de *Dejeanne*, les mss. portent clairement *put*, et l'on voit mal ce qui poussa *Mahn* à suggérer la lecture *pert* (et plus mal encore ce qui poussa *Jeanroy* à l'officialiser). S'il faut à toute force corriger le texte, on verrait à la rigueur *prut*, de *prude* 'démanger'. Mais pourquoi se donner cette peine ? *Pude*, avec pronom personnel au datif, reste très possible, signifiant couramment 'être odieux à quelqu'un'.

29. Sur le vu d'un proverbe *asin* cité par *Mistral*, on a corrigé *costeira* en *crosteira* 'plais croûteuse'. Sans réelle nécessité, croyons-nous : on peut lire *acosteira* 'désir de compagnie', ou si l'on y tient *costeira* 'branche, pousse latérale, *surgeon*' (*Palay*), qui reprendrait en quelque sorte l'image de *renc* au v. 4.

32. Le vers déconcerte dès sa syntaxe, et l'accumulation de noms propres invoquée par les éditeurs n'en éclaire guère le sens. Un fait est clair : il faut ici une forme verbale; ne serait-ce pas trop, *Subjonctif de trobar* ? Et par ailleurs, si *Ronaz*<sup>3</sup>, comme il paraît, est *Sujet*, *Barriera* doit être complément. Mais pourquoi ne pas en faire un nom commun ? L'hésitation entre *e* et *a*, devant *rr*, est trop commune pour qu'on ne songe pas, notamment, à *verrièra* 'truie en chaleur'.

33. *sebrar* d'un *pe* serait une formulation bizarre pour désigner une amputa-

tion. Sans grande conviction, et faute de mieux, je proposerai d'y voir la traduction, ou le continuateur, de l'obscénité latine TOLLERE PEDES, pour le détail technique de laquelle on voudra bien se reporter au *Glossarium eroticum* de Pierre Hugues ou Pierrugues, pp. 145 et 384.

ADAPTATION PROPOSEE : "Je vais vous dire, Sire Serre : puisque vous cherchez la bagarre, par saint Poursûr! vous allez me trouver! (2) Votre ustensile vous fait une telle bosse, que même une longue robe ne vous permettrait pas de le cacher! (3) Si le priape enfle votre giron, qu'est-ce qui vous retient, en situation chaude, avec vos j'y-va-ti, j'y-va-ti pas ? (4) Alors que vous n'avez qu'à enfoncer des portes ouvertes, il est bien niais, celui qui vous demande : "L'ami, pourquoi tant tergiverser ?" (5) Oh! la grande mécréance que vous laissez sans pénitence : vous vous conchiez devant des jambes en croix! (6) Chevaucher, pour vous, c'est la triste aventure : votre courtaud, vous le ferrez de cinq clous! (7) Il n'aime pas ce qui est dans la nature des choses, et, quand il répand sa semence, Marcoat s'en fiche éperdument. (8) Qu'en faire ? Un montant de lit ? Un traversin pour votre tête ? Un chandelier pour vos repas ? (9) Ou une bonne bâcle à votre porte, si vous craignez qu'on vous sollicite dans le sommeil, quand vous dormez ? (10) Le tricotin vous agace, plus que ne fait à l'âne le désir d'accointance, au mois de mai, lorsqu'on l'a débâté. (11) (?) Sirventes, va ton chemin avant que Ronat trouve la truie en rut qui s'est fait fourrer pas plus tard qu'hier."

\*

\* \*

Je conçois que le lecteur puisse s'indigner de ce qui précède. Je rappelle donc qu'il ne s'agit que d'une spéculation, portant sur l'une des virtualités d'un texte dont le sens, tel qu'on l'a établi, ne peut pas satisfaire. Qu'on se rassure : je suis tout près à abandonner ma lecture, pour peu que l'on me propose plus convaincant. Et d'ailleurs, si j'ai commis un contre-sens complet, c'est aux seules mânes du pauvre En Serra que j'aurai des comptes à rendre, pour avoir tenté de métamorphoser un honnête unijambiste en illustration de la pathologie sexuelle médiévale <sup>3</sup>.

---

3. Par parenthèse : si nous refusons à Barreira 32 le statut d'anthroponyme, il faut supposer ici un état-civil complet Ronat Serra, l'auteur n'ayant guère pu changer de tête de Turc entre le début et la fin du sirventès. Mais cet état-civil est peut-être facétieux, les noms qui le composent se ramenant aisément aux verbes ronhar et serrar.

Une question cependant au lecteur indigné : supposons que Raymond Roussel ne nous ait pas dit comment il avait écrit certains de ses livres. En quoi cela aurait-il empêché ce à quoi nous assistons, à savoir que son œuvre nous est joyeusement tendue comme une énigme; que, de tous côtés, on dépense des trésors d'ingéniosité pour mieux la comprendre; que les uns se tiennent à l'application stricte du "procédé" pour essayer de déchiffrer l'œuvre de Roussel, et que les autres bifurquent pour le même but vers des directions imprévues, essayant qui la clef alchimique, et qui la clé philosophale. Peut-on dire que la multiplicité des approches, même contradictoires, soit de nature à nuire à Roussel et à ses écrits ?... Bien sûr, Marcoat ne nous a pas laissé de pierre de Rosette, et ses textes ouvrent donc tout grand l'éventail des mille possibles. Il nous a cependant légué une indication précieuse, lorsqu'il a dit qu'il écrivait *a bos moz clus*. Et justement, le trobar clus nous est peut-être insuffisamment précisé.

Certes, l'un de ses aspects doit sans doute consister dans l'accumulation des procédés formels qui feront plus tard la gloire des grands rhétoriciens -et l'on voit mal alors, d'ailleurs, ce qui distingue le trobar clus du ric. Mais si le trobar clus avait aussi porté son effort sur la virtuosité sémantique ? Si donc le calembour à multiple détente, la charade et autres "fientes de l'esprit" -comme disait Victor Hugo les jours où il n'inventait pas de Jérimadeth- étaient inhérents au trobar clus<sup>4</sup> ? Et si ce dernier consistait aussi dans la multiplication volontaire des significations possibles d'un même texte ? La marqueterie des potentialités sémantiques ne s'ordonnerait plus dès lors au hasard; et la prévision par l'auteur d'une interprétation érotique (prévision sans grand mérite : ce type d'anagogie n'est-il pas une constante de l'esprit humain ?) relèverait alors de la pure nécessité.

---

4. C'est là une pensée qu'on ne peut éviter à la lecture du premier sirventes de Marcoat : dans les tercets IV à VIII, la limpidité des expressions (*gitar los datz; escorjar l'anguilla; desgranar de favas...*) ne se concilie pas du tout avec l'écriture à *bos moz clus*. Force est de voir là des locutions qui, comme il arrive, signifient par-delà leur sens littéral, et souvent bien loin de celui-ci : nous comprenons, en somme, un sens dans ces tercets IV à VIII, mais nous n'y saisissons sans doute pas l'intention significative de l'auteur.

---

B E R N A R T   D E   L A   B A R T A

Christian ANATOLE

---

Bernart de la Barta est un troubadour qui jusqu'ici n'a guère retenu l'attention des critiques. A notre connaissance personne n'a tenté encore de réunir son pourtant bien mince bagage poétique dans une monographie particulière. On ne conserve de cet auteur que deux tençons, un sirventès & une strophe appartenant à un autre sirventès. En suivant l'ordre adopté dans la notice consacrée à Bernart de la Barta par A. Pillet et H. Carstens <sup>1</sup>, voici quels sont les manuscrits qui nous ont transmis ces pièces :

. 58, 1 : Bernart de la Barta, *·l chausit*, tençon avec le troubadour Arnaut recueillie dans les mss. Da (Bibl. Estense, Modène), G (Bibl. Ambrosienne, Milan), Q (Bibl. Riccardienne, Florence), S (Bibl. Bodléienne, Oxford).

. 58, 2 : Bernart de la Barta, *ance·m platz*, tençon avec le troubadour Guilhem Peire de Cazals, qui se trouve dans les mss. C (Bibl. Nationale, Paris), E (Bibl. Nationale, Paris), H (Bibl. Vaticane), M (Bibl. Nationale, Paris). Nous savons en outre, par la table du ms., que ce texte figurait aussi dans le ms. R (Bibl. Nationale, Paris) aujourd'hui mutilé.

. 58, 3 : *Eu non cugei a trestot mon viven / Ja no degra mais a tot* (mon) *viven*, premier vers, leçon respectivement des mss. Dc et F, d'un sirventès dont il ne reste qu'une strophe transmise par Dc (Bibl. Estense, Modène), F (Bibl. Vaticane).

. 58, 4 : *Foilla ni flors, ni cautz temps ni freidura*, sirventès conservé dans les mss. I (Bibl. Nationale, Paris), K (Bibl. Nationale, Paris) et d (Bibl. Estense, Modène).

Notons que l'antologie de Mestre Ferrarin de Ferrara <sup>2</sup>, ms. Dc (Bibl. Estense, Modène), enregistre des fragments de ces quatre pièces. De tout cela

---

1. Alfred Pillet et Henry Carstens, *Bibliographie der Troubadours* (Halle, 1933), p. 47, notice 58.

2. H. Teulié et G. Rossi, "L'antologie provençale de maître Ferrari de Ferrare", publiée dans diverses livraisons des *Annales du Midi* (1901-1902, t. XIII-XIV). Les textes empruntés à Bernart de la Barta figurent sous les numéros 210, 211 et 212, à la p. 531 du tome XIV.

on peut conclure que Bernart de la Barta est relativement favorisé par la tradition manuscrite. Ses œuvres figurent dans quatorze chansonniers occitans, ce qui n'est pas négligeable et témoigne d'une certaine audience.

De ces textes on possède des éditions critiques soigneusement établies par A. Kolsen <sup>1</sup> pour la tenson avec Arnaut et le fragment de sirventès, & par Jean Mouzat <sup>2</sup> pour la tenson avec Guilhem Peire de Cazals. Paradoxalement c'est le sirventès *Foilla ni flors*, la meilleure production de notre auteur, qui a le moins retenu l'attention des philologues. Et l'on était, encore en 1979, appelé à utiliser le texte établi voici plus de cent cinquante ans par Raynouard <sup>3</sup>. Depuis lors ce sirventès a fait l'objet d'une édition de Frank M. Chambers, qui a accompagné le texte d'une traduction anglaise <sup>4</sup>.

\*

\* \* \*

#### UNE MEPRISE

Pendant fort longtemps on a identifié Bernart de la Barta à un archevêque d'Auch. Cette erreur que l'on trouve dans l'*Histoire littéraire des Troubadours* (1774) de l'abbé Millot a été reprise et diffusée par Emeric David dans la notice consacrée à notre poète par l'*Histoire littéraire de la France* (t. XVII, 1832). De là une diffusion assurée dans bien d'autres ouvrages qui ne s'intéressent qu'accessoirement aux troubadours. Aussi, bien qu'il s'agisse d'un hors d'œuvre, vaut-il la peine de faire le point sur cette question.

---

1. A. Kolsen, "Drei altprovenzalische Dichtungen" in *Mélanges A. Jeanroy*, (Paris, Droz, 1928), pp. 375-385 (l'article donne aussi une pièce de Raimon Bistort d'Arles, pp. 381-385).

2. J. Mouzat, *Guilhem Peire de Cazals, troubadour du XIII<sup>e</sup> siècle. Edition critique et traduction* (Paris, Belles-Lettres, 1954); texte aux pp. 65-70.

3. F. Raynouard, *Choix des poésies originales des Troubadours* (Paris, 1816-1821, 6 volumes). Les textes de Bernart de la Barta sont à chercher, pour 58, 1 : Raynouard, *Choix*, V, p. 25, une strophe; pour 58, 3, Raynouard, *Choix*, V, p. 65; pour 58, 4, Raynouard, *Choix*, IV, p. 194.

Notons que C.A.F. Mahn, dans *Die Werke der Troubadours in provenzalischer Sprache* (Berlin, 1856-1873, 4 volumes) a redonné en suivant Raynouard 58, 1 : *Werke* III, p. 358; 58, 3 : *Werke* III, p. 271; 58, 4 : *Werke* III, p. 270.

4. Frank M. Chambers, "Three Troubadours Poems with historical overtones", *Speculum*, January 1979, pp. 42-54.

Il y a eu un archevêque d'Auch, Bernard IV, qui a occupé le siège de 1202 à 1214, et sur lequel on est assez bien documenté <sup>1</sup>. Ce Bernard avait été auparavant évêque de Lectoure de 1192 à 1202. Il avait dû recevoir dispense pour irrégularité -il était épileptique- pour pouvoir être consacré. Dès 1207, il est en conflit avec le chapitre métropolitain qui le dénonce au souverain pontife. Cependant on le voit investi de la confiance de Raimond VI de Toulouse, et député par le comte en compagnie de Raimond de Rabastens, évêque déposé de Toulouse, auprès de la cour de Rome en 1208. Il s'agissait pour le comte de Toulouse de contrer les menées du parti français qui avait envoyé Folquet de Marseille, le troubadour évêque de Toulouse, et Navarre, évêque de Couserans, exposer au pape la situation religieuse en pays occitan. L'estime et la confiance de Raimond VI n'améliorent pas la position de l'archevêque Bernard. Le 28 juin 1210 Innocent III ordonne aux légats d'enquêter sur les agissements de l'archevêque d'Auch. En 1211 il lui est demandé d'abandonner son siège. Comme il s'obstine à se maintenir, il sera finalement déposé en 1214.

Curieusement, cet archevêque d'Auch que les listes épiscopales connaissent sous le nom de Bernard IV de Montaut apparaît dans l'*Histoire de Languedoc* (t. III, 1737) sous le nom de Bernard de la Barthe <sup>2</sup>. C'est sans doute à cause d'une erreur des Bénédictins, erreur qui se comprend lorsque l'on sait que des

---

1. Les renseignements concernant Bernard IV de Montaut proviennent de l'ouvrage de l'abbé F. Caneto, *Souvenirs historiques relatifs au siège d'Auch & à ses Prélats...* (Auch, 1874).

L'archevêque d'Auch figure dans la *Chanson de la Croisade Albigeoise* (édition E. Martin-Chabot, tome 1<sup>er</sup>, Paris, 1931, pp. 30-33) ainsi que dans l'*Histoire Albigeoise* de Pierre des Vaux-de-Cernay (trad. P. Guébin et H. Maison-neuve, Paris, 1951, p. 33).

2. Dans le tome III de l'édition originale de Dom De Vic et Dom Vaissète, *Histoire de Languedoc* (Paris, 1737) aux pages 157 et 205. On comorendra la possible confusion lorsqu'on saura que dans l'article consacré aux archevêques d'Auch par la *Gallia Christiana* (tome I, 1726), aux colonnes 989-990 figure un Bernardus III qui aurait régné entre 1192 et 1214. Au contraire la dernière liste des archevêques d'Auch établie par l'abbé A. Degert pour le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques* (t. V, colonnes 276-282) se présente ainsi : Garsie II de Labarthe 1025-1036 - Raymond I Copa 1036-1042 - saint Austinde 1042-1068 - Guillaume de Montaut 1068-1096 - Raymond II de Padirac 1096-1118 - Bernard II de Sainte-Christie 1118-1126 - Guillaume II d'Andozile 1126-1170 - Gérault de Labarthe 1170-1191 - Bernard III de Sédirac 1192-1200 - Bernart IV de Montaut 1200-1214.

membres des familles La Barthe et Montaut ont occupé le siège d'Auch à différentes reprises aux XIème et XIIème siècles (Garsie II de la Barthe 1025-1036, Guillaume de Montaut 1068-1096, Gérault de la Barthe 1170-1191, & enfin notre Bernard IV de Montaut), c'est sans doute, dis-je, à cause de l'erreur des Bénédictins que l'abbé Millot -après Lacurne de Sainte-Palaye peut-être, mais le fait serait à vérifier- a identifié l'archevêque et le troubadour.

A partir de là se développe le discours "philosophique" attendu sur l'archevêque-troubadour champion de la tolérance. Quelle chance inespérée pour développer les thèses du parti que ce prélat introuvable! Citons, pour commencer, l'abbé Claude François Xavier Millot (1726-1785). Curieux ecclésiastique en vérité, qui fut reçu à l'Académie française sur l'assurance que la foi ne l'embarrassait guère. Ce qui n'empêchait pas qu'il fut grand vicaire de Lyon... Voici comment Millot présente Bernart de la Barta :

"Un Bernard de la Barthe, archevêque d'Auch, fut déposé par des légats du pape dans le tems de la guerre des Albigeois. Il y a grande apparence que c'étoit notre troubadour, sur lequel d'ailleurs on ne trouve aucune indication. Cette conjecture paroît solidement fondée sur un sirvente que nous avons de lui, où il parle de Raimond VI comte de Toulouse, & de l'absolution humiliante qu'il reçut à Saint-Gilles; où il n'augure pas bien de cette paix, dont en effet on devoit beaucoup se défier; où enfin il montre des sentimens d'équité & de modération fort différens des vues de la cour de Rome."

Et après avoir traduit, ou plutôt adapté et contracté, le sirventès de Bernart de la Barta, Millot poursuit :

"Cet esprit de modération, si contraire à l'esprit dominant, suffisoit pour rendre un homme criminel aux yeux d'un parti violent et injuste. L'Archevêque d'Auch fut déposé sous prétexte qu'il relâchoit la discipline de son diocèse, & que sa conduite n'étoit pas régulière. Mais qu'on le suppose un fanatique déchaîné contre le malheureux comte de Toulouse, ou un traître vendu à l'ambition du pape et des croisés : toutes les injustices de ce tems-là donnent lieu de croire qu'on auroit, non seulement oublié ses fautes, mais publié ses louanges, comme celles de tant d'évêques de la croisade, qui ne respiroient que le sang et les rapines." <sup>1</sup>

Cette notice de Millot sera reprise, et amplifiée, sans corrections essentielles ni apports nouveaux, par Emeric David qui définit d'abord le sir-

---

1. Histoire littéraire des Troubadours... [par l'abbé Claude François Xavier Millot] (Paris, 1774, 3 vol.), tome II, aux pp. 202-204.

ventès "politique" :

"La pièce de vers que nous possédons de [Bernart de la Barta] est un sirvente du genre de ceux qu'on peut appeler "politiques", c'est-à-dire une de ces satires quelquefois exagérées et malignes, quelquefois modérées, nobles, justes et courageuses, où les troubadours accusaient les seigneurs des pillages et des violences dont ils se rendaient coupables, la cour de Rome de ses usurpations, le clergé de la licence de ses mœurs, devant le tribunal de l'opinion publique. Le sirvente de Bernard de la Barthe est singulièrement remarquable à cause du grand événement auquel il se rapporte, et des hauts personnages qu'il met en scène, mais surtout par les sentiments de tolérance et de charité que l'auteur ne craignait pas de manifester, au milieu des passions ambitieuses et intolérantes qui agitaient ses contemporains.

Bernard de la Barthe était archevêque d'Auch. Il avait été élevé à cette place en 1192, et siégeait sous le nom de Bernard III. L'identité du poète et de l'archevêque n'est pas pleinement prouvée par des témoignages historiques; mais la conformité des noms et la concordance des événements ne laissent guère lieu d'en douter. L'abbé Millot a regardé ce fait comme très vraisemblable; nous ajoutons qu'il nous paraît à peu près certain".<sup>1</sup>

On voit comment on passe, avec aisance, de la vraisemblance à la certitude du fait acquis. Car désormais c'est chose sûre. Pour les érudits locaux, mieux au fait des listes épiscopales, une difficulté subsiste que A. Philibert Abadie (en 1850) résout comme il peut :

"La plupart des historiens qui ont traité de l'histoire critique des Troubadours attribuent à Géraud de Labarthe archevêque d'Auch, un remarquable sirvente contre les auteurs et les chefs de la croisade albigeoise. Ce ne peut être lui en aucune façon. Au contraire, ce prélat avait pris une part fort active dans les différentes condamnations prononcées contre les hérétiques, notamment au concile de Lombers, et d'ailleurs il était mort (1204) avant la prédication de la croisade.

Les manuscrits se contentent de désigner l'archevêque d'Auch. Ce ne peut être que Bernart de Montaut, qui occupa ce siège depuis 1204 jusqu'en 1214. Cet archevêque, remarquable par son talent, était l'ami intime du comte de Toulouse, Raymond VI; il refusa de sanctionner cette injuste guerre qui venait ensanglanter le midi. Presque seul, que pouvait-il faire ? On le calomnia à la cour de Rome, et on l'engagea à se démettre de son archevêché. Il se justifia.

---

1. Histoire littéraire de la France..., tome XVII (1832), pp. 587-590.

Il fut le négociateur fidèle du comte Raymond; aussi l'abbé de Citeaux, Arnaud, le traitait-il avec peu d'égard. Il alla ensuite à Rome, où il éclaira le pape sur le but avéré de la croisade. Mais on ne se tint pas pour battu; on ameuta contre lui son chapitre et la plus grande partie de son clergé, qui se plaignirent en cour de Rome, en l'accusant de mauvaises mœurs et d'être un des auteurs de l'hérésie. Le pape fit examiner la conduite de l'archevêque par ses suffragants; on refusa d'entendre sa justification. Simon de Montfort régnait en maître après la bataille de Muret; le comte d'Armagnac n'osait bouger, c'est pourquoi la déposition de Bernard de Montaut se fit sans difficulté, et le nouveau comte de Toulouse plaça sur le siège devenu vacant Garcias de l'Hort, une de ses créatures." <sup>1</sup>

Et voilà comment s'écrivait l'Histoire! Elle se détache mal du roman, & un historien de la ville d'Auch peut signaler au même moment, dans un style très significatif, que Bernard de Montaut, "troubadour distingué", fut un "prélat éclairé qui ne partagea pas l'aveugle fanatisme du clergé" <sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit on comprend que le parti catholique, après les travaux de l'abbé Canéto (publiés tardivement en 1874), qui écartaient définitivement l'identification du troubadour et de l'archevêque, pousse un soupir de soulagement. L'abbé Léonce Couture put alors dénoncer, dans une formule où perce une secrète satisfaction (1860),

"... la funeste alliance de la poésie romane avec l'hérésie albigeoise [qui] éclate dans un sirventois énergique de Bernard de la Barte, dont on a fait, à tort heureusement, un archevêque d'Auch." <sup>3</sup>

Cependant l'identification entre le troubadour et l'archevêque n'est point encore absolument repoussée. A preuve la formulation du dernier éditeur de Bernart de la Barta, Jean Mouzat, qui avec trop de prudence écrit: "Bernart de la Barta n'a laissé que deux tensons, un sirventès et un fragment: pour Jeanroy c'est un troubadour inconnu. L'Histoire litté-

---

1. Lou Parterre Gascoun coumpouzet de Quasoute Carreus per G. Bedout d'Auch précédé d'une introduction et suivi d'un choix de Poésies de divers auteurs, et d'un dictionnaire des principaux termes du dialecte gascon par A. Philibert Abadie (Toulouse-Auch, 1850), p. XXXIX de l'Introduction.

2. Prosper Lafforgue, Histoire de la ville d'Auch... (Auch, 1851), I, p. 53.

3. Abbé Léonce Couture, "Esquisse d'une histoire littéraire de la Gascogne jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle" in Bulletin du Comité d'Histoire et d'Archéologie de la province ecclésiastique d'Auch (tome I, 1860), p. 168.

raire de la France voit en lui un archevêque d'Auch qui portait ce nom et qui fut destitué en 1214, mais Chabaneau estime que cette identification se fonde sur trop peu de choses pour être acceptée. En tout cas Bernart a composé un sirventès dans lequel il s'élève contre le traité de Meaux..."<sup>1</sup>.

A prendre encore, les trois dernières mentions que nous ayons relevées de Bernart de la Barthe chez des érudits de la qualité de Jean Duvernoy, Pierre Bec et René Nelli.

Duvernoy, en 1958, préfaçant l'édition d'une chronique médiévale, indiquant que le pape Innocent III a fait déposer nombre d'évêques, poursuit: "tel d'entre eux comme Bernard de la Barthe, ci-devant archevêque d'Auch, ne se gêne pas pour dire dans ses vers ce qu'il pense du traité de paix [de 1229]." <sup>2</sup>

Pierre Bec à son tour, étudiant l'origine sociale des troubadours, note que "s'il y a parmi eux de grands seigneurs, des princes et des rois (...) ou des prélats comme Bertrand [sic] de la Barthe, les autres classes de la société sont également représentées." <sup>3</sup>

Mais c'est chez René Nelli que le discours philosophique inauguré au siècle des Lumières par l'abbé Millot trouve son plein épanouissement. Le lecteur confrontera utilement les deux textes :

"Beaucoup de prêtres et d'évêques, victimes entre 1205 et 1211 de l'épuration pontificale, ne furent coupables que d'un excès de spiritualité. Nous voulons bien que certains d'entre eux aient été des simoniaques perdus d'honneur, dont les Papes devaient débarrasser la Chrétienté, comme le Catharisme l'eût fait lui-même, s'il avait triomphé [suivent plusieurs exemples, que couronne celui de notre personnage]. Et à Bernard de la Barthe, archevêque d'Auch, chassé lui aussi de son siège en 1214, on ne pouvait reprocher que sa douceur et sa tolérance. C'était un bon chrétien anticlérical (heureux temps où les anticléricaux étaient des clercs!). Les sentiments qu'il exprimera plus tard, en vers

---

1. Jean Mouzat, op. cit., p. 24.

2. Chronique de Guillaume Pelhissou traduite et commentée par Jean Duvernoy (Toulouse, Ousset, 1958), cf. Introduction, p. 5.

3. Pierre Bec, *Nouvelle Anthologie de la lyrique occitane du Moyen Âge* (Avignon, Aubanel, s.d. [1970]), cf. P. 14. Le texte reprend, sans modification sur ce point, la Préface de la *Petite anthologie de la lyrique occitane du moyen âge* qui a connu de nombreuses éditions (4<sup>e</sup> éd. en 1966).

-car il était aussi troubadour- à propos de la signature du traité de Meaux :

Bonne paix me convient si elle est durable;

Mais si elle est imposée, elle ne me plaît guère :

De paix honteuse viennent plus de maux que de biens...

sont d'un humaniste qui ne sépare pas les valeurs chrétiennes de celles de la civilisation qui lui est chère.

Au début de la Croisade, comme à la période finale du Catharisme, on trouve à peu près le même nombre d'abbés, de religieux, de prêtres gagnés à l'hérésie. S'il n'y avait pas eu persécution, on en eût vu certainement beaucoup plus adhérer à l'ésotérisme cathare, à la façon de ces abbés qui, au XVIII<sup>e</sup> s., se faisaient recevoir dans la Franc-Maçonnerie, sans abandonner leur foi catholique. C'est contre de tels "spirituels" que l'Eglise a sévi beaucoup plus que contre les prêtres indignes. Les temps, il est vrai, n'étaient pas encore à la tolérance ni à la conciliation." <sup>1</sup>

Redisons-le pour conclure sur ce point : l'abbé Millot est à l'origine de deux bévues qui auront la vie longue :

1. la datation erronée du sirventès de Bernart de la Barta, car le sirventès contient des allusions au traité de Meaux (1229), et non aux événements de Saint-Gilles (1209).
2. Cette datation erronée a entraîné l'identification du troubadour avec un prétendu archevêque d'Auch homonyme, erreur qui s'explique par une erreur antérieure de l'Histoire de Languedoc.

Ayant ainsi fait place nette et table rase, peut-être pourrons-nous mieux progresser dans la connaissance et l'interprétation des quatre textes qui nous restent.

\*

\*

\*

---

1. René Nelli, La vie quotidienne des Cathares du Languedoc au XIII<sup>e</sup> siècle (Paris, Hachette, 1969), pp. 171-172.

## BERNART DE LA BARTA, TROUBADOUR INCONNU

Il faut maintenant se borner à interroger les textes pour tenter d'appréhender la personnalité du troubadour Bernart de la Barta. Que pouvons-nous en retirer ?

1. Le sirventès Foilla ni flors... est très facilement datable. Chabaneau avait déjà, dans son édition des *Biographies des Troubadours* (1885)<sup>1</sup> rectifié la datation proposée par ses prédécesseurs. Ce n'est pas aux événements de 1209 -humiliation du comte Raimond VI à Saint-Gilles- mais au traité appelé de Meaux ou de Paris, du 12 avril 1229, qu'il est fait allusion dans ce poème. Ce traité de Meaux, le type même du traité "inégal", pour emprunter la terminologie chinoise, imposait au comte une série d'obligations insupportables. Entre autres la fondation et l'entretien d'une Université dont la fonction est on ne peut plus clairement définie par un des premiers maîtres envoyés de Paris : "pravos extirpat et doctor et ignis et ensis", ainsi s'exprime Jean de Garlande dans son *De triumphis ecclesie*<sup>2</sup>. Autrement dit l'Université est, à côté de l'épée et du bâcher, un excellent moyen de répression et de mise au pas. Ce qui, par parenthèse, doit faire méditer encore aujourd'hui sur les finalités de l'enseignement...

On peut reprendre les termes mêmes d'Alfred Jeanroy exposant les motivations du sirventès de Bernart de la Barta :

"A ces dures conditions, comme de proches événements allaient le prouver, ne se résignèrent ni Raimon lui-même, ni ses feudataires, avec lui asservis ou dépouillés. Ce sont évidemment leurs sentiments qui s'expriment avec une modération et une simplicité touchantes [c'est nous qui soulignons], dans le sirventès d'un poète inconnu, Bernart de la Barta, qui oppose "une paix sûre et ferme, paix d'amitié accommodant les deux parties, paix loyalement conclue entre honnêtes gens, qui ne laisse aucune rancœur", à cette "paix forcée, paix de clercs et de Français", et prédit qu'il en sortira plus de mal que de bien."<sup>3</sup>

---

1. Camille Chabaneau, *Les Biographies des Troubadours...* (Toulouse, 1885), à la page 130.

2. A.-F. Gatién-Arnoult, "Jean de Garlande, docteur-régent de grammaire à l'Université de Toulouse de 1229 à 1233", extrait de la *Revue de Toulouse* du 1<sup>er</sup> février 1866. A la page 20 du tirage-à-part.

3. Alfred Jeanroy, *La Poésie lyrique des Troubadours* (Paris-Toulouse, 1934), tome II, pages 220-221.

Du sirventès on apprend donc une date, qui permet de situer chronologiquement Bernart de la Barta, dont l'activité poétique se manifeste autour de l'année 1230, et aussi son engagement idéologique et politique aux côtés du comte de Toulouse. Le sirventès en effet, plus encore que par les circonstances dramatiques où le troubadour est impliqué personnellement en tant qu'Occitan "sens o saber", ou comme le disent quelques chartes de l'époque en tant qu'homme de la même langue que le comte, "de la nostra lenga", le sirventès est animé par toutes les valeurs qu'il véhicule. Et ce sont précisément celles de la civilisation occitane médiévale : patz, drechura, merce, mesura, cortesia etc.

2. La tenson-partimen avec Arnaut est intéressante à plusieurs titres. Nous retiendrons le thème du débat exposé dans la première strophe :

"Bernart de la Barta il faut que vous tranchiez, je le veux, entre deux possibilités. Deux dames de valeur et d'égale vertu par le bien dire et le bien faire : l'une possède un beau corps agréable, mais pour le reste de bien maigres charmes; la seconde a un visage d'une beauté parfaite, mais le corps bien mal proportionné. En laquelle vaut-il mieux qu'un amoureux place son amitié ?"

On s'aperçoit de la parenté, malgré la différence de registre, de cette tenson avec le jeu-parti entre Mir Bernart et Sifre <sup>1</sup>. Nous sommes au cœur-même de l'érotique troubadouresque. Mir Bernart et Sifre traitant le thème d'une manière réaliste, Arnaut et Bernart de la Barta l'abordant avec plus de délicatesse.

On en retirera l'assurance que Bernart de la Barta se présente comme un champion décidé de l'amour courtois, de la fin'amor (contre les tenants de l'amour chevaleresque) lorsqu'on lui voit choisir, contre l'avis d'Arnaut, de préférence à la Dame au beau corps, la Dame au beau visage car, dit-il :

"al senblan conoscaz la vertat".

Remarquons simplement au passage qu'Arnaut doit lui-même appartenir à la classe des chevaliers : il est souvent qualifié dans les rubriques de *Senher*.

3. La tenson-partimen avec Peire Guilhem de Cazals a été analysée par Jean Mouzat :

"Le partimen qui les oppose traite d'un sujet qui n'a rien à voir avec la guerre et la politique. Guilheme demande à Bernart s'il préférerait

---

1. René Nelli, *Ecrivains anticonformistes du moyen âge occitan I, La femme et l'amour* (Paris, 1977), pages 271-277.

recevoir en abondance de riches cadeaux, ou avoir le pouvoir d'en donner tout autant sans que jamais ceux qui les reçoivent lui en sachent aucun gré. Guilhem a choisi le rôle de l'idéaliste, car il prétend qu'il préfère donner tout le jour, pourvu qu'il fasse son devoir. Bernart se révèle plus terre-à-terre, il aime mieux beaux dons que viande creuse : " j'aime mieux les beaux et riches dons, les biens et la richesse, pour que je puisse les utiliser selon mon bon vouloir, en donner et en garder, & choisir ce qui me conviendra..."<sup>1</sup>

Que la tenson soit parfois, sinon souvent, un exercice quasiment scolaire, ritualisé, formel, cette analyse me paraît le confirmer.

Reste, pour tenter de mieux situer dans son temps et dans son milieu Bernart de la Barta, à exploiter ce que nous pouvons savoir de ses relations - en vertu de l'adage très suspect qui fait nos amis, des amis de nos amis. Mais la méthode s'avère ici assez décevante. Jean Mouzat l'a utilisée pour l'étude du troubadour Guilhem Peire de Cazals, dont la seule relation qui ait laissé des traces grâce à la tenson est précisément notre troubadour, Bernart de la Barta! C'est dire que Jean Mouzat ayant pu dater approximativement l'activité de Guilhem Peire de Cazals uniquement en faisant usage du sirventès *Foilla ni fiors* dont la date est hors de discussion, de ce côté-là nous obtiendrons peu. Retenons seulement, à titre provisoire, une légère présomption en faveur d'une origine quercynole de Bernart de la Barta, son interlocuteur étant, lui, un cadurcien reconnu. C'est à partir de cet indice insuffisant que Werner Mullert avait proposé, en raison de sa proximité avec Cazals qu'il croyait à tort être le lieu d'origine de Guilhem Peire, le village de Labarthe, canton de Molières (Tarn-et-Garonne) comme patrie de Bernart<sup>2</sup>. Mais les lieux-dits Labarthe abondent en pays occitan et particulièrement en Aquitaine, et faute d'autre argument il est impossible de décider et de trancher pour l'un plutôt que pour l'autre.

Le second interlocuteur de Bernart de la Barta, le troubadour Arnaut, n'est guère mieux connu historiquement. Ses poèmes, quatre tenses, témoignent de relations avec un certain Folc et un certain Guilhem, sur lesquels on est peu documenté ("la tenzos d'en Folc e de seigner n'Arnaut e d'en Guillem"<sup>3</sup>).

---

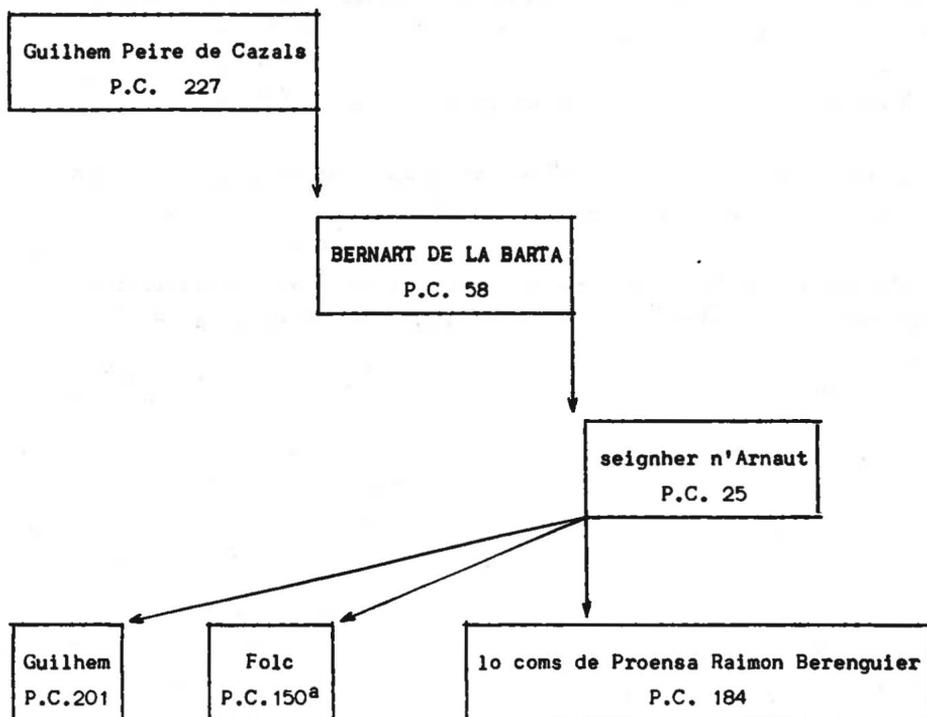
1. Jean Mouzat, *op. cit.*, p. 24.

2. L'opinion de W. Mullert est rapportée par J. Mouzat, *op. cit.*, pp. 24-25. Mullert avait donné son avis dans "Der Trobador Guillem Peire de Cazals - Vorbemerkungen zu einer kritischen Ausgabe", étude qui a été publiée dans la *Festschrift* pour Karl Voretzsch (Halle, Max Niemeyer, 1927).

3. Pillet et Carstens, *op. cit.*, page 123.

Par chance ce seigneur Arnaut a aussi tensonné avec un comte de Provence dans lequel on s'accorde à reconnaître Raimon Berenguer V (1209-1245), qui eut une certaine activité poétique puisqu'il échangea des "coblas" avec son protégé le troubadour Bertran d'Alamanon, dont l'activité est attestée entre 1229 et 1266.

Comme on s'en aperçoit ces relations ne nous fournissent guère de lumières sur la personnalité de Bernart de la Barta.



\*  
\*      \*

#### CONCLUSIONS

1. Il faut repousser définitivement l'identification trop longtemps acceptée de Bernart de la Barta et d'un archevêque d'Auch homonyme qui n'a jamais existé.
2. "Les localités dénommées La Barthe sont trop nombreuses dans le Sud-Ouest

pour permettre une identification" dit avec sagesse Alfred Jeanroy <sup>1</sup>.

3. Bernart de la Barta est un troubadour qui jouissait en son temps d'une certaine réputation : en témoigne le fait que ses œuvres ont reçu l'hospitalité d'un nombre non négligeable de chansonniers.

4. Bernart de la Barta est invité à tensonner par deux troubadours, ses contemporains : sans être statistiquement probant, et pour cause, cela témoigne encore de sa réputation —malgré le caractère parfois purement formel de l'exercice.

5. Bernart de la Barta est un tenant de la courtoisie, de la fin'amor.

6. Il exerçait son activité environ 1229, date où il rédigea son sirventès en faveur de la paix juste.

7. C'était un partisan déterminé des comtes de Toulouse, un patriote décidé, contre toute forme de collaboration avec "els clergues e'ls Frances." <sup>2</sup>

---

1. Alfred Jeanroy, *op. cit.*, tome I, page 344.

2. Notons que l'on ne trouve rien concernant Bernart de la Barta, dont le nom n'est même pas mentionné, dans la thèse récemment publiée de Madame Suzanne Thiolier-Méjean, *Les Poésies satiriques et morales des Troubadours du XII<sup>e</sup> siècle à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle* (Paris, Nizet, 1978).

A P P E N D I C E

Nous donnons le Sirventès de Bernart de la Barta dans le texte établi par Frank M. Chambers (cf. p. 63, note 4) :

- I. Foilla ni flors, ni chautz temps ni freidura  
No'm fai chantar ni'm merma mon talen;  
Mas alor chant quant auch dir a la gen  
Que bens li deu venir qui ben s'agura  
(Dieus!) tota bon' aventura 5  
De patz! Ducs, qu'es coms e marques --  
E patz de clercs e de Frances!
- II. Patz, si tot s'es bon' e ferma e segura,  
Patz d'amistat q'a tot estia gen  
Patz q'a facha pros hom e leialmen, 10  
Patz com puosc' om ben amar ses rancura,  
Bona patz mí platz, cant dura;  
E patz forsada no'm platz ges :  
D'avol patz ven mais mal que bes.
- III. En cort de rei deu hom trobar drechura, 15  
Et en Glesa merce e chausimen  
E franc perdon de mortal faillimen,  
Segon los ditz de la Santa Escripura,  
E reis deu gardar mesura,  
Car qui no'l garda res, peitz l'es; 20  
Luocs fora que dans l'en vengues.
- IV. Si com hom mor de mortal forfaitura,  
Deu esser rics cel que de bon talen  
Serf bon seignor a poder lonjamen;  
Que'l bos seigner creis los sieus e'lz meillura, 25  
E'l malvatz fort se pejura;  
Per que'm plagra fort c'om valgues  
Als pros et als malvatz nogues.

- V. Reis deu amar et onrar sa natura,  
Et al meillor deu far meilluramen 30  
De mais d'onor e de mais d'onramen,  
E deu gardar sa cort de desmesura.  
E reis c'a de bon pretz cura  
Deu creire als valens, als cortes,  
Als plus onrats e meills apres. 35

TRADUCTION. Nous tenons à remercier Monsieur le chanoine Ernest Nègre, Professeur honoraire à la Faculté libre des Lettres de Toulouse, pour l'aide qu'il a bien voulu nous apporter dans l'établissement de notre traduction.

I. Feuille ni fleurs, beau temps ni froidure, ni ne m'incitent à chanter ni n'en diminuent le désir, mais je chante lorsque j'entends dire aux gens que profit doit leur arriver qui s'annonce si bien! Dieu! la belle aventure, la paix de notre duc, comte & marquis n'est que paix de clercs & de Français!

II. La paix d'accord! si elle est bonne, ferme et solide, paix d'amitié qui s'étende partout, paix conclue par prudhommes loyalement, paix à laquelle on puisse souscrire sans rancune. Cette bonne paix-là me convient, ainsi établie - la paix imposée point du tout. D'une paix humiliante vient plus de mal que de bien.

III. A une cour de roi on doit trouver la justice, et dans l'Eglise indulgence et pitié, et pardon sincère de toute faute mortelle selon les paroles même de l'Ecriture Sainte. Et un roi doit garder l'esprit de mesure, car qui-conque ne garde pas la mesure devient méprisable, il y aurait lieu que dommage lui en vint!

IV. De même que meurt qui a commis une forfaiture mortelle, il est juste que celui qui sincèrement sert un bon seigneur soit puissant, car le bon seigneur accroît le pouvoir des siens et augmente leur honneur. Et le mauvais devient bien plus mauvais encore. Aussi me plairait-il fort que l'on récompense les preux et que l'on châtie les mauvais.

V. Un roi doit aimer et honorer son état et au meilleur il doit assurer un surcroît d'honneur et un accroissement de sa noblesse, pour l'améliorer. Et il doit préserver sa cour de toute démesure. Et un roi qui a souci de véritable valeur doit accorder sa confiance aux preux, aux courtois, aux méritants et aux mieux appris.

---

"CAN VEI LA LAUZETA MOVER..." :

L'AMOUR COURTOIS, MIROIR AUX ALOUETTES ?

Annie PARADIS SEGOUFFIN

---

"Les troubadours accordaient à la femme une tout autre considération. Elle était pour eux l'élément civilisateur qui permettait à l'homme de sortir de son égoïsme, de sa grossièreté & de sa barbarie. C'était le triomphe total de la féminité, loin des cris hystériques du M.L.F." (\*)

Christiane NOUVEL-ALLAUX,  
dans la revue Carrefour de Provence.

Bon d'accord, c'est vrai le joli temps du sentiment, les p'tits cœurs qui battaient fort à l'ombre des châteaux forts, et les troubadours qui inventèrent l'amour, per tot aquò, sem d'acòrdi... Va pour l'élément civilisateur, et l'amour avec un grand A, et la Femme avec un grand F, et l'homme tiré à grand peine de son néolithique.

Le pòden pas negar; l'amour courtois a amené effectivement un certain adoucissement des mœurs, une nouvelle façon de concevoir les relations entre gens d'une même société : l'aristocratie. Mais la condition de la femme n'en a guère été changée : souveraine dans les chansons d'amour, elle reste le plus souvent dans la réalité la res (chose) des hommes :

Dousa res ben ensenhada	Douce chose, et si bien éduquée,
cel que us a tan gen formada	Puisse Celui qui vous a façonnée si noblement
me'n de cel joi qu'eu n'aten	M'accorder la joie que de vous j'attends.

(Bernard de Ventadour)

Le "triomphe total de la féminité" qu'évoque Christiane Nouvel-Allaux paraît, dans ce contexte, bien illusoire et bien erroné. L'amour courtois res-

(\*) !! note de l'auteur

te, à mon sens, un fait essentiellement littéraire; il ne remet pas fondamentalement en question le statut érotique et social de la femme au moyen âge. La courtoisie n'a pas libéré la femme; elle n'en a pas fait l'égal de l'homme; elle a seulement élaboré tout un code de conventions mondaines rattaché au jeu d'amour dont la femme était l'enjeu & le faire-valoir; la femme noble, bien entendu; la femme du peuple, ont s'en parla ? Nous y reviendrons... La fin'amor est en effet le privilège exclusif de la donna : "l'exaltation de la Dame était exclusivement l'idéal d'une élite; l'idéal courtois n'eut aucune influence sur ceux qui ne faisaient pas partie de l'aristocratie... Dans la classe même qui le prônait, cet idéal n'était souvent qu'un mince vernis recouvrant des façons d'agir totalement différentes..." (1)

Alors, justement que se passe-t-il lorsqu'on gratte un peu le beau-verniss de la poésie courtoise ? On passe de l'autre côté du miroir, et on découvre sur l'autre versant la profonde misogynie, ce terrible mépris des femmes qui a imprégné toute la mentalité médiévale, exprimée souvent violemment, crûment. Des textes qui font encore mal des siècles plus tard... des textes bien éloignés de l'imagerie dorée traditionnellement répandue.

Il convenait, je le crois, de souligner ce côté sombre de la poésie des troubadours, et ainsi de démystifier quelque peu cette légende tenace d'un âge d'or de la condition féminine en Occitanie au moyen âge : "... Dieu, que le XII<sup>e</sup> siècle était joli pour vous les femmes!" n'avem pron d'aqueste refran!

Il faut bien le dire, naître femme au moyen âge n'est guère un sort enviable. Responsable de tous les maux de la terre, et du péché originel, la "Bête cruelle" (dixit ce bon saint Bernard) n'a qu'à bien se tenir : gage de l'homme, soumise au bon plaisir du papa, du mari, du curé etc... Faiseuse d'enfants, monnaie d'échange et bête de somme, tout est fait pour lui rappeler, en ces temps de misogynie virulente, qu'être femme est une faute à expier quotidiennement.

Malheur à celles qui enfreignent la loi du Père et qui veulent ignorer que "la femme est naturellement inférieure à l'homme" (Aristote) : au nom de l'équation femme = diable alors fort à la mode, on brûle allègrement les "sorcières" coupables de s'être mises en marge de la société des hommes.

D'ailleurs notre premier poète lyrique, Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, s'il fut le "promoteur" de l'amour courtois, n'en oublie pas pour autant les bonnes vieilles recettes : dans un de ses poèmes il suggère que la femme coupable de s'intéresser à autre qu'à "che-

(1) Eileen Power. - La Femme au Moyen-Âge - Aubier-Montaigne. - 1929. -

valier loyal" soit "brûlée sur des tisons ardents" :

Domna fai gran pechat mortal	La dame fait un grand péché, un péché mortel
qe no ama cavalier leal,	Quand elle n'aime pas un chevalier loyal;
mas si monges o clergal,	Mais si elle prend pour amant un moine ou
	[un clerc

non ai raizo :	Elle est indéfendable :
Per dreg la deuri'hom credr	On devrait la brûler -et ce serait justice-
Ab un tezo.	Sur des tisons ardents.

Qui est-elle, cette "domna" décrite par Guillaume IX, sinon une dissidente de l'amour courtois ? Elle enfreint une des règles les plus impérieuses du Fin'Amors : la domna ne doit aimer qu'un loyal chevalier.

Dona es vas drut trefana	Déloyale envers l'ami
de s'amor, pos tres n'a passa	Est la femme qui nourrit
lestra lei	De son amour trois amants
n'i son trei	Cela va contre la Loi
mas ab son marit l'autrei	Je permets près du mari
un amic cortes prezant	Un amant noble et courtois
e si plus n'i vai sercant	Mais si elle en cherche d'autres
es deslaiada	La voilà deshonorée
e puta provada	Et pute avérée.

Ces vers sont de Bernart Marti; là encore la Dame est soumise au code rigoureux de la poésie courtoise établi par des hommes. Qu'elle se rebelle contre l'ordre établi, la voici étiquetée pute, hérétique... Au feu la sorcière! Mais pour la "Bonne Dame" (celle qui file droit), "farai chansoneta nueva" chante Guillaume IX, "sans elle je ne puis vivre, de son amour j'ai si grand faim".

Guillaume IX dont la réputation à son époque n'était d'ailleurs pas à faire : "enragé amateur de femmes", ainsi le décrit le Prieur de Vigeois ; et Guillaume de Malmesbury affirme sans ambages que "Guillaume, comte de Poitiers, était alors d'un caractère bouffon et lascif... en donnant de plus à ses sornettes, l'agrément d'une fausse élégance, il les récitait pour l'amusement et en faisait rire l'auditoire à gorge déployée..." Ainsi, dans une de ses chansons, il n'hésite pas à comparer ses deux maîtresses du moment à deux chevaux qu'il ne peut "garder tous deux car l'un ne peut supporter l'autre"; et le plus courtoisement du monde il donne le nom des dames!

Ainsi dans l'amour courtois les femmes sont encore une fois les gages des hommes; la cage est dorée, c'est vrai; le sort de l'oiselle est un peu plus enviable : priée longuement, gentiment, elle découvre les joies du roucoulement et celles du refus... Mais cage tout de même, et les barreaux sont so-

lides; car pour celles qui choisiraient malgré tout la liberté, ne serait-ce que de parole, l'exclusion du monde de Fin'Amors se fait parfois violemment, témoin ces vers, pas très courtois, de Raimbaut d'Orange :

Si'us fan avol respos avar	Si leurs propos sont sots, méchants,
vos la pones a menassar	Mettez-vous à les menacer
e si vos fan respos pejors	Deviennent-ils plus insolents
das lor del punh per mei las nars	Frappez-les du poing en plein nez...

Notons avec plaisir et malice, au passage, que s'il faut en croire ces vers, la Dame n'était pas toujours aussi idéale qu'on veut bien nous le laisser croire. D'ailleurs, au moyen âge comme aujourd'hui, "elles aiment ça", les coups, la violence, la force virile, quoi. René Nelli, dans l'introduction de l'un de ses livres, nous livre la clé de l'énigme : "certaines enfin, dont le tempérament s'accommodait fort bien de la vigueur et de la brutalité de leurs assaillants..." Comment diable, sinon, expliquer autrement ce comportement aberrant pour les adeptes assidus de Fin'Amors, cortezia, paratge et tot aquò ?

Toutes ces valeurs de l'amour courtois d'essence éminemment "féminines" : sensibilité, délicatesse etc., les plus "machos" de nos troubadours avaient bien du mal à les assimiler; le vernis de la scolastique courtoise craquait bien souvent sous les assauts d'une misogynie d'autant plus galopante que refoulée. "Qui veut faire l'ange fait la bête"; ce proverbe bien connu irait comme un gant à Marcabru; côté "ange", il est parfait en amant courtois :

So fon donzelh' ab son cors belh	Une donzelle au corps gentil
filha d'un senhor de castelh	Fille d'un seigneur de château
e quant ieu cugey que'l auzelh	Je me flattais que les oiseaux
si fesson joy de la verdors,	Lui faisaient joie, et la verdure,
e pels dous termini novelh	Et la douceur du renouveau,
e quez entendes mon jovelh	Et qu'elle voudrait bien m'entendre

mais l'effort est trop rude pour ce pauvre Marcabru; et voici l'envers du décor. Côté "bête", ce n'est pas mal non plus :

Quar soven per putia	Souvent par puterie
put la metritz,	Elle pue, la prostituée,
cum fai per bocaria	Comme fait dans les boucheries
carnils poiritz	La charogne pourrie.

Dame idéale, certes, mais aussi putain. Le piédestal et en même temps la boucherie. La statue à adorer, mais aussi la viande à battre et à consommer! Bien sûr, "on tend vers le ciel à travers une femme" (Uc de Saint-Circ); ancienne version de "sois belle et tais-toi", réservée aux châtelaines, dames de qualité. Avec elles on élève son âme tout en ménageant son avenir profes-

sionnel auprès du seigneur. Mais dans le même temps, on se défoule aristocratiquement en laissant un peu resurgir la bête en soi au hasard des rencontres avec des prostituées ou des filles du peuple qui, elles, ne demandent pas tant d'attentions, et qui de plus ne représentent politiquement et socialement aucun intérêt. Andréas Capellanus ne laisse planer aucun doute sur la conduite à tenir en pareille occasion : "si par hasard vous étiez amoureux d'une femme de la paysannerie, couvrez-la de compliments, et puis quand vous aurez trouvé un endroit commode, n'hésitez pas à prendre ce que vous désirez, et à la violer". L'ouvrage dont est extraite cette citation s'appelle **L'Art de l'Amour Courtois...**

Art de l'Amour Courtois que pratique aussi élégamment Daude de Prades :

Se soudadeira coind'e pro  
vuo-ill que'm don'ab pauc de querer  
tot so c'Amors vol a jazer  
e non fissa plaig ni tensso  
'ostar camisar ni gonella  
anz danze segon qe viella ...  
Amors vol ben que per razo  
eu am mi donz per mais voler  
et am pucella per tener

Quant à brave et jolie ribaude,  
Je veux que, peu priée, me donne  
Tout ce qu'Amour requiert au lit  
Sans nulle querelle ou dispute  
Pour ôter chemise et gonelle  
Mais danse sur l'air que lui vielle...  
Amour veut bien que par raison  
J'aime Dame pour valoir plus  
Et pucelle pour en jouir,

ou Guiraut d'Espagne :

Trobei pastorela  
ses anhels guaran...  
E quant el l'n vit anar  
met se apres ela  
pres la per la blanca man  
gieta l'en l'erbeta,  
tres vets la baizet;  
Anc mot non sonet  
Quan venc al quartet  
"Senher, vos mi ren"

Je découvris une bergère  
Qui gardait les agneaux...  
Quand il vit qu'elle s'en allait  
Il courut après  
Il la prit par sa main blanche  
Et la fit tomber dans l'herbe  
Trois fois il la baisa  
Sans qu'elle sonnât mot;  
Quand vint la quatrième  
Elle dit : "Seigneur, je me rends à vous".

Porquière anonyme, la Porchère

Etait laide et repoussante,  
La peau noire comme la poix,  
Aussi grosse qu'une barrique...  
Quand je la vis si dégoûtante,  
Hé bien les deux bras m'en tombèrent!

Fin'Amors, cortezia, paratge, où êtes-vous donc ?

D'un côté le "haut", le "noble" : pour le château, la spiritualité (même charnelle), la sublimation, les honneurs, la beauté et la femme que l'on vénère. Mais de l'autre, la rue, la ferme; c'est là que l'on se retrouve les pieds bien sur terre enfin en harmonie avec le bas, la matière, et quelquefois la laideur (physique ou morale ou sociale) de la fille que l'on renverse, que l'on bouscule et que l'on viole.

Ainsi le monde de l'amour courtois est un monde replié sur lui-même, sur un système de pensée qui ne fonctionne qu'en circuit fermé; un monde étouffant reposant sur des valeurs créées artificiellement en rupture avec une époque profondément misogyne. Les troubadours ont profondément vécu cette rupture; incapables d'intégrer complètement les valeurs (féminines) de la courtoisie, ils ont cherché dans la poésie "de l'extérieur", celle de l'envers, du retour vers le bas un exutoire à la situation insupportable d'être de deux mondes se niant l'un l'autre.

Les femmes, une fois de plus dans leur Histoire, ont fait les frais de cette quête de l'identité masculine. Tour à tour déesses ou putains, au gré de la volonté des hommes, et selon leur place dans la société, elles ont eu bien du mal à se faire entendre; à dire ce qu'elles étaient, ce qu'elles voulaient, ce qu'elles ressentaient; des êtres de chair et de sang; non une vue de l'esprit ou un étal de boucherie.

L'amour courtois ne leur a apporté ni l'indépendance, ni l'égalité, ni même une considération vraie; mais il a permis à certaines d'entre elles de dire pour la première fois qu'elles aiment, qu'elles sont aimées, heureuses ou malheureuses. Violentes, passionnées, tendres et si humaines, ainsi sont les trobairitz. Leur parole, longtemps étouffée, renaît aujourd'hui, et elle ne doit rien à celle des hommes.

\*

\* \* \*

#### AZALAIS, ALAMANDA, GARSENDA, MARIE ET LES AUTRES...

Castelloza :      Amics, s'ie·us trobes avinen,  
                      humil e franc e de bona merce  
                      be·us amera, quan era m'en sove  
                      que·us trob vas mi mal e fellon e tric

Ami, si vous m'aviez marqué quelque respect  
Quelque simple amitié loyale et sincère  
Alors je vous aurais aimé sans hésiter  
Mais je vous ai trouvé mauvais tricheur félon...

Que pois dompna s'ave  
d'amar, prejar deu be  
cavallier, s'en lui ve  
proez' e vassalatge

Quand une dame s'avise d'aimer  
C'est elle qui devrait prier  
L'homme en qui elle a décelé  
Vaillance et docilité.

Clara d'Anduze : Amics, tan ai d'ira e de feunia  
quar no vos vey, que quan ieu cug chantar  
planh e sospir

Ami, j'éprouve tant de colère et de rage  
A ne vous voir, que lorsque j'essaie de chanter  
Je me plains et je soupire.

Isabella :

N'Elias Cairel, fegnedor  
resemblatz segon mon parer,  
com hom qui's feing de dol aver  
de so dont el non sent dolor.  
Si'm creziatz, bon conseil vos

[daria

que tornassetz esta en la badia  
et no·us auzei anc mais dir mon

[semblan,

mas pregar n'ei lo patriarc'Ivan

Elias Cairel, il m'apparaît  
Que vous avez tout d'un fourbe  
Tel un qui de souffrir feindrait  
Alors qu'il n'a nulle souffrance.  
Si vous le permettez, voici un bon con-

[seil :

Retournez en votre couvent

Et si j'osais ici dire mon sentiment,

C'est qu'il vous faut prier le patriar-  
[che Ivan.

Comtesse de Die : Mas aitan plus vuoiil li digas, messatges,  
qu'en trop d'orguoill ant gran dan maintas gens

Mais surtout, dis-lui bien, message

Que par excès d'orgueil, maintes gens sont blessés.

Tibors :

Bel dous amics, ben vos pos en ver

[dir

que anc non fo qu'ieu estes ses

[desir

pos vos conven que'us tenc per fin

[aman

ni anc no fo qu'ieu non agues talan

bels dous amics, qu'ieu soven no·us

[vezes

Beau doux ami, je puis vous dire, et

[en toute sincérité

Que jamais sans désir ne fus

Depuis qu'il vous a plu d'être mon

[tendre amant

Et que pas une fois non plus, beau

[doux ami,

N'a cédé mon besoin sans cesse de

[vous voir...

ni anc no fo sazones que m'en pentis

Que jamais je n'en fus à éprouver  
[regrets...

Anonyme :

Dins ma cambra encotinada

Dans ma chambre dorée il est venu  
[voleur

dins ma cambreta daurada

Dans ma chambre dorée

l'ai mes en preson

Je l'ai mis en prison

aie

Aïe...



*TRAVAUX DU* **L.A. 247**





---

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE  
des monographies consacrées au  
FRANCAIS REGIONAL DU MIDI  
et plus spécialement à celui de la Gascogne, surtout pyrénéenne.

J.-C. DINGUIRARD

---

La documentation sur le français régional d'Occitanie n'est apparemment pas difficile à rassembler : des relations de voyages aux Statistiques, les ouvrages les plus divers recèlent quelques notations éparses et la production des auteurs méridionaux, volontairement ou non, est généralement riche en méridionalismes. Pourtant, on ne trouve guère de monographie précoce qui soit consacrée à cet intéressant aspect du langage. Aussi les états anciens du français parlé dans les Pyrénées, par exemple, ne peuvent-ils guère faire l'objet que de reconstitutions conjecturales, à partir d'un "français méridional commun" d'une part : d'où notre parti-pris, ci-dessous, pour les périodes antérieures à notre siècle, d'un inventaire qui déborde très largement l'espace pyrénéen, et même gascon. Mais d'autre part, afin de pondérer le point précédent, il conviendra d'accorder une attention privilégiée au français des grandes agglomérations les plus proches des Pyrénées : Pau, il va de soi, mais encore Bordeaux, Toulouse, Carcassonne, Perpignan ..., tant il est vrai que les villes ont leur zone d'influence et de rayonnement, qui est langagière aussi.

Immense est le prestige qui s'attache au français parlé dans les grandes villes du Midi. Souvent, il est mal fondé. Le Gascon qui nomme habituellement clouque une mère poule, substituera glousse à ce mot lorsqu'il voudra parler "bon français" : c'est que glousse est (ou fut) usuel à Toulouse, et peu importe dès lors que ce terme, rigoureusement inconnu du français académique, soit lui-même un pur méridionalisme!... On ne soulignera donc jamais assez le rôle des grandes villes du Midi : dans la diffusion du français (selon toute vraisemblance), et surtout parce que le français qu'on y entend constitua paradoxalement l'unique norme des Méridionaux. Et pourtant, tout le français du Midi n'est pas celui de ses grandes cités. Les endémismes restent nombreux, quoique mal répertoriés : chacun, dans le haut Comminges (au moins), sait ce qu'est un roule, une avant-planche : mais ces termes

ne sont pas enregistrés par Desgrouais, ni par Avignon, ni même par Séguy. Les billes de bois écorcées (grumes ?) et les dosses seraient-elles hors des préoccupations quotidiennes des Toulousains ?

\*  
\*       \*  
\*

On ne paraît guère s'être soucié des méridionalismes antérieurement au XVII<sup>e</sup> s., et à y bien songer on ne pouvait guère s'apercevoir de leur existence auparavant. Pour qu'émerge à la conscience le concept de ' français méridional ', il faut en effet une double condition :

- que le français soit parlé (et pas seulement écrit) par le Tiers-Etat (et pas seulement par une élite intellectuelle et/ou économique) dans les terres occitanes;
- qu'existe une norme française suffisamment fixée pour qu'on puisse constater des écarts.

Ce truisme permet d'établir avec une relative précision le terminus a quo du phénomène qui nous intéresse. En effet, quelles qu'aient été les époques d'introduction du français en Occitanie (et elles varient fort selon les lieux), il paraît vain de chercher mention du méridionalisme avant les premières tentatives sérieuses d'épuration du français : on sait qu'elles remontent à l'arrivée à la Cour de Malherbe -antécédent un peu lointain-, et qu'en fait elles se développent surtout à partir du second quart du XVII<sup>e</sup>s.

Sans doute nous fera-t-on observer que l'exportation du français en Occitanie n'est que l'une des causes d'apparition du méridionalisme (quoique la plus importante, selon toute vraisemblance); et qu'il convient de ne pas négliger une autre origine : l'émigration en France francophone d'un nombre suffisant d'occitanophones gardant leur substrat linguistique. Mais notre frontière temporelle ne subit que peu d'ajustements de ce fait : miraculeusement, l'invasion de la France (n'exagérons pas : de Paris, peut-être même de la seule Cour) par les "Gascons" ne remonte guère, au mieux, qu'aux dernières années du XVI<sup>e</sup> s. On peut d'ailleurs se demander si, par le traumatisme linguistique qu'elle infligea aux étiembles du temps, cette invasion n'est pas justement l'une des causes du considérable travail d'épuration du français, qui mobilisera tant d'énergies durant tout le XVII<sup>e</sup> s. Or ces énergies, il faut bien le voir, se concentrent sur un but prioritaire : débusquer le provincialisme du français de Paris, voire de la seule Cour : le XVII<sup>e</sup> s. versaillais ne fait son ménage que devant sa porte. Les

différentes éditions du Dictionnaire de l'Académie (1694, 1718, 1740 et 1762), les grammaires para-académiques (Remarques de Vaugelas, grammaires de Régnier-Desmarais et de Restaut...) vont peu à peu fixer les certitudes admirables dont sera imprégné le XVIII<sup>e</sup> s. langagier : dans une seconde étape, d'ailleurs tardive, c'est elle qui permettront d'envisager l'épuration du français, tel qu'il s'est corrompu dans le Midi.

Grâces soient donc rendues aux cacographes, dont les recueils de gasconismes et d'expressions vicieuses (on les appelait des préservatifs), à défaut de travaux proprement linguistiques, nous permettent aujourd'hui de ne pas tout ignorer du français, tel qu'il se pratiquait chez les Occitans des deux derniers siècles de l'Ancien Régime : c'est en priorité sur leurs données que se constitue l'

1. (v. 1600-v. 1900) INVENTAIRE DES MERIDIONALISMES ANCIENS DU FRANCAIS du L.A. 247 (56 rue du Taur, à Toulouse), qui engrange toutefois également les remarques éparses qu'on peut glaner à ce sujet, au hasard de lectures qui sont loin d'être exclusivement grammaticales.

Si par "ancien" on y a commodément décidé d'y entendre 'antérieur au XX<sup>e</sup> s.', la définition du "méditerranéisme" a posé bien des problèmes. A l'expérience, on a décidé en définitive d'entendre par là tout ce qui, à tort ou à raison, serait explicitement signalé comme tel par les témoins anciens. A côté d'une masse de méditerranéismes authentiques, le répertoire offre donc des omissions (les gasconismes de Fœneste n'y sauraient être enregistrés) en même temps que des entrées illégitimes (on y trouvera assassin pour 'assassinat', qui est signalé jusque dans le Maine, et l'acception néologique de conséquent, qui sans doute ne doit pourtant rien aux provinces du Midi). C'est que cet Inventaire n' a d'autre but que d'offrir au chercheur des matériaux, évidemment susceptibles de critique. L'important, pour son compilateur, est moins, en définitive, de parvenir à cerner la très problématique vérité linguistique du méditerranéisme que d'arriver à saisir celui-ci dans sa réalité sociale. Il est donc notable qu'on ait pu juger que conséquent = 'important' constituait un gasconisme, même si l'étiquette est fausse.

2. (av. 1650) VAUGELAS, Recueil de Provincialismes (ms. perdu).

"Je ne l'aurois pas remarqué icy", dit Vaugelas d'un provincialisme à la p. 276 de ses Nouvelles Remarques, "où je ne mets que les fautes que les vrais François (sic) ne laissent pas de faire, réservant une

liste à part de celles qui se commettent en chaque Province de France". Mais Alemand, l'éditeur de cet ouvrage posthume, se montre bizarrement flottant à ce propos : après avoir qualifié de curieux et d'utile le recueil, et en avoir laissé espérer la publication (p. 277), il écrit : "nous n'avons cependant point vû ce Traitté. J'apprens seulement qu'il est entre les mains d'une personne qui pourroit bien prendre envie de le publier après qu'il aura vû les Remarques posthumes du même M. de Vaugelas" (p. 440).

On a quelque peine à croire qu'un manuscrit signé du nom prestigieux de Vaugelas ait pu rester inédit, à plus forte raison se perdre depuis le début du XVIII<sup>e</sup> s. : souhaitons donc qu'il ne soit que provisoirement égaré.

3. (1672) ANONYME, De l'accent de la langue françoise et la manière de le purifier dans nôtre province. Clermont, 1672.

Cet unicum de la Bibliothèque de Clermont-Ferrand, consacré à peu près exclusivement à la prononciation, a été étudié par GOUGENHEIM, G., "Un traité de 1672 sur la manière de purifier l'accent de la province d'Auvergne", pp. 33-44 de la Revue d'Auvergne, 1933.

4. (1756) L[ACROIX] D[E] S[AUVAGES], P.A. BOISSIER DE, Dictionnaire languedocien-françois contenant un recueil des principales fautes que commettent, dans la diction et la prononciation françoises, les habitans des Provinces méridionales, connues sous la dénomination générale de la Langue-d'Oc. Nîmes, 1756 (la meilleure et la plus complète édition serait cependant celle, en deux volumes, de Nîmes, 1785, ou selon d'autres telle éd. du XIX<sup>e</sup> s.).

Le but de l'auteur est "d'aider à parler correctement le françois ceux de nos compatriotes qui n'ont pas fait une étude particulière de cette langue" : l'ouvrage constitue donc, sinon tout à fait la première en date des cacologies méridionales, du moins la première dont on soit sûr qu'elle ait été lue du public, c'est-à-dire la première qui répondait à un réel besoin des populations méridionales. L'abbé de Sauvages était d'ailleurs très conscient de cette primauté chronologique, qui écrivait à propos de Desgrouais : "le Livre intitulé Les Gasconismes corrigés, dont l'Auteur a relevé à Toulouse la plupart des fautes que nous avons marquées dix ans auparavant, dans la première édition du présent ouvrage"... -constat d'identité qui le conduit d'ailleurs à poser l'existence d'un "français commun d'Occitanie" remarquablement peu dialectisé, malgré les substrats divers.

Du point de vue du français régional toutefois, on notera que la consultation du LDS est remarquablement mal commode : les faits se trouvent, très disséminés et souvent non explicités quant à leur qualité de méridionalismes, sous des vedettes occitanes. Ainsi -pour nous borner aux toutes premières pa-

ges-, c'est s.v. ABELA qu'on glanera "nétoyer. Pr. nétéier", et s.v. ACAMPA qu'est expliquée la différence entre 'ramasser' et 'cueillir', si méconnue des Méridionaux...

5. (1766) DESGROUAI, Les gasconismes corrigés, ouvrage utile à toutes les personnes qui veulent parler et écrire correctement, et principalement aux jeunes gens, dont l'éducation n'est point encore formée. Toulouse, 1766 (on signale en outre des éditions en 1768, 1792, 1801, 1812, 1819; la dernière éd. doit être celle de 1858, cf. ci-dessous, n° 18).

Plus que celui de l'abbé de Sauvages, le nom de Desgrouais est attaché à la chasse aux gasconismes, et sans doute à juste titre, son ouvrage étant tout de même de consultation plus facile. Desgrouais, en fait sinon en droit, est bien le père de tous les cacographes méridionalisants du XIX<sup>e</sup> s.; soit qu'ils s'inspirent de lui, soit qu'ils entendent se poser en s'opposant aux erreurs de son ouvrage, ils ne résisteront généralement pas au plaisir de le piller.

Une étude mériterait d'être consacrée à la comparaison des diverses éditions de Desgrouais. Il semble bien que l'éd. (posthume) de 1768 soit déjà augmentée par rapport à l'originale; quant à l'éd. de 1801, elle offre bien des suppressions, et aussi nombre d'additions, tant dans le texte qu'au Supplément que le réviseur y a ajouté : ces réfections ont leur intérêt, qui permettraient de mesurer, à une génération de distance, le mouvement du français parlé à Toulouse; tous les changements ne paraissent en effet pas dus aux bouleversements introduits par la Révolution.

6. (1768) L[AMONTAGNE], E., Traité de la prononciation de la langue française ou essai d'observation sur les vices de modulation reprochés aux provinces gasconnes. Bordeaux, 1768.

Je cite ce titre d'après F. Brunot.

7. (1788) ANONYME, Supplément aux Gasconismes corrigés de feu M. Desgrouais (...) destiné principalement pour les maisons d'éducation d'Oléron et de Sainte-Marie.

Je cite ce titre d'après Brunot, qui le cite d'après La Case.

8. (1802) VILLA, E., Nouveaux gasconismes corrigés ou tableau des principales expressions et constructions vicieuses usitées dans la partie méridionale de la France. Montpellier, 1802, 2 vol.

Dans l'Avertissement, Villa se place patriotiquement sous l'égide du Citoyen Domergue et de sa Grammaire française simplifiée (1782) et reproche à

Desgrouais son ignorance des idiomes du Midi de la France, ainsi que son manque de méthode - nous dirions d'ordre, et simplement alphabétique. Le corpus a été, pour une part, compilé dans Lacroix de Sauvages (ci-dessus, n° 4), pour autre part recueilli auprès des jeunes élèves de l'auteur, qui a évidemment en vue l'amélioration de leur français.

Une innovation intéressante : l'astérisque marque les termes (de botanique entre autres) "dont il faut se servir, si l'on veut se faire entendre; ce seroit une affectation ridicule, lorsqu'on parle au peuple, de n'employer que des expressions françaises, et de rechercher toujours la pureté de la langue". Astérisqués, donc, GAFAROT 'glouteron, bardane', COUTELE 'iris; glafeul', GABIAN 'petite mouette', JAZENE 'chevron', PEGAT 'pot de vin, mesure de Toulouse, pesant huit livres' etc.

9. (1810) ROLLAND, J.-M., Dictionnaire des expressions vicieuses (Hautes et Basses-Alpes). Gap, 1810. Seconde éd. augmentée, sous le titre élargi de Dictionnaire des expressions vicieuses et des fautes de prononciation les plus communes dans les Départemens méridionaux. Gap., s.d. [1823].

Le changement de titre s'explique "par le débit de la première édition; quoique le titre du Dictionnaire semblât n'en indiquer les avantages que pour les seuls départemens des Hautes et des Basses-Alpes, la vérité est pourtant qu'il s'en est vendu un grand nombre d'exemplaires pour la Provence et le Languedoc (...) Ce n'est pas cependant que nous ayons voulu laisser croire par là, que ce Dictionnaire ne soit pas également utile à la jeunesse des autres départemens de France. En le parcourant, on verra que l'auteur s'est attaché à relever une infinité de fautes d'habitude qui déparent partout la langue française". L'ouvrage a été étudié, peut-être un peu rapidement, par F. Brunot au t. X, 2 de l'Histoire de la langue française (p. 694 ssq.) : on l'y envisage notamment comme s'il était original, ce qui est probablement excessif.

10. (1818) L[ASCoux], J.-B., Les périgordinismes corrigés. Périgueux, 1818.

B. Quemada, Les dictionnaires du français moderne, signale sous le même titre, à la même date, au même lieu d'édition et sous les mêmes initiales du prénom, un ouvrage qu'il attribue à un certain CAVILLE : s'agit-il réellement de deux livres différents ?

11. (1821) SAJUS, B., Essai sur les vices du langage (...) destiné principalement à la jeunesse des Basses-Pyrénées et des départemens circonvoisins. Pau, 1821.

L'ouvrage paraît absent des bibliothèques toulousaines, je n'ai pu le consulter.

12. (1823) L[ASCoux], J.-B., Gasconismes corrigés, particulières au département de la Gironde et aux départements circonvoisins. Bordeaux, 1823.

Ce recueil, intéressant par sa date, son lieu de récolte et la profession enseignante de son auteur, souffre des défauts habituels aux cacologies méridionales : Lascoux a beaucoup recopié Desgrouais et ses réviseurs; et puis sous prétexte de purisme, il se fie au seul révélateur du Dictionnaire de l'Académie, qui pis est dans la vieille édition de 1762! Lascoux enregistrera donc comme méridionalismes, pêle-mêle, et du français archaïque (vilité, qui se trouve dans le premier Francion et que Sorel ne se décidera à corriger en vileté qu'à partir de 1633); et du français non-versaillais (sarge pour serge); et du français commun, quoique non académique (s'en rappeler), même s'il a indubitablement évincé la norme ancienne (Lascoux va ainsi jusqu'à préconiser carrelure au lieu de ressemelage). Ajoutons que Lascoux exige de la langue qu'elle soit logique ("il n'y a pas plus de dent de l'œil que de dent du menton") et l'on comprendra que, pour être abondant, son recueil n'est pas forcément riche.

Son intérêt est d'ajouter à Desgrouais, grâce à des endémismes girondins qui paraissent saisis sur le vif. Ainsi, à l'initiale J : JUNTEE 'jointée'; JOUER QUE 'parier que'; JOUER AU SAUTELY 'jouer à coupe-tête'; JOUTTE 'bette ou poirée'; SE JOMPLER 'se balancer'; JOUIR 'maîtriser' etc.

13. (1825) SAUGER-PRENEUF, F., Dictionnaire des locutions vicieuses usitées dans le Midi de la France et particulièrement dans la ci-devant province du Limousin. Limoges, 1825.

14. (1829) REYNIER, J.-B., Corrections raisonnées des fautes de langage et de prononciation qui se commettent même au sein de la bonne société, dans la Provence et dans quelques autres provinces du Midi. Marseille, 1829. Une édition ultérieure (Marseille, 1878) modifie ce titre en Les Provençalismes corrigés ou correction raisonnée des fautes de langage et de prononciation que l'on fait généralement dans la Provence et dans quelques autres provinces du Midi.

15. (1835) POMIER, M., Manuel des locutions vicieuses les plus fréquentes dans le département de la Haute-Loire et la majeure partie du Midi de la France. Le Puy, 1835.

16. (1836) G[ABRIELLI], G. DE, Manuel du Provençal ou les provençalismes corrigés. Aix-Marseille, 1836.

17. (1843) DUPLEICH, Dictionnaire patois-français (...) à l'usage de l'arrondissement de Saint-Gaudens et des cantons adjacents. Saint-Gaudens, 1843.

A l'exemple de l'abbé de Sauvages, Dupleich n'enregistre le patois qu'afin d'améliorer le français de ses lecteurs. L'attitude paraît d'ailleurs commune chez les lexicographes occitans, de l'abbé Féraud à Honnorat (C. Anatoleme signale que dans son Projet de 1840, ce dernier se soucie d'une rubrique spécialement consacrée aux provençalismes et gasconismes corrigés). On voudra donc bien considérer que l'ouvrage de Dupleich représente en fait ici la catégorie des Dictionnaires patois; en ce qui concerne le français régional, il n'est ni le plus riche ni le mieux fait d'entre eux; mais si nous l'avons choisi, c'est parce que son lieu de récolte en rend possible l'utilisation au titre des monographies pyrénéennes.

18. (1858) S.-M. et J.D., Le guide des Gascons ou dictionnaire patois-français comprenant un recueil des gasconismes corrigés. Paris-Tarbes, 1858.

Des 180 pages de cet in-4°, les Gasconismes corrigés n'occupent que les p. 7 à 44; après sondage aux initiales A, B et C, on constate que tout y est emprunté à Desgrouais : faudrait-il en conclure que la Gascogne est décalée d'un siècle par rapport à Toulouse, pour ce qui regarde la propagation du français ?... L'intérêt de l'ouvrage en tout cas vient de la clientèle à laquelle il s'adresse : il s'agit d'une brochure de colportage, destinée aux classes populaires, et non plus d'un ouvrage qui s'adresse aux élites.

19. (1875) AVIGNON, P., Les locutions vicieuses corrigées. Toulouse, 1875.

Dû à un abondant polygraphe (un enseignant ecclésiastique), cet ouvrage enregistre, parmi des faits de français commun et d'argot scolaire, des exemples intéressants de méridionalismes toulousains : AVOIR L'AMENDE 'n'avoir pas le sou'; BARLOQUE 'baroque'; BROCC 'brindille'; BARAQUET 'capot'; UNE CENTIME '5 francs'; CUISTRE 'avare' etc.

20. (1895) PEPIN, L., Gasconismes et choses de Gascogne. Paris-Cahors, 1895.

L'auteur précise qu'il n'a entendu parler de Desgrouais qu'après confection de son recueil. Celui-ci concerne l'Agenais, et ses préoccupations, fait notable, sont moins étroitement grammairiennes que proprement ethno-linguistiques. La moisson est pleine d'intérêt; citons par exemple, sous l'initiale D : DAME PASSEE SUR LA GRAPPE 'se dit d'une prétendue dame'; DANS LES 'approximativement'; DEBARRAS 'objets gênants ou devenus inutiles'; DEMOISELLE 'grains de maïs rôtis au four'; LE DIABLE MARIE SES FILLES 'se dit quand il pleut et qu'il fait soleil en même temps'; DONZEL 'garçon d'honneur'; DROLE 'gamin'; DROLAS 'jeune homme dont on fait peu de cas'; DURCIFIER 'durcir', etc.

Rappelons que la liste de ces monographies est probablement très incomplète —de plus en plus incomplète, sans doute, au fur et à mesure que l'on s'éloigne des Pyrénées gasconnes—; nous exprimons donc par avance notre gratitude aux lecteurs qui voudraient bien nous signaler nos omissions.

Nous avons arrêté l'inventaire à la fin du siècle dernier : c'est qu'avec le XX<sup>e</sup> s. l'étude des français régionaux devient objet d'étude scientifique et non plus seulement prétexte à étalage de purisme. La méthodologie a fait l'objet d'importantes études, parmi lesquelles il est impossible de ne pas citer celle, si riche, de

21. (1957) BALDINGER, K., "Contribution à une histoire des provincialismes de la langue française", pp. 62-92 de la Revue de Linguistique Romane 81-82 (1957).

Quant aux monographies proprement dites, je me bornerai, à côté des grands classiques du genre, à énumérer celles dont le lieu de récolte se situe au plus près des Pyrénées :

22. (1927) LAMBERT, E., "Sur quelques particularités du parler bayonnais", pp. 275-306 du Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Bayonne (1927).

23. (1931) BRUN, A., *Le français de Marseille*. Marseille, 1931. Thèse comp.

24. (1949) MICHEL, L., "Le français de Carcassonne", pp. 196-208 d'Annales de l'Institut d'Etudes Occitanes I, 2 (1949) et 80-93 d'id., II, 1 (1949).

25. (1950) SEGUY, J., *Le français parlé à Toulouse*. Toulouse, 1950 (autres tirages : 1951, 1978, ce dernier avec une Préface de X. Ravier). Thèse comp.

26. (1968) FOSSAT, J.-L., "Particularités du français parlé en Moyenne Chaulosse", pp. 15-40 de *Via Domitia* 14 (1968).

27. (1969) CAPDEVIELLE, M., *Le français parlé au Pays Basque*. Toulouse, mémoire pour le D.E.S., 1969 .

28. (1972) FOSSAT, J.-L., "Etude du français parlé : test de la traduction", pp. 79-113 de *Grammatica* 1 (1972). Concerne le français des Landes; aborde les questions de méthode.

29. (1975) BORRELL, A., *Enquête sur la phonologie du français parlé à Toulouse*. Toulouse, 1975. Thèse de 3<sup>e</sup> Cycle.

30. (1975) CAMBOT, E., et M. DESPAX, *Le français parlé à Auch*. Toulouse, mémoire pour la Maîtrise, 1975.

31. (1977) *Les français régionaux = Actes du Colloque sur le français parlé dans les villages de vigneron (Dijon, 1976)*, pp. 7-242 des *Travaux de Linguistique et de Littérature XV*, 1 (1977). Relèvent de l'espace ici concerné les pp. 191-213, avec les contributions de J.-C. Potte (Puy-de-Dôme), A. Nouvel (Rouergue), C. Camps (Hérault) et H. Guiter (Perpignan).

32. (1978) BORRELL, A., "Diversité phonologique du français parlé dans l'agglomération toulousaine. Les facteurs de variation", pp. 13-29 de *Via Domitia* 20-21 (1978).

33. (1978) NOUVEL, A., *Le français parlé en Occitanie*. Montpellier, 1978. Titre trop général, l'Occitanie étant loin d'être concernée dans son ensemble par le corpus, d'ailleurs riche et plein d'intérêt.

34. (1979) ESPALLAC, F., et G. BERNIS, *Etat actuel des études sur le français méridional. L'exemple du vocabulaire du Français parlé à Toulouse*. Toulouse, mémoire pour le D.E.A., 1979. Le titre peut induire en erreur : il ne s'agit pas d'une bibliographie, mais de l'observation, à une génération de distance, du lexique décrit par Séguy, n° 25.



## CHRONIQUE

Diverses pannes de machines dans le Service Editeur ont considérablement retardé la parution de VIA DOMITIA en 1980. C'est pour essayer de rattraper ce retard que le présent fascicule se présente sous une forme simplement dactylographiée : les délais de composition en sont ainsi évités.

Nous espérons que les lecteurs et les auteurs ne nous tiendront point trop rigueur de cette laide présentation, pis-aller certes, mais qui resta le seul moyen d'assurer à VIA DOMITIA la régularité de parution qu'elle doit respecter, et à laquelle nous sommes particulièrement attachés.

\*

\*            \*

Nous rappelons que VIA DOMITIA publie toujours les articles que lui envoient ses abonnés. Encore faut-il qu'ils soient adressés à son Rédacteur : J.-C. Dinguirard, Rebigue, 31320 CASTANET TOLOSAN, ou à VIA DOMITIA, au 56 de la rue du Taur, 31000 TOULOUSE.

Signalons encore qu'il est souhaitable que les manuscrits soient dactylographiés, les corrections figurant en marge de la copie et suivant le code connu qui a cours chez les imprimeurs.

Quant aux caractères phonétiques, autant que faire se peut, ils seront ceux que préconise P. Bec dans son Manuel de philologie romane : en l'état actuel de notre matériel d'imprimerie, ce sont eux qui posent le moins de problèmes de reproduction.

\*

\*            \*

Les difficiles conditions qui sont le lot des publications scientifiques font qu'il nous est pratiquement interdit d'assurer la diffusion gracieuse de VIA DOMITIA auprès des organismes que notre revue est susceptible d'intéresser.

Aussi serions nous très reconnaissants à tous ceux qui veulent que notre revue, qui a franchi le cap du quart de siècle, poursuive sa carrière, de bien vouloir s'abonner, ou abonner leur Bibliothèque d'U.E.R., de Section ou de Centre. Le bas prix auquel nous maintenons volontairement l'abonnement devrait être de nature à ne mettre en péril aucun budget.

\*

\* \*

Les numéros 1 à 10 de VIA DOMITIA sont épuisés. Les numéros 11 et suivants sont encore disponibles, en petites quantités, au prix unitaire de 30 F.

Deux tables décennales des travaux publiés dans VIA DOMITIA ont déjà été publiées (1951-1966 et 1967-1976); on peut se les procurer au prix de 10 F. l'exemplaire.

La correspondance concernant les abonnements et achats d'anciens numéros doit être adressée au Service des Publications de l'U.T.M., 56 rue du Taur, 31000 TOULOUSE.

\*

\* \*

C'est très volontiers que VIA DOMITIA ouvre ses colonnes aux Travaux du Laboratoire Associé 247. On sait que cet organisme réunit des historiens, des juristes, des linguistes... œuvrant sur la méridionalité. Le besoin se faisait sentir pour eux d'une publication d'accueil, et VIA DOMITIA est heureuse de profiter d'une ouverture qui promet d'être aussi largement interdisciplinaire.

\*

\* \*

Nous recherchons les ouvrages suivants, que nous serions heureux d'acheter ou, mieux, d'échanger ;

J. COROMINAS, Vocabulario aranés. Barcelona, 1931.

P. MOUREAU, Dictionnaire du patois de La Teste. La Teste, 1870.

B. SAJUS, Essai sur les vices du langage... Pau, 1821.

Volkstum und Kultur der Romanen, n° 12 (1939) et n° 16 (1944).

# LECTURES

GEORGE, François, *Souvenirs de la maison Marx*.  
Chr. Bourgeois éd., Paris, 1980, 356 p.

François George, l'un de nos plus brillants essayistes, a entrepris en une suite de volumes allègres de régler ses comptes avec les Babars de son enfance : Staline et Arsène Lupin, le bonhomme Lacan et, ici, "la maison Marx".

J'en dois l'aveu : je ne distinguerais pas un marxiste en état de marche d'un ophicléide adulte. C'est donc avec une totale objectivité que je dirai tout le bien que je pense de ce livre que j'ai scrupuleusement lu, que j'ai sans doute peu compris, mais dont je m'aperçois que j'ai beaucoup retenu. Car ses formules se gravent en l'esprit. Celle-ci, grande comme l'évidence baudelairienne : "Il serait temps de reconnaître en maître Eckhart un précurseur du marxisme, et en celui-ci une simple variante de la mystique rhénane". Celle-là, qui résout enfin la contradiction entre immanence et structure : "La caractéristique des liens sociaux en régime capitaliste c'est à la fois l'absolue dépendance mutuelle, universelle des individus, et leur absolue indifférence les uns aux autres". Ou cette autre, à laquelle j'applaudis de toutes mes mains : "Une institution est faite pour gérer l'attente"... Et pour finir (mais le lecteur découvrira bien d'autres merveilles), cette réflexion qui m'ouvre des abîmes d'admiration : "L'erreur de Benoît XIV, admettant en 1749 le style concertant dans la musique religieuse, a été plus lourde de conséquence sur



l'histoire contemporaine que l'exclusion de Bakounine ou les atermolements de Trotsky"...

Le point de vue de l'ethnographe du langage, enfin : dans ce recueil d'études qui s'échelonnent de 1968 à 1978, il est passionnant de voir l'auteur procéder à sa révolution langagière, passant de la haute technicité philosophique à la clair-disance; seuls les cuistres feindront de croire que le message s'en trouve amoindri. Dans le rousseauisme diffus des nouveaux philosophes, François George se révèle décidément le Voltaire dont notre siècle a tant besoin.

Marin LEVESQUE



BENS, Jacques, *Ou. Li. Po.* 1960-1963. C. Bourgois éd., Paris, 1980, 284 p.

Qu'est-ce que l'Ou.Li.Po. ? Je ne ferai pas au lecteur l'injure de croire qu'après le volume de la collection Idées, après le Dossier 17 du Collège de Pataphysique, il se trouve encore quelqu'un à ignorer l'Ouvroir de Littérature Potentielle, l'anoulipisme et le synthoulipisme. A quoi sert l'Ou.Li.Po. ? A construire des exercices qui ont pour but d'instruire en amusant les petits enfants <sup>1</sup> ; à raréfier les produits laitiers <sup>2</sup>. Cela, tout le monde le savait déjà; mais il fallait ce volume pour nous montrer la véritable fonction de l'Ou.Li.Po., qui est de révéler un talent caché de Jacques Bens.

---

1. On en infèrera que Zazie avait d'oulipiennes raisons de vouloir devenir institutrice.

2. Dans les campagnes de la Haute-Marne, les deux vers

Nolite fieri sicut equus et mulus

Quibus non est intellectus

se nomment les versets sans A, et l'on prétend qu'accompagnés de certains signes, ils ont le pouvoir d'empêcher une fermière de battre son beurre. C'est P. Jannet qui l'assure, et il n'était pas inopportun que cette délicieuse région soit mentionnée dans le présent compte-rendu.

Ce diable d'homme, on le savait poète <sup>3</sup> et motocycliste, critique <sup>4</sup> et saxophoniste, journaliste scientifique et inventeur de jeux d'esprit. Il manquait une plume à son arc : le voici historiographe de la plus ébourifante collection d'individus remarquables du demi-siècle... Les séances de l'Ou.Li.Po. telles que nous les fait vivre J.B. (et l'objectivité de ses minutes est garantie, aigrement époussetés que sont au besoin ses comptes-rendus par les sourcilleux participants) constituent pour l'historien une inappréciable source de renseignements. Que ne donnerions-nous pas, pour que Voiture ait noté au jour le jour la chronique de l'Hôtel de Rambouillet ? Pour que Judas ait enregistré au jour le jour les actes des apôtres ? (Car c'est bien sûr à ces deux phénomènes singuliers que fait avant tout songer le Journal des trois premières années de l'Ou.Li.Po., institution si théologique et si précieuse à la fois).

Les premiers pas de l'Ou.Li.Po. se montrent étonnamment assurés. D'emblée, ces MM. de l'Ou.Li.Po. (et qui s'en préoccupait alors ?) surent mêler littérature et langage, s'informant de la Loi de Mandelbrot - Estoup - Zipf (p. 43), flirtant avec les ordinateurs, se souciant de se donner une méthode scientifique (p. 49)... On aurait tort pourtant d'imaginer que J. B. nous restitue l'image de purs esprits, intellects désincarnés exclusivement préoccupés d'enfanter de neuves structures. Rien de moins étheré, on le découvre, que les séances de l'Ou.Li.Po., où parmi les préoccupations de ces MM. tiennent leur place le vin (p. 56) ou non (p. 67), les femmes (p. 59) ou non (p. 78), l'argent (p. 81) et les honneurs <sup>5</sup>. On trouvera même, passim, les pires calembours, qui ne sont d'ailleurs pas ce qu'il y a de moins littéraire, ni de moins potentiel, dans le document d'archive infiniment utile que J.B. nous livre.

Et si l'on s'étonne parfois au fil des pages devant certaines concessions à la mode (p. 92), de rares lapsus <sup>6</sup> ou d'inévitables lacunes <sup>7</sup>, le lecteur restera inévitablement sur une impression d'éblouissement. Par ex. devant cette épiphanie, digne de Troubetzkoy et de sa première définition du phonème : "un sonnet est toujours littéraire. Même s'il est mauvais. Il y a intention littéraire" (p. 129).

M.L.

---

3. Dans les deux registres lyrique et dramatique, ce qui implique sa qualité de romancier. 4. Littéraire et musical. 5. On retiendra tout particulièrement l'institution du gâtariat, auquel accèdent les Membres de l'Ou.Li.Po. passé l'honorariat. 6. Simenon qualifié de "plus grand romancier vivant" p. 101. 7. En ces premières années, l'Ou.Li.Po. semble curieusement ne pas se préoccuper du trobar clus.

FRIBOURG, Jeanine, *Fêtes à Saragosse*. Paris, Institut d'Ethnologie, 1980, 282 p., illustr. photo., plans, musique.

Après avoir défini buts et méthode de son enquête, qui se déroula entre 1963 et 1969, Mme J. Fribourg décrit minutieusement (pp. 35-126) les fêtes de Noël (lato sensu : longuement préparées, elles ne s'achèvent que le 6 janvier), de la semaine sainte et du Pilar. Elle les examine ensuite dans leurs "Caractères" : Aspects social, religieux, politique, ludique... (pp. 127-172) puis Fonctions psychologique, religieuse, politique et économique (pp. 173-196). Suit une Conclusion : "Evolution du phénomène fête en Espagne", "Motivation de l'évolution"; "Fête spontanée et fête construite" et "Esquisse d'une problématique pour les années qui viennent". De nombreux graphiques, plans, photographies complètent l'ouvrage, qui est bien présenté et même fort élégant, comme il est de règle dans la collection où il est publié après avoir été soutenu comme thèse de 3<sup>e</sup> Cycle.

Le plan pourra surprendre : c'est qu'il n'est pas aisé de dissocier nature et fonction(s) dans un phénomène aussi complexe, parce qu'aussi total, que la Fête. Mme Fribourg pourtant a raison : les Aspects constituent déjà une approche fonctionnelle, que confirme et approfondit le chapitre qui suit. Que signifie d'ailleurs Fonction en l'occurrence ? S'agit-il du rôle que les informateurs attribuent aux fêtes, ou de celui que leur accordent les sociologues ? Il s'en faut que la coïncidence soit toujours parfaite, on le sait, et ici la rencontre aurait pu ne s'opérer qu'à un niveau bien haut de généralisation, dans la fonction (dénotative ?) de consolidation du groupe qu'assume la Fête, qu'il s'agisse du groupe familial, religieux ou régional. Or, une fête, c'est bien autre chose encore que ce à quoi on la fait servir : il faut savoir grand gré à Mme Fribourg d'avoir multiplié les angles d'approche, de nous rappeler que, par-delà tout schéma désincarné et forcément réductionniste, la Fête est un vécu : la Fête est faite pour être faite!... Elle est même vécue selon des modalités qui varient, non seulement avec sa nature, mais avec la personnalité, voire l'humeur de ses protagonistes, qui pourtant -le paradoxe est beau- communient en elle. C'est que, pour variées qu'elles soient, ces modalités ne sont pas exclusives les unes des autres; ce sont des modalités amalgamantes, et des prégnances dissemblables naissent les constantes. Mme Fribourg a su les analyser avec finesse et lucidité.

Livre riche et précis, donc, que le sien. Mais aussi livre humain, vivant et chaleureux comme un reportage réussi. Le lecteur participe aux défilés et aux processions, aux jotas et aux courses de taureaux, à la vie des Confré-

ries comme à celle des foyers : et puisque la Fête est représentation, les Fêtes à Saragosse ont parfaitement accompli leur mission. Seule une longue fréquentation de l'Aragon, et une parfaite intégration à sa population, pouvaient procurer cette double réussite. A Via Domitia, on se félicite de l'éclairage neuf que Mme Fribourg a su apporter à la connaissance d'une province avec laquelle nous avons tant de liens, et de la contribution essentielle qu'elle apporte à la problématique de la Fête.

Mais puisqu'il est de règle que l'enthousiasme du recenseur se tempère de quelque bonne perfidie, nous n'hésiterons pas à reprocher à Mme Fribourg la note infrapaginale de la p. 112 : non, le Béarn n'appartint pas à l'Aragon jusque sous Louis XIII. Simple lapsus, Mme Fribourg sait bien - cf. sa p. 13- qu'il s'agit de Louis VIII. Mais il est des fautes d'impression qui sont de nature à remettre le feu aux Pyrénées...

J.-C. DINGUIRARD



## REVUES

Nous avons reçu :

Cahiers de Grammaire, 1 (Octobre 1979). J.-P. MAUREL, "Quelques problèmes concernant la forme et l'interprétation des systèmes hypothétiques en latin".- C. MOLINIER, "Sur une classe d'adverbes orientés vers le sujet".- C. MOLINIER, "Les constructions moyennes en occitan".-M. PLENAT, "Sur la grammaire du style indirect libre".

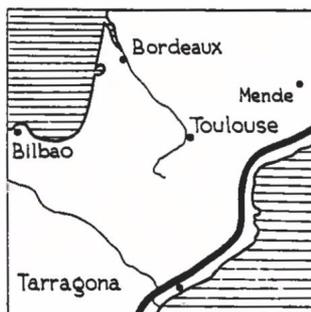
Cahiers de Grammaire, 2 (Novembre 1980). J.-P. MAUREL, "Coepi, desii et l'attraction du passif".-M. PLENAT, "La Loi de Littré, observations sur les liquides et les phénomènes de liaison en français".

Cahiers d'Etudes Romanes, 2 (1981-1). B. BESCHE-COMMENGÉ, "Le maïs mange, les brebis sont en sève ou les Maîtres de l'Herbe".- J.-L. FOSSAT, "Problématique de la pénétration du vocabulaire pastoral des vallées andorranes sur les axes E.-O. des Pyrénées centrales et sur l'axe languedocien méditerranéen".- A. AL HAMDOU, "Aspects de la théorie de l'ethnotexte". Suivent des Textes Dialectaux et un extrait du Dictionnaire Idéologique de J.-F. D'ESTALENX.



UNIVERSITE DE TOULOUSE-LE MIRAIL  
Service des Publications

# VIA DOMITIA



## HOMMAGE A JEAN SÉGUY

Deux tomes 16 x 24 de 406 et 446 pages en vente au prix spécial de 220 F

LES CHEQUES DOIVENT ETRE LIBELLES  
ET ENVOYES AU NOM DE :

Régisseur du Service des Publications

56, rue du Taur – 31000 Toulouse

C.C.P. 8620-29 E TOULOUSE

# VIA DOMITIA

26

1981 - N° 2

## SOMMAIRE

A. KRISPIN	La tenson «Una donn' ai auzit dir que s'es clamada» .....	1
J.C. DINGUIRARD	Une lecture de Marcabru .....	6
G. VADIEU	Marrababelio riben .....	46
M. LEVESQUE	Des rimes gasconnes ? .....	47
A. KRISPIN	La tenson «Eu veing vas vos, seigner, faoda levada» d'En Montan .....	49
M. LEVESQUE	Pour le commentaire de Marcoat .....	52
C. ANATOLE	Bernart de la Barta .....	
A. PARADIS SEGOUFFIN	«Can vei la lauzeta mover...» : l'Amour Courtois, miroir aux alouettes ? .....	77
Travaux du L.A. 247	J.C. DINGUIRARD, Bibliographie du français régional du Midi .....	85
Chronique - Lectures	Chronique - Lectures : F. GEORGE, Souvenirs de la maison Marx (M. LEVESQUE) - J. BENS, Ou.Li.Po. 1960-63 (M. LEVESQUE) - J. FRIBOURG, Fêtes à Saragosse (J.C. DINGUIRARD) .....	97